

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

FEMMES ET POLITIQUE AU BÉNIN : UN DÉFI À RELEVER

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

CATHERINE LAGACÉ

OCTOBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier dans un premier temps toutes les politiciennes béninoises qui ont bien voulu m'accorder un peu de leur précieux temps pour les fins de cette recherche si importante à mes yeux. Merci à toutes ces Béninoises et Béninois qui ont été si généreux et qui ont accepté de partager leurs opinions et leurs pensées les plus profondes pour la réussite de ce mémoire.

Je remercie aussi Didier Mewanou qui a su être si patient et qui m'a été d'une aide précieuse pour l'accomplissement de cette recherche.

Merci à ma chère belle-mère, Georgette Mewanou Lawson, qui m'a été d'une grande source d'inspiration et qui fut là pour moi lorsque j'avais besoin d'une oreille.

Merci à mes parents et à ma sœur, qui ont supporté la distance de leur grande fille, grande sœur. Grâce à vous, qui m'avez toujours supportée dans mes projets, j'y puise une force et un courage qui me mènent toujours à aller plus loin.

Un énorme merci est attribué à ma directrice de mémoire, Madame Chantal Rondeau, qui malgré la distance et les longs silences a su être présente et surtout patiente avec moi. Elle m'a toujours donné d'excellents conseils et fut une grande source d'inspiration au cours de mes recherches.

Enfin, un merci tout particulier est adressé à l'assistante du programme des cycles supérieurs du département de science politique, Madame Louise Lafleur-Grignon, qui a toujours été d'une grande efficacité et gentillesse avec moi.

Merci au Ministère de l'immigration du gouvernement béninois qui m'a permis de demeurer au Bénin pour une si longue période de temps.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	ix
RÉSUMÉ.....	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
État des lieux : les femmes béninoises et la politique.....	11
1.1 Système politique autocratique : de 1960 à 1990	11
1.1.1 Situation géographique du Bénin	12
1.1.2 La période d'indépendance	14
1.1.3 Le règne de Kérékou, de 1972 à 1990	14
1.1.4 Système politique au Bénin depuis la Conférence nationale de 1990..	19
1.2 La situation des femmes au Bénin	28
1.2.1 Les femmes béninoises et leur statut socioculturel	28
1.2.2 Le statut juridique des femmes dans le Bénin actuel.....	30
1.2.3 Les femmes et la problématique de pauvreté au Bénin	33
1.2.4 Les femmes béninoises et l'éducation	36
1.3 Les femmes béninoises et la politique.....	38
1.3.1 Les femmes au sein du gouvernement.....	39
1.3.2 Les femmes députées à l'Assemblée nationale	41
1.3.3 Les conseillères élues	44
1.3.4 Les femmes au sein des partis politiques.....	45
1.3.5 Les femmes dans la course pour la présidence	46
CHAPITRE II	
Résultats des enquêtes de terrain	49
2.1 La collecte des données	49
2.1.1 Lieu de l'étude.....	49

2.1.2 L'échantillonnage des populations interviewées.....	49
2.1.3 Le déroulement des entrevues.....	51
2.2 Présentation des canevas d'entrevues	53
2.2.1 Le but des entrevues	53
2.2.2 Présentation des femmes politiciennes selon le canevas d'entrevue I .	53
2.2.3 Présentation de l'échantillonnage selon le canevas d'entrevues II	58
2.3 Analyse des résultats	62
2.3.1 Les femmes oeuvrant dans le milieu politique.....	62
2.3.2 La population béninoise.....	69
 CHAPITRE III	
Raisons du faible taux de participation féminine en politique au Bénin	74
3.1 Les obstacles socioculturels.....	75
3.1.1 Le « Coutumier du Dahomey » : facteur d'inégalité entre les sexes....	75
3.1.2 Les préjugés au sein de la société béninoise	79
3.1.3 Le manque de solidarité entre les femmes béninoises.....	83
3.1.4 L'analphabétisme	85
3.2 Les entraves économiques	87
3.2.1 L'introduction du modèle capitaliste en Afrique subsaharienne.....	88
3.2.2 L'impact des Programmes d'ajustement structurel au Bénin	89
3.2.3 La pauvreté chez les Béninoises.....	90
3.2.4 Le coût exorbitant des campagnes électorales	93
3.3 Les handicaps politiques.....	94
3.3.1 La nature du pouvoir étatique	95
3.3.2 Faible support de la part des partis politiques.....	96
3.3.3 Peu de programmes de formation politique au sein des partis politiques	97
3.3.4 Manque de volonté politique de la part du gouvernement béninois.....	98

CONCLUSION.....	100
APPENDICE A	
Composition du Gouvernement de Yayi Boni, Avril 2006.....	109
APPENDICE B	
CANEVAS D'ENTREVUES I – Les femmes politiciennes	111
APPENDICE C	
CANEVAS D'ENTREVUES II – La population béninoise en général	114
APPENDICE D	
Facteurs influençant le niveau de participation politique des femmes	120
APPENDICE E	
Carte du Bénin et ses plus grandes villes	121
APPENDICE F	
Découpage territorial du Bénin avant la décentralisation en 2002	122
APPENDICE G	
Découpage territorial du Bénin après la décentralisation de décembre 2002	123
APPENDICE H	
Les partis politiques du Bénin	124
APPENDICE I	
Les Tableaux.....	127
Tableau I-1	
Le niveau d'éducation des femmes par rapport à leur accession à la vie politique.....	127
Tableau I-2	
La religion pratiquée par les femmes par rapport à leur accession à la politique.....	127
Tableau I-3	
La situation matrimoniale de la population béninoise interrogée.....	127

Tableau I-4	
Le niveau de scolarité atteint selon le sexe de la population béninoise interrogée.....	128
Tableau I-5	
La religion selon le sexe de la population béninoise interrogée.....	128
Tableau I-6	
L'ethnie de la population béninoise interrogée	128
Tableau I-7	
Quelles sont les raisons qui vous ont poussée à vous engager dans la vie politique de votre pays? Quels étaient vos objectifs?	129
Tableau I-8 Est-ce que votre cheminement dans la politique a été facile ou difficile?.....	129
Tableau I-9 Les difficultés rencontrées par les femmes élues et non élues ...	130
Tableau I-10 Comment a réagi votre mari lorsque vous lui avez annoncé que vous songiez à poser votre candidature?	130
Tableau I-11 Avez-vous eu beaucoup d'appuis de la part de votre entourage et du parti politique?	131
Tableau I-12 Quelles sont les différences entre un homme et une femme en politique?	132
Tableau I-13 Quelles sont les raisons qui expliquent le faible taux de participation féminine en politique au Bénin?.....	132
Tableau I-14 Quelles suggestions faites-vous pour une meilleure participation des femmes à la vie politique?	133
Tableau I-15 Avez-vous déjà occupé une position en politique ?	133
Tableau I-16 Que pensez-vous du monde politique au Bénin?	134
Tableau I-17 Une femme doit-elle accéder aux instances de décision?.....	134

Tableau I-18 Que pensez-vous des femmes qui s'impliquent dans la vie politique du Bénin?	135
Tableau I-19 Selon vous, une femme qui veut faire de la politique doit-elle être mariée?.....	135
Tableau I-20 Que pensez-vous des femmes divorcées qui font de la politique?	136
Tableau I-21 Selon vous, les hommes sont-ils plus aptes à faire de la politique que les femmes?	136
Tableau I-22 Quelle différence y a-t-il entre une femme et un homme en politique?	137
Tableau I-23 Votre femme vous annonce qu'elle veut s'engager dans la vie politique. Qu'est-ce que vous dites de cela? (Aux hommes seulement).....	137
Tableau I-24 Quelles sont les raisons qui d'après vous expliquent le faible taux de participation des femmes en politique au Bénin?.....	138
Tableau I-25 Selon vous. quelles sont les solutions à adopter pour que plus de femmes s'impliquent dans la vie politique?	138
APPENDICE J	
Une Amazone Dahoméenne	139
APPENDICE K	
Facteurs influençant le niveau de participation politique des femmes au Bénin	140
BIBLIOGRAPHIE	141

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1.1	La moyenne de femmes au Parlement selon les régions du monde.....	2
1.2	Situation de la pauvreté au Bénin en 2002.....	33
1.3	Répartition (en pourcentage) et effectif des élèves dans les différents niveaux d'éducation.....	37
1.4	Taux de scolarisation selon le sexe et le niveau scolaire (années 2000-2004).....	38
2.1	Les femmes politiciennes interviewées.....	50
2.2	Le statut matrimonial des femmes par rapport à leur accession à la vie politique.....	54
2.3	Sexe par rapport aux différents groupes d'âge.....	59

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AFJB	Association des femmes juristes du Bénin
BM	Banque mondiale
BOAD	Banque ouest africaine de développement
CENA	Commission électorale nationale autonome
CES	Conseil économique et social
CN/IFD	Commission nationale pour l'intégration de la femme au développement
DCF	Direction de la condition féminine
FMI	Fond monétaire international
GMR	Gouvernement militaire et révolutionnaire
HAAC	Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication
IDH	Indice de développement humain
MADEP	Mouvement africain pour le développement et le progrès
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAS	Programme d'ajustement structurel
PDU	Parti dahoméen de l'unité
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PRD	Parti du renouveau démocratique
PRPB	Parti révolutionnaire populaire du Bénin
PSD	Parti social démocrate
RB	Renaissance du Bénin
RÉFEC-BÉNIN	Réseau des femmes élues conseillères du Bénin
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RIFONGA	Réseau d'intégration des femmes des ONG et associations africaines
SONAR	Société nationale d'assurance et de réassurance
UBF	Union pour le Bénin du futur
WiLDAF-Bénin	Women in law and development in Africa – Bénin

RÉSUMÉ

Le Bénin, ancien « quartier latin » de l'Afrique subsaharienne, est un petit pays situé en plein cœur de l'Afrique de l'Ouest et qui, en 1990, a été le premier pays de ce continent à vivre un processus démocratique sans heurts et dans la paix. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, depuis l'avènement de ce processus démocratique, les femmes se sont timidement imposées dans les instances politiques béninoises. En 2007, nous retrouvons un taux de 7,23% de femmes élues à la députation et seulement 3,9% ont été élues aux instances communales, ce qui place le Bénin au 33^e rang sur un total de 44 pays en Afrique subsaharienne.

Quelles sont les raisons qui expliquent ce faible taux de participation et de présence féminine dans l'arène politique béninoise, et plus précisément dans le système électoral (que ce soit au niveau des instances communales ou de la députation)? Notre hypothèse de départ soutient que les femmes sont peu présentes dans les instances politiques du Bénin à cause des nombreuses pressions socioculturelles, de leur situation économique difficile et enfin, étant donné la nature même de la politique. Afin de répondre à cette question de recherche, nous avons procédé à la fois à une recherche documentaire et à une enquête sur le terrain élaborée à l'aide d'entrevues faites auprès de 40 femmes oeuvrant dans la vie politique et de 80 Béninois et Béninoises.

À la lueur de ces enquêtes, nous avons constaté que non seulement le poids de la tradition est encore très ancré dans les mœurs et coutume du Bénin, mais que les femmes sont encore les grandes victimes des réalités socio-économiques difficiles qui façonnent ce pays. Ceci freine les Béninoises qui veulent s'impliquer dans la vie politique. De plus, le système politique en soi ne favorise pas une plus grande présence des femmes en son sein. Pour y remédier, l'imposition de quotas aux différents partis politiques ainsi qu'à l'Assemblée nationale aurait un impact à court terme puisque la visibilité des femmes en serait augmentée, ce qui, avec le temps, changerait graduellement les mentalités des Béninoises et Béninois.

Mots clés : Femmes
Politique
République du Bénin
Participation politique
Démocratie

INTRODUCTION

Le début des années 1990 fut marqué par l'apparition du mouvement démocratique en Afrique subsaharienne. C'est en fait le Bénin qui fut le premier pays d'Afrique subsaharienne à s'engager dans la voie de la démocratie de manière pacifique et véritable. Par ce fait même, « le Bénin peut prétendre avoir vécu la plus importante et impressionnante transformation politique pacifique plus que tout autre État africain autocratique de ce temps ».¹ En effet, c'est à la suite de plusieurs protestations populaires tenues à travers le pays, que Mathieu Kérékou, Président de la République organisa en 1990 la tenue d'une conférence nationale dénommée la *Conférence des Forces Vives de la Nation*. Celle-ci devait premièrement être le lieu idéal pour calmer les ardeurs du peuple béninois. Cette conférence aboutit à l'élection présidentielle de mars 1991, lors de laquelle Kérékou a dû céder sa place et ce dans un contexte pacifique. Mais pourquoi au Bénin, pays représentant un modèle de démocratie, retrouve-t-on si peu de femmes ministres, députées ou conseillères élues?

En effet, la représentation féminine dans les rouages institutionnels de la vie politique béninoise demeure encore aujourd'hui très faible comparativement à d'autres pays d'Afrique subsaharienne ou par rapport aux différentes régions du monde (voir tableau 1.1). Bien qu'on puisse noter une amélioration au niveau des ministères, où l'on compte actuellement 5 femmes ministres sur un total de 21 (23%)², il n'en demeure pas moins qu'au niveau de l'Assemblée nationale, la place qu'occupent les femmes reste toujours faible. Effectivement, aux dernières élections législatives de mars 2003,

¹ Chris Allen. « 'Good Bye to All That': The Short and Sad Story of Socialism in Benin ». *Marxism's Retreat from Africa*. Ed. par Arnold Hughes. 1992. p.64 – cité dans BRATTON Michael et Nicolas Van de Walle. *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*. Cambridge University Press. 1997. p. 3.

² Voir Appendice A.

seulement six femmes ont été élues sur un total de 83 députés, (7,2%)³, ce qui place le Bénin au 33^e rang sur les 44 pays existant en Afrique subsaharienne. La situation est d'autant plus alarmante en ce qui concerne le taux de participation des femmes au sein des instances communales, car sur les 440 femmes candidates aux élections communales de décembre 2002, seulement quarante-sept ont été élues conseillères communales sur un total d'environ 1189 conseillers au Bénin⁴ (ce qui ne représente que 3,9%).

L'Afrique subsaharienne compte en moyenne 16,8% de femmes en chambre unique ou basse (parlement), ce taux étant légèrement plus bas que la moyenne mondiale qui est de 17,0%.⁵ Ces taux sont beaucoup plus élevés qu'au Bénin actuellement (7,2%). D'autant plus que par rapport aux pays de l'Afrique de l'Ouest, le Bénin se situe relativement loin derrière le Sénégal, le Niger, le Burkina Faso et le Mali où nous retrouvons respectivement un taux de participation féminine à l'Assemblée nationale de 19,2%, 12,4%, 11,7% et 10,2%.⁶

Tableau I.1

La moyenne des femmes au Parlement selon les régions du monde

	Chambre unique ou chambre basse	Chambre haute ou Sénat	Les deux chambres combinées
Amériques	20,0%	19,3%	19,9%
Europe – incluant les pays nordiques	19,7%	17,5%	19,2%
Europe – excluant les pays nordiques	17,6%	17,5%	17,6%
Afrique subsaharienne	16,8%	18,2%	17,0%
Asie	16,5%	15,7%	16,4%
Pacifique	12,4%	31,8%	14,5%
États arabes	9,5%	6,3%	8,8%

Source : Site de l'IPU le 28 février 2007, <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>

³ Site de l'Union Interparlementaire (IPU) : www.ipu.org/wmn-f/classif.htm. 28 février 2007.

⁴ Jean-Claude Barbier, *et al. Élections et changements sociaux femmes féministes au Bénin – Rosine Soglo et Marie-Élise Gbèdo* –. Bordeaux, CEAN, n°11, novembre 2003, programme « Les élites politiques et leurs relations locales ». p.3. Article publié sur le site Internet www.cean.sciencespobordeaux.fr/epil11.pdf.

⁵ Site de l'IPU le 28 février 2007. <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>.

⁶ Site de l'Union Interparlementaire (IPU) : www.ipu.org/wmn-f/classif.htm. 28 février 2007.

Ainsi, la place qu'occupe le Bénin au niveau de la présence des femmes dans les instances politiques nationales et communales est d'autant plus étonnante, surtout lorsque nous nous penchons sur le fait que le Bénin fut le premier pays d'Afrique subsaharienne à s'engager dans la voie de la démocratie dans un environnement de paix et d'harmonie, en plus d'être considéré comme un modèle de bonne démocratie en Afrique noire.

En effet, toutes les élections présidentielles (1991, 1996, 2001, 2006) et législatives (1991, 1995, 1999, 2003) ayant eu lieu postérieurement à la Conférence nationale de 1990 se sont déroulées dans les normes et la transparence. Ainsi, « le contexte politique actuel au Bénin est caractérisé par une ouverture démocratique autorisant le multipartisme, la liberté d'expression et d'association »⁷, ce qui devrait normalement créer une situation idéale afin de favoriser l'accès des femmes à la vie politique. D'autant plus que le Bénin a signé et ratifié de nombreuses conventions internationales et régionales concernant notamment l'amélioration des conditions féminines.⁸

Toutefois, malgré l'existence de tous ces efforts, il existe au Bénin une sous-représentation des femmes dans la vie publique et politique, ce qui met en cause le degré démocratique présent dans ce pays.⁹ En effet, « il ne saurait y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre hommes et femmes dans la conduite des affaires publiques où hommes et femmes agissent dans l'égalité et la complémentarité, s'enrichissant mutuellement de leurs différences. »¹⁰ Un pays démocratique ne peut ignorer la question de genre et doit donc s'efforcer à atteindre l'égalité des sexes au sein de son

⁷ Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité. *Politique nationale de promotion de la femme*, adoptée en Conseil des ministres le 31 janvier 2001. Cotonou, août 2001. p.20.

⁸ Entre autres, il a ratifié le 20 janvier 1986 la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (dont l'article 18 traite de la protection de la famille et particulièrement des droits de la femme et de l'enfant) et le 12 mars 1992, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies. Le Bénin a également participé à de grandes conférences internationales comme celles de Beijing en 1995 et de New York en 2000 qui avaient pour but de renforcer l'intégration institutionnelle des femmes dans le développement.

⁹ Aissata De Diop. « Les quotas en Afrique francophone : Des débuts modestes », dans Julie Ballington et Marie-Josée Protais, *Les femmes au parlement Au-delà du nombre*. Stockholm, International IDEA. 2002. p.133.

¹⁰ Déclaration universelle sur la démocratie adoptée par l'UIP en septembre 1997. Citation prise dans Christine Pintat, « La démocratie par le partenariat entre hommes et femme : L'expérience de l'Union interparlementaire », dans Ballington. *op.cit.*, p.200.

gouvernement. Il n'est toutefois pas question dans ce présent mémoire de s'interroger sur le niveau de démocratie au Bénin, mais plutôt de s'attarder sur les causes de cette faible représentation féminine dans la vie politique de ce pays. Pourquoi donc cette faible représentation de femmes dans les instances politiques de ce pays?

Objectif de recherche

L'objectif principal de cette recherche est de tenter de répondre à cette question centrale : pourquoi existe-t-il un faible taux de participation des femmes dans les instances politiques en République du Bénin? Quelles sont donc les raisons qui expliquent la sous-représentation des femmes au gouvernement, à l'Assemblée nationale ainsi que dans les instances communales au Bénin? En tentant de répondre à cette question de recherche, il nous est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle **les femmes sont peu présentes dans les instances politiques du Bénin à cause des nombreuses pressions socioculturelles, de leur situation économique difficile et enfin, étant donné la nature même de la politique.**

Méthodologie de recherche

Pour valider ou infirmer cette hypothèse de recherche, notre travail s'est effectué sous deux angles : une recherche documentaire et une enquête sur le terrain. Celle-ci fut élaborée à partir d'entrevues sélectives effectuées auprès de femmes étant impliquées dans la vie politique béninoise (au sein du gouvernement, de l'Assemblée nationale et des instances communales), ainsi qu'auprès de la population béninoise en générale. Cette recherche sera donc de type descriptif et empirique, puisque les résultats de cette étude seront principalement basés sur les expériences vécues par les femmes béninoises et sur les opinions de l'électorat béninois.

Cette recherche sera également basée sur notre expérience de vie sur le terrain, puisque nous avons eu la chance de vivre durant un an et demi au sein de la population béninoise. En effet, durant les huit premiers mois nous avons vécu au sein d'une famille béninoise, pour ensuite demeurer en appartement dans un quartier populaire béninois. Cette expérience culturelle nous a énormément éclairée vis-à-vis les réalités socioculturelles, économiques et politiques vécues par les Béninoises et Béninois.

Sources

Il a été important dans un premier temps, de faire la revue de littérature portant sur les femmes et la politique en Afrique de l'Ouest et de manière plus large en Afrique subsaharienne. Ainsi, déjà depuis le Québec, nous avons sélectionné principalement des monographies traitant de ce sujet et d'autres qui analysaient les situations socio-économique et politique prévalant au Bénin surtout depuis les années 90 et ce, afin de bien comprendre le contexte politique de ce pays. De plus, il était essentiel de trouver des données et des statistiques nous permettant d'établir le portrait de l'implication des Béninoises au sein des instances politiques, et c'est principalement à l'aide du site Internet de l'Union interparlementaire (IPU) que cela a pu être fait.

Par la suite, étant donné notre présence au Bénin, (du 22 janvier 2005 au début août 2006) nous avons été en mesure d'établir la revue de littérature sur le terrain, dans les villes de Cotonou et de Porto-Novo. Effectivement, grâce aux visites faites dans les diverses bibliothèques des bureaux de coopération danoise, allemande et néerlandaise, il nous fut possible de mettre la main sur des rapports, des comptes-rendus de conférences, ainsi que des enquêtes traitant du sujet des femmes en politique au Bénin. De plus, certains documents essentiels à l'élaboration de la recherche ont également pu être trouvés au sein de réseaux et d'associations féminines béninois.¹¹ Nous nous sommes également rendus à la Bibliothèque Nationale du Bénin, située à Porto-Novo et à la bibliothèque du Centre Culturel Français de Cotonou afin d'y consulter les journaux et périodiques béninois traitant entre autres des femmes candidates aux élections présidentielles (1996, 2001) et législatives (1999, 2003).

Entrevues

Il n'en demeure pas moins qu'il existe peu de littérature publiée qui s'attarde spécifiquement sur le thème des femmes en politique au Bénin, ce qui nous a incité à procéder à une enquête sur le terrain à l'aide d'entrevues sélectives auprès des femmes qui ont participé de près à la vie politique et celles qui exercent toujours le métier de politiciennes, ainsi qu'auprès de la population béninoise en général.

¹¹ Le « Réseau des Femmes Élues Conseillères du Bénin (REFEC), le « Réseau d'Intégration des Femmes des ONG et Associations Africaines » (RIFONGA), ou « Women in Law and Development in Africa : Femme – Droit et Développement » (WILDAF-Bénin).

Pour ce faire, nous avons élaboré deux différents canevas d'entrevue¹² qui tous deux visent à trouver les réponses à la question de recherche de notre mémoire. Toutefois, le canevas d'entrevue élaboré pour les femmes politiciennes nous a aidé à retracer davantage les raisons économiques et politiques qui expliquent leur faible participation dans la vie politique, tandis que le second, celui conçu pour les Béninois (hommes ou femmes confondus) en général (voir tableau 2.3) allait davantage trouver les explications socioculturelles au problème. Bien entendu, avant de procéder à ces entrevues, nous avons testé nos canevas d'entrevue auprès de certaines femmes béninoises qui travaillent auprès des militantes à la base, afin de nous assurer qu'il convient bien aux réalités socioculturelles du Bénin.

Étant donné l'étendue de la recherche, l'étude s'est déroulée essentiellement dans les villes de Porto Novo, capitale nationale du Bénin, et celle de Cotonou, la capitale économique.¹³ Nous avons interviewé des conseillères élues et des députées, en plus de procéder à quelques entrevues auprès de militantes ayant été candidates à ces postes sans toutefois gagner les élections (voir tableau 2.1). Enfin, nous sommes allés vers une femme qui a participé deux fois déjà aux élections présidentielles (en 2001 et 2006), Marie-Élyse Gbèdo. Tout ceci nous a permis d'avoir une vision globale des femmes en politique en République du Bénin.

En somme, ces entrevues nous conduiront à confirmer, à infirmer ou alors à compléter les précédentes analyses faites par les auteurs ayant écrit sur le sujet des femmes en politique en Afrique subsaharienne.

Définition des concepts clés

Les trois concepts clés de « participation politique », « genre, sexe et relation entre les sexes » et « émancipation des femmes ('engendering') » sont ci-dessous explorés, puisqu'ils nous aideront à mieux cerner les différents thèmes abordés tout au long de cette recherche.

¹² Voir Appendice B et C.

¹³ Voir carte du Bénin en Appendice E.

Participation politique

Ce terme peut se définir comme « l'implication effective d'une ou plusieurs personnes (et tous ont le droit fondamental de s'y impliquer) dans les affaires de l'État, du gouvernement ou des affaires publiques en général ». ¹⁴ Par conséquent, la participation politique des femmes se traduit par leur implication effective dans le processus décisionnel des politiques publiques qui ont pour but d'améliorer le sort de la population entière, que ce soit au niveau de la santé publique, de l'éducation, de l'environnement, du développement économique, ou autre. Cela ne se résume donc pas uniquement au droit de vote des femmes, mais également à leur droit d'être au sein du gouvernement et de participer directement aux affaires publiques de leur pays.

Les femmes doivent être présentes au sein des gouvernements afin de s'assurer que les décisions prises tiennent compte de leurs besoins dans les domaines sociaux, économiques et politiques, dans lesquels elles sont souvent brimées. Subséquemment, « un réel développement ne peut être atteint sans le support populaire et une participation effective de tout le peuple. La participation féminine n'est donc pas un luxe, mais plutôt une nécessité pour les pays africains. » ¹⁵ L'Afrique arrivera à se développer de manière plus effective lorsque la situation des femmes sera améliorée et lorsque l'égalité sexuelle sera atteinte. ¹⁶

Selon Kofi Johnson et Babatunde Oyinade, la participation politique de tous est une caractéristique principale d'une réelle démocratie dans les pays développés. ¹⁷ Pour ce qui est des sociétés africaines, Aissata De Diop mentionne qu'un déficit démocratique persiste sur ce continent, puisqu'il existe toujours une sous représentation des femmes dans la vie publique et politique. ¹⁸ Au sein d'une réelle démocratie, les opinions de tous

¹⁴ Florence Butegwa, « Promoting women's political participation in Africa », dans *Power and Process*, sous la direction de Geraldine Reardon, Oxford UK, Oxfam Publication, 1995, p.55.

¹⁵ *Ibid*, p.56.

¹⁶ Antonia C. Kalu, « Women and Development in West Africa: Traditional Views in Contemporary Literature », dans Valentine Udoh James et James S. Etim (dirigée par), *The Féminisation of Development Processes in Africa: Current and Future Perspectives*, London, Edition Praeger, 1999, p.203.

¹⁷ Kofi Johnson et R. Babatunde Oyinade, « Women and Politics in Nigeria: An Appraisal », dans Valentine Udoh James et James S. Etim, *ibid.*, p.24.

¹⁸ De Diop, dans Ballington, *op.cit.*, p.133. .

doivent être pris en compte avant de prendre une décision qui affectera toute la population.

Ainsi, démocratie et genre ne doivent pas être dissociés. Les droits politiques des femmes font partie de leurs droits humains, qui à leur tour constituent un des aspects fondamentaux de tous les environnements démocratiques. De même, un pays démocratique ne peut ignorer la question de genre et doit donc s'efforcer à atteindre l'égalité des sexes au sein de son gouvernement.¹⁹

Genre, sexe et relation entre les sexes

Selon la définition fournie par Oxfam Royaume-Uni et Irlande, le terme « genre » signifie :

Tous les attributs socialement assignés, les rôles et les activités liés au fait d'être un homme ou une femme dans une société donnée. Le genre est lié à la manière dont nous sommes perçus et dont on attend de nous que nous réfléchissions en tant que femme ou en tant qu'homme à cause de la manière dont la société est organisée. Le genre concerne également qui détient le pouvoir.²⁰

Le terme *genre* est donc différent du mot *sexe* puisque ce dernier s'en tient seulement aux distinctions biologiques qui différencient les hommes des femmes. Les différences sexuelles sont les mêmes partout à travers le monde, toutefois le fait d'être un homme ou une femme varie d'une culture à l'autre. Ainsi, le mot *sexe* ne tient pas en compte des différentes visions sexuelles à travers les cultures, des distinctions sociales et culturelles que le terme *genre* lui, considère.

Le concept de *relations entre les sexes*, est également important à définir pour les fins de ce mémoire, puisqu'il s'agit des relations sociales entre les hommes et les femmes en tant que sexe « qui créent et reproduisent des différences systématiques dans le positionnement des hommes et des femmes. Ce sont aussi bien des relations de connexion et de soutien mutuel que de séparation et de compétition, de différence et d'inégalité. »²¹ Les relations entre les sexes varient selon les contextes, les lieux, les époques. Elles

¹⁹ Julie Ballington, *op.cit.*, p.11.

²⁰ Candida March, *Concepts et cadres pour l'analyse et la planification relatives au genre*, Londres, Oxfam Royaume-Uni et Irlande, mai 1997, p.x.

²¹ *Ibid*, p.x.

diffèrent également en fonction des relations sociales comme la classe, la race, l'ethnie, etc.

Émancipation des femmes (« engendering »)

Enfin, le dernier terme que nous considérons important à définir, est celui d'*émancipation des femmes*. Ainsi, selon le présent contexte d'émancipation des femmes en politique, il est possible d'affirmer que cela constitue l'acte par lequel la femme s'affranchit de la puissance et de l'autorité de l'homme en prenant sa place au sein des instances politiques. Toutefois, cela se définit moins en une situation de domination (qui impliquerait une augmentation des femmes versus une diminution des hommes) que la capacité des femmes à augmenter leur confiance en soi et leur force intérieure.²²

En somme, l'émancipation est le processus de sensibilisation et de développement des capacités, qui ensemble, mènent à une plus grande participation des femmes et à un plus grand contrôle et pouvoir décisionnels, ce qui provoque par conséquent une plus grande égalité entre les hommes et les femmes.²³

Cadre d'analyse

Dans le but de bien guider notre mémoire, nous allons utiliser le cadre d'analyse présenté par Monique Leijenaar dans son livre intitulé *Political Participation of Women and Good Governance in Developing Countries*.²⁴ Selon elle, les femmes ne devraient pas être exclues du monde politique, puisque ce dernier ne doit discriminer aucun groupe social. Au contraire, une bonne gouvernance devrait mettre en place des politiques et des programmes qui considèrent équitablement les valeurs et les besoins des deux sexes, en plus d'impliquer la participation politique de tous les groupes sociaux, dont les femmes. Toutefois, la réalité dévoile que les femmes demeurent aujourd'hui sous représentées dans les corps gouvernementaux. Selon Monique Leijenaar, chaque société, chaque système politique possède ses propres valeurs, règles et procédures, lesquels influencent

²² Carolyn Moser, *Gender Planning and Development : Theory, Practice & Training*. New York, Routledge, 1993, p.74.

²³ Marilee Karl, *Women and Empowerment : Participation and Decision-Making*. London, Zed Books and the United Nations Non-Governmental Liaison Service, 1995, p.14.

²⁴ Monique Leijenaar. *Political Participation of Women and Good Governance in Developing Countries*, Netherlands, June 1999, 121 p.

positivement ou négativement les chances qu'ont les femmes de s'impliquer dans la vie politique.²⁵

En s'interrogeant sur le pourquoi de cette sous représentation, elle établit un tableau de facteurs²⁶ influençant le niveau de participation des femmes à la vie politique. Pour chaque étape du processus politique (vote, recrutement, sélection, élection et représentation), elle distingue deux types de facteurs affectant les chances qu'ont les femmes de s'impliquer politiquement : les facteurs individuels et institutionnels. Les facteurs individuels sont ceux qui impliquent les caractéristiques individuelles. Par exemple, le haut niveau d'éducation, l'expérience professionnelle, le milieu familial « politisé » dans lequel la femme aurait grandi agit favorablement sur son implication politique ; tandis que le fait d'être mariée et d'avoir de jeunes enfants, est un désavantage qui freine la femme qui aspire à la vie politique. Les facteurs institutionnels constituent selon Leijenaar l'organisation de la société, les normes et valeurs, en plus du système politique en soi.

Ce cadre d'analyse présenté par Leijenaar nous sera donc utile lors de l'analyse des données issues des entretiens faites auprès des femmes impliquées dans la vie politique au Bénin. C'est donc autour de ce cadre théorique que cette recherche sera établie et démontrée.

Ce mémoire sera divisé en trois chapitres. Le premier élabore principalement les différents aspects de la vie qui touchent les femmes béninoises. Il débute par une présentation historique de la politique au Bénin depuis la période d'indépendance. Nous présentons ensuite la situation qui prévaut chez les femmes de ce pays, et ce, aux niveaux socioculturel, juridique, économique et éducatif. Enfin, le dernier point de ce chapitre approfondit l'aspect politique dans la vie des femmes béninoises. Le second chapitre relate les résultats de nos enquêtes sur le terrain. Finalement, le troisième et dernier chapitre de ce travail répond à la question centrale de notre recherche, c'est-à-dire les raisons sociologiques, économiques et politiques d'une faible présence féminine dans l'arène politique au Bénin à l'aube du XXI^e siècle.

²⁵ *Ibid*, p.12.

²⁶ Voir tableau en Appendice D.

CHAPITRE I

ÉTAT DES LIEUX : LES FEMMES BÉNINOISES ET LA POLITIQUE

Le premier chapitre de notre recherche est important, puisqu'il effectue un portrait général des femmes béninoises dans le monde de la politique au Bénin. Mais tout d'abord, il importe d'opérer un bref survol historique de l'évolution du système politique béninois depuis la période d'indépendance jusqu'à aujourd'hui. Par la suite, nous présenterons la situation qui prévaut dans la vie des femmes béninoises sur plusieurs aspects de la société, tels que leurs statuts juridique et social, leur place dans l'éducation et dans le monde du travail. Enfin, la dernière section de ce chapitre aborde la place qu'occupent les femmes béninoises dans l'environnement politique du Bénin, c'est-à-dire au sein des instances présidentielles, gouvernementales et communales, en n'oubliant pas la participation des femmes au sein des partis politiques.

1.1 Système politique autocratique : de 1960 à 1990

Avant d'aborder la situation qui prévaut chez les femmes béninoises ainsi que leur implication dans le monde de la vie politique béninoise, il est important de situer le Bénin dans l'espace et dans le temps. Pour ce faire, nous présentons tout d'abord la situation géographique de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, pour ensuite élaborer les faits marquants de la période suivant l'indépendance du Bénin en 1960 jusqu'à la prise de pouvoir par le Général Mathieu Kérékou en 1972. Par la suite, nous abordons le règne de Mathieu Kérékou en tant que tel (1972 à 1990), qui a finalement abouti à la célèbre *Conférence des Forces Vives de la Nation* de 1990. En effet, le Renouveau démocratique qui eut lieu en 1990 au Bénin, vint changer le visage de la politique béninoise pour instaurer un nouveau système politique.

1.1.1 Situation géographique du Bénin

Petit pays d'Afrique de l'Ouest, le Bénin comptait 7 513 946 habitants en 2006²⁷ dont un grand nombre (61%) est de religion animiste²⁸. Être animiste n'empêche pas la pratique d'une autre religion. C'est pourquoi on retrouve également 19% de la population qui pratique la religion catholique, 15% l'islam et 3% sont protestants. De plus, le Bénin compte pas moins de quarante ethnies, la principale étant les Fons (49%) qui est principalement localisée dans le sud et au centre du pays. On y retrouve aussi entre autres les Adjas, les Yorubas et les Mina et au nord du Bénin on y rencontre les Dendis, les Sombas, les Baribas et les Peuls.

Le Bénin est limité à l'ouest par le Togo, à l'est par le Nigeria, au nord-ouest par le Burkina Faso et au nord-est par le Niger.²⁹ Sa proximité géographique avec le Togo et le Nigeria a fortement encouragé les échanges commerciaux ainsi que les mouvements de migrations. D'ailleurs, le port de Cotonou, capitale économique du Bénin, produit la majeure partie des recettes économiques du pays, puisqu'il dessert les pays limitrophes en marchandises. Il est donc possible d'affirmer que c'est la région du sud qui alimente en grande partie l'économie du Bénin. De plus, dans cette zone côtière chaude et humide, on cultive le maïs, plusieurs produits végétaux et l'on y produit en grande quantité l'huile de palme naturelle. La pêche artisanale est également très importante dans cette région. Le nord du pays est un peu moins productif, puisqu'on y remarque moins de précipitations, ce qui rend l'agriculture un peu plus difficile à pratiquer à longueur d'année. Toutefois, on y cultive le mil et le sorgho en grande quantité et surtout le coton qui est la première culture d'exportation au Bénin. Dans l'ensemble, on peut dire que le Bénin est un pays très arrosé, puisqu'il possède de grands lacs et rivières qui l'alimentent en eau.

²⁷ <http://fr.wikipedia.org/wiki/B%C3%A9nin#Religions>

²⁸ http://www.gouv.bj/affiche_presentation.php?id_srub=131) ; « L'**animisme** (du latin *anima* âme) est une croyance ou religion selon laquelle la nature est régie par des âmes ou esprits, analogues à la volonté humaine : les pierres, le vent, les animaux. Il se rencontre surtout chez les sociétés traditionnelles comme en Afrique, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord, en Sibérie ou en Océanie. [...] L'animisme, à la différence des religions, ne tente pas de rassembler les peuples ni ne se soumet à une vérité seule et indivisible. Les animismes sont multiples. Ils possèdent des analogies, mais aussi des différences chez des clans peu distants géographiquement. À ce titre, il est bon de signaler que les totems n'ont pas fonction d'icônes ni d'idoles, mais de lien symbolique entre la nature et le sacré. » Définition prise sur le site de Wikipedia L'encyclopédie libre, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Animisme>.

²⁹ Voir carte en Appendice E.

Malgré le fait qu'il possède tous ces atouts économiques qui pourraient lui permettre d'atteindre un niveau de vie intéressant, le Bénin demeure malheureusement aujourd'hui un des pays les plus pauvres du continent africain et du monde entier, et la situation s'aggrave de jour en jour. En effet, selon l'indice de développement humain établi par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en 1993 le Bénin était au rang 154 sur un total de 174 pays, tandis que dix ans plus tard, c'est-à-dire en 2003, il avait atteint le rang 159 pour enfin être au 161^e rang sur les 177 pays les plus pauvres du monde en 2004.³⁰ Cette pauvreté grandissante affecte toute la population béninoise, mais plus particulièrement les femmes et les enfants qui sont les premiers à en ressentir les effets négatifs.

Selon certains auteurs, cette situation de pauvreté aurait été générée par la période coloniale, puisque les colonisateurs français n'ayant pas su exploiter les terres pour le bien du pays, l'auraient plutôt fait pour leurs propres intérêts économiques.³¹ En fait, lors de la période coloniale, l'économie vouée à l'exportation était de mise. Ceci engendrait une sortie des flux de capitaux vers la métropole, plutôt qu'une accumulation dans le pays, puisqu'en 1953, on comptait plus de 75 % des échanges commerciaux du Dahomey³² avec la France, et ce à travers une grande majorité d'entreprises françaises.³³ Le développement colonial eut donc comme effet de rendre le Dahomey, actuel Bénin, hautement dépendant de la France tout en laissant son économie stagnante et malade.

Enfin, la période coloniale a laissé au Dahomey un lourd fardeau économique, puisqu'au début des années 1950, on constatait un « déficit annuel fixe substantiel »³⁴ en plus d'un déficit considérable dans la balance commerciale. Ceci aura des répercussions défavorables sur les conditions socio-économiques et politiques du Bénin depuis son accession à l'indépendance, et ce jusqu'à aujourd'hui.

³⁰ Philippe Delanne et Julien Guingnido. *Population, pauvreté et potentialité*, Rapport national sur l'état et le devenir de la population au Bénin (REP), Cotonou, UNFPA, août 2005, p.199.

³¹ Samuel Decalo, « Benin: First of the New Democracies », chapitre 4 dans *Political Reform in Francophone Africa*, dirigé par John F. Clark, Oxford UK, Westview Press, 1997, p.44.

³² Nom octroyé à ce pays d'Afrique de l'Ouest par les colonisateurs français. C'est lors du règne du général Mathieu Kérékou, en 1975 que l'on changea ce nom pour Bénin, et ce, jusqu'à ce jour.

³³ Chris Allen. « Benin », dans *Benin, The Congo and Burkina Faso: Economics, Politics and Society*, New York, Éditions Pinter, 1989, p.75.

³⁴ Manning, 1982, p.251, cité dans Allen, *ibid.*, p.75.

1.1.2 La période d'indépendance

La période coloniale prit fin le 1^{er} août 1960, jour où le Dahomey connut enfin son indépendance complète. La décolonisation de ce pays s'est déroulée sans heurts, dans le calme et la tranquillité. Toutefois, la période de réjouissance fut brève puisque la politique intérieure de ce pays d'Afrique de l'Ouest était à ce moment fortement

entachée de tous les maux d'une société en crise politique (succession de coups d'État), sociale (régionalisme, népotisme...) et économique. [...] Malgré l'indépendance octroyée et l'autodétermination, jamais les structures politiques n'auront été aussi fragiles, la société aussi déchirée, les individus aussi désarmés face aux multiples urgences qui ont brusquement et simultanément sollicité toutes leurs énergies.³⁵

En effet, comme plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne, les années 1960 sont caractérisées par une histoire politique mouvementée. C'est le défunt Hubert Maga qui fut élu Président du nouvel État indépendant et qui n'a pu exercer son rôle que durant trois ans, puisque rapidement en 1963 une série de multiples coups d'État militaires a secoué le monde politique du Dahomey, et ce, jusqu'en 1972.³⁶ Cette période fut hautement difficile pour le citoyen dahoméen, puisque le Dahomey se retrouvait devant un désordre politique (révélation de corruption, troubles syndicaux, branle-bas armés au sein des forces armées divisées). Vivant dans l'incertitude et dans la peur, le peuple béninois attendait impatiemment qu'un chef soit assez fort pour résister et ramener l'ordre et la tranquillité dans le pays, en plus de rétablir la stabilité économique.

Cela permit donc au Commandant Mathieu Kérékou, en tête du Mouvement Révolutionnaire, de diriger le dernier coup d'État le 26 octobre 1972 tout en étant accueilli par une liesse populaire.³⁷ C'est ainsi que débuta la période de règne de Kérékou qui dura jusqu'en 1990.

1.1.3 Le règne de Kérékou, de 1972 à 1990

³⁵ Francis Akindès. « Sociographie des nouvelles procédures de démocratisation », dans *Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, Éditions Karthala, 1996, p.46.

³⁶ *Ibid.*, p.47.

³⁷ *Ibid.*, p.47.

Mathieu Kérékou entra en scène dans un Dahomey en proie à des problèmes économiques, dans une société troublée par la précédente décennie de putschs militaires. Rapidement, il tenta de masquer ces problèmes en élaborant des politiques budgétaires expansionnistes à travers d'ambitieux programmes d'investissement, et ce, dans le but de donner l'impression d'un dynamisme économique. Parallèlement, de 1975 à 1978, Kérékou procéda à la nationalisation complète de toutes les entreprises et industries béninoises. Ce régime et ces projets économiques ont d'abord séduit la population béninoise qui croyait que cette nouvelle situation de stabilité politique pourrait améliorer les choses au niveau socio-économique. Toutefois, cette mascarade ne dura pas longtemps puisque l'on constata entre 1976 et 1979, des augmentations considérables des frais généraux de l'État. En effet, « le rythme annuel des dépenses de fonctionnement s'est subitement élevé à +3,0 milliard de francs CFA alors qu'entre 1960 et 1972, il n'était à peine que de +0,5 milliard de francs CFA. »³⁸ C'est ainsi que l'économie déjà faible se retrouva rapidement sur ses genoux.

Dans un même temps, c'est le 30 novembre 1975 que le Mouvement Révolutionnaire adopta les doctrines politiques de l'Est, c'est-à-dire le socialisme scientifique et le marxisme-léninisme, comme voies de développement du pays. Toutefois, cette idéologie n'aurait été que stratégique, puisque les décisions prises par le gouvernement de Kérékou étaient fort éloignées du marxisme.³⁹ Quoiqu'il en soit, ce serait grâce à cette idéologie marxiste que Mathieu Kérékou, Béninois originaire du Nord, aurait été en mesure de conserver le pouvoir pendant dix-sept années consécutives. En effet, les intellectuels, les unionistes et les étudiants du sud, qui lui auraient normalement fait front, étaient désormais de son côté, puisqu'ils devinrent radicalement frustrés contre le pouvoir colonial et contre le bloc de l'Ouest. Sans oublier les civils et les militaires du sud étaient également fervents de cette *Révolution*. Enfin, les politiques de nationalisation étaient populaires au sein de la population béninoise, surtout à Cotonou.⁴⁰

³⁸ *Ibid*, p.48.

³⁹ En effet, plusieurs contradictions pouvaient être constatées. Par exemple, tout en voulant promouvoir la participation populaire à l'élaboration et à la mise en œuvre des changements économiques et sociaux, le Gouvernement militaire et révolutionnaire (GMR), avec sa Loi fondamentale, avait comme priorité le contrôle étatique des ressources. Par conséquent, les dirigeants politiques étaient accolés à la « richesse nationale » (d'où la corruption et les détournements de fonds constatés lors du règne de Kérékou). Akindès, *op.cit.*, p.47-48.

⁴⁰ Decalo, *op. cit.*, p.47.

Malgré l'avènement de quelques politiques innovatrices, comme les efforts de développer l'économie de la région nordique du pays, le règne de Kérékou fut un réel désastre.⁴¹ En effet, tous les officiers du sud qui avaient aidé Kérékou à prendre le pouvoir ont été repoussés en dehors de l'arène politique,⁴² et c'est ainsi que l'armée béninoise maintenant composée essentiellement de nordistes, était désormais contre la population. Le Bénin de Kérékou qui devait exister sans discrimination ethnique, devint alors ségrégationniste, ce qui créa une situation de frustration au sein de la population béninoise, également déçue par ses politiques.⁴³ À cela s'ajoute de nombreuses erreurs économiques qui enlisèrent davantage le pays dans une profonde crise économique. C'est ainsi que débuta le déclin du Président Mathieu Kérékou.

En effet, entre 1970 et 1987, il est possible de remarquer un réel écroulement de l'économie béninoise. Les politiques budgétaires expansionnistes à travers de nombreux programmes d'investissements basés sur l'import-substitut, ont considérablement endetté le Bénin. Étant donné le recours facile à l'endettement extérieur durant les années 1970, le gouvernement de Kérékou créait des dépenses (accroissement des effectifs de l'armée, son adhésion à de multiples organismes régionaux, sous-régionaux et internationaux, la politique de l'emploi pour tous les sortants de l'université) afin de bien asseoir son pouvoir politique.⁴⁴ De plus, la nationalisation complète des entreprises du pays, endetta davantage le gouvernement béninois.⁴⁵ Sans oublier que la récession de la fin de 1979 et du début 1980 a d'autant plus fait vaciller l'économie du Bénin.

Ainsi, en 1987, la situation économique du Bénin était caractérisée entre autre, par un important déficit budgétaire et de la balance des paiements : entre 1970 et 1986, on constate une dette publique multipliée par dix-neuf (l'équivalent de 781 millions de

⁴¹ *Ibid.*, p.47.

⁴² Par exemple, en 1975, Michel Aikpé, un capitaine populaire du sud du pays fut assassiné, ce qui provoqua des soulèvements de masse des citoyens dans la ville de Cotonou.

⁴³ Decalo, *op.cit.*, p.47 ; Mathurin C. Hounnikpo, *Determinants of Democratization in Africa; A comparative study of Benin and Togo*, Lanham, Maryland, University Press of America, 2001, p.69.

⁴⁴ Akindès, *op.cit.*, p.48.

⁴⁵ Au début des années 1980, lorsque le Président Kérékou réalisa qu'il ne pouvait plus gérer toutes ces industries, il voulut rectifier la situation en les « re-privatisant ». Il se rendit vite compte que les entrepreneurs privés avaient désormais peur d'investir dans le pays, et plusieurs entreprises béninoises durent fermer leurs portes, occasionnant d'énormes pertes d'argent. Decalo, *op.cit.*, p.49.

dollars) et on remarque une augmentation de la dette à long terme de 15% du produit national brut (PNB) en 1970 à 56% en 1986, etc.⁴⁶ D'autant plus que les exportations représentaient en 1988 moins de 15% des importations, plusieurs fonds publics étaient détournés et les compagnies nouvellement nationalisées étaient mal gérées.⁴⁷

Cette aggravation de la situation économique au Bénin diminua le pouvoir d'achat des populations qui rapidement ont « [remis] en cause la légitimité d'un pouvoir qui n'a jamais rendu compte de son mode de gestion. »⁴⁸ En effet, très vite elles réalisent que le gouvernement marxiste de Kérékou n'était pas en mesure de remettre l'économie béninoise sur pied et de provoquer ainsi un réel changement de leur qualité de vie. À cela s'ajoutaient les accusations publiques de malversations et de corruption commises par le gouvernement de Kérékou.⁴⁹ Quoi qu'il en soit, tous ces détournements et ces dérapages économiques ont participé à augmenter considérablement non seulement l'illégitimité du gouvernement en place, mais également la dette nationale. Ce qui poussa le Bénin à déclarer faillite en 1984, et l'obligea en 1985 à négocier des prêts avec les institutions internationales dont notamment le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Ceux-ci lui ont imposé l'application de politiques d'ajustement structurels sévères qui conduisirent le Bénin à démanteler le secteur public en privatisant les entreprises et à couper dans les services civiques et sociaux, comme l'éducation et la santé par exemple.⁵⁰

Par conséquent, le gouvernement Mathieu Kérékou, étant devenu un grand débiteur du système bancaire domestique et international, il fut contraint, dès 1986, de retarder le paiement des salaires des fonctionnaires de l'État, ce qui provoqua une colère

⁴⁶ *Ibid.*, p.49.

⁴⁷ L'ouverture de deux industries nationales (la *Société de sucre de Savé* et la *Cimenterie d'Onigbolo*) ont coûté inutilement des millions de francs CFA à l'État béninois, étant donné la mauvaise gérance des comptes de ces sociétés d'État. Decalo, *op.cit.*, p.50.

⁴⁸ Akindès, *op.cit.*, p.50.

⁴⁹ Au début des années 1980, le journal national *Ehuzu* dénonçait ouvertement les faiblesses et les ratées du gouvernement en place. En effet, « de nombreux rapports et débats démontraient que plusieurs réformes instaurées durant les années 1970 étaient ineffectives, et que ceux qui étaient responsables de les administrer étaient tous très souvent incompetents, indolents et corrompus. » Citation traduite de l'anglais prise dans Allen, *op.cit.*, p.44.

⁵⁰ Decalo, *op.cit.*, p.50.

d'autant plus vive au sein de la population béninoise.⁵¹ C'est dans ce contexte, qu'à la fin des années 1980, Mathieu Kérékou se retrouvait dans une impasse. L'économie nationale s'était écroulée, il devint incapable d'honorer ses obligations financières, et les multiples protestations populaires étaient désormais difficiles à contrôler.

Face aux contraintes financières exacerbées et à la montée des tensions socio-politiques internes que cette situation économique générait, le pouvoir a organisé son autodéfense en musclant ses services de sécurité. L'adoption d'un programme d'ajustement structurel en 1989, avec ce que cela comportait de durs sacrifices pour la population, a précipité le divorce entre le pouvoir et le peuple.⁵²

Kérékou dut affronter de nombreuses protestations et dénonciations de la part des intellectuels, des enseignants, des fonctionnaires, des unionistes et des étudiants, qui étaient décidément mécontents de l'inertie du gouvernement en place et demandaient qu'un changement drastique au niveau politique survienne. Par exemple, les universitaires demandaient qu'on leur attribue leurs bourses et qu'on leur garantisse un emploi à la fin de leurs études, tandis que les enseignants et les fonctionnaires de l'État, eux, réclamaient le paiement immédiat de leurs salaires.⁵³ Toutefois, n'étant plus en mesure de répondre à toutes ces demandes, le gouvernement Kérékou, était également désormais dans l'incapacité financière et militaire d'écraser les mouvements de protestation.⁵⁴

On assista ainsi au début d'une transition politique qui allait en fait être la première transition démocratique⁵⁵ pacifique en Afrique subsaharienne. Il faut admettre

⁵¹ Michael Bratton et Nicolas Van de Walle. *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*, Cambridge University Press, 1997, p.105.

⁵² Akindès, *op.cit.*, p.49.

⁵³ En janvier 1989 on assista donc à la plus grande marche estudiantine à Cotonou. Les universitaires demandaient au gouvernement de débloquer les bourses auxquelles ils avaient droit mais qui avaient été coupées, et de leur promettre la garantie qu'ils arriveraient à trouver un emploi dans le secteur public une fois leurs études terminées. (Crawford Young. «The Third Wave of Democratization in Africa: Ambiguities and contradictions », dans *State, Conflict, and Democracy in Africa*, dirigé par Richard Joseph, London, Édition Lynne Rienner, 1999, p.23.) En juillet de la même année, les employés civils ainsi que les enseignants se sont joints aux étudiants afin de manifester dans les rues leur colère de ne pas avoir été payés pendant des mois durant. Bratton et Van de Walle, *op.cit.*, p.1.

⁵⁴ Bratton et Van de Walle, *op.cit.*, p.104.

⁵⁵ Selon la définition de Patrick Quantin, « les processus de transition se produisent à travers des conjonctures de crise dans lesquelles se développent des possibilités de changement des régimes politiques. » Un de ces changements correspond à l'installation d'une forme de

que Kérékou n'avait plus beaucoup d'alternatives, face aux nombreuses protestations populaires qui provoquèrent une situation d'instabilité interne qu'il ne pouvait désormais plus contenir. De plus, face à la crise économique interne, au délaissement des donateurs et prestataires internationaux, et devant la conditionnalité émise par ces derniers de s'ouvrir politiquement sous peine de perdre totalement tout support financier, Kérékou se devait d'agir rapidement.

C'est dans ce contexte de perte de légitimité politique que le Président Mathieu Kérékou fut forcé d'entreprendre des concessions politiques. Poussé par le retrait des donateurs internationaux,⁵⁶ il dut non seulement laisser tomber officiellement l'idéologie marxiste-léniniste le 5 décembre 1989,⁵⁷ mais il annonça qu'il abandonnait également le modèle politique monopolistique et autocratique qu'il avait appliqué durant les dix-sept dernières années.

1.1.4 Système politique au Bénin depuis la Conférence nationale de 1990

Dans cette seconde section de ce chapitre, nous présenterons d'abord cette fameuse Conférence nationale de 1990 qui permit au Bénin d'acquérir une légitimité internationale. À la suite de cette conférence, avec l'élaboration de la nouvelle constitution, il est évident que le système politique béninois changea de visage. C'est ce que nous allons illustrer en montrant sa composition c'est-à-dire l'exécutif, le législatif, les instances communales et nous présenterons également les principaux partis politiques.

démocratie qui elle, signifie la sortie de dictature et l'instauration éventuelle du multipartisme. Patrick Quantin, « Introduction », dans Quantin et Daloz, *Transitions démocratiques africaines. Dynamiques et contraintes (1990-1994)*, Paris, Édition Karthala, 1997, p.9-10.

⁵⁶ Les donateurs internationaux, mécontents du fait que le gouvernement béninois n'ait pas pu mettre en place les programmes d'austérité économique, décidèrent de suspendre le déboursement du support budgétaire qui maintenait l'État béninois à flot. Bratton et Van de Walle, *Ibid.*, p.1.

⁵⁷ Un geste que les citoyens béninois ont considéré comme anodin, puisqu'ils espéraient plutôt un changement politique fondamental et s'attendaient au paiement immédiat de leurs salaires. Bratton et Van de Walle, *Ibid.*, p.111.

1.1.4.1 De la Conférence nationale de 1990 à nos jours

La Conférence des Forces Vives de la Nation

C'est donc dans ces contextes politique, économique et social difficiles énumérés plus haut que Mathieu Kérékou décida en 1990 de la tenue de la *Conférence des Forces Vives de la Nation* qui eut lieu à Cotonou du 19 au 28 février 1990 et à laquelle participèrent environ 500 personnes. En effet, 488 délégués représentaient près de 400 circonscriptions électorales, sans compter les « personnalités et sages ». ⁵⁸ Cet événement plaça le Bénin au premier rang des pays d'Afrique subsaharienne à avoir entamé un processus démocratique par la voie d'une conférence nationale.

Toutefois, cette période fut quelque peu tendue, puisqu'on craignait toujours qu'un revirement de la situation ne soit provoqué par Kérékou et qu'il ne veuille désormais plus céder son pouvoir. Fort heureusement, cela ne fut pas le cas, car la conférence nationale béninoise a mené au vote d'une nouvelle constitution le 11 décembre 1990 et à l'organisation d'élections législatives en février 1991 et présidentielles en mars 1991. ⁵⁹ Ces élections furent certifiées comme étant justes et libres selon les observateurs locaux et internationaux. ⁶⁰ De plus, après sa défaite décisive, il a demandé pardon à toute la population béninoise pour les abus de pouvoir durant ses années de mandat et a déclaré son « profond, sincère et irréversible désir de changer ». ⁶¹

Ainsi, ce sont les tensions politiques et économiques au Bénin à la fin des années 1980, sans oublier les pressions des acteurs économiques externes, qui ont probablement poussé Mathieu Kérékou à s'engager dans la voie du pluralisme. De plus, le Bénin a bénéficié de plusieurs avantages financiers pour avoir accepté d'appliquer le système politique démocratique. ⁶² Tout laisse à croire que le Bénin avait intérêt à s'engager dans ce processus de démocratisation, non pas pour son fond, mais plutôt pour la forme. Peu

⁵⁸ Victor T. Le Vine, *Politics in Francophone Africa*, London, Lynne Rienner Publishers, 2004, p.255.

⁵⁹ Machioudi Dissou, *Le Bénin à l'épreuve démocratique : leçons des élections de 1991 à 2001*, Paris, L'Harmattan, 2002, p.27.

⁶⁰ Bratton et Van de Walle, *op.cit.*, p.2.

⁶¹ Le Monde, 13 mars 1991, cité dans Bratton et van de Walle, *ibid.*, p.2.

⁶² Entre autre, il a reçu « une prime à la démocratie » par les États-Unis qui ont annulé la totalité de leurs créances ; la France et l'Allemagne ont multiplié les prêts ainsi que les dons et en 1991, ils ont même subventionné la démocratie à 50 000 francs CFA par habitant. Akindès, *op.cit.*, p.59.

importe les raisons qui ont poussé Mathieu Kérékou à initier la Conférence des Forces Vives de février 1990, cette dernière engagea le Bénin dans la voie du multipartisme et cela donna l'occasion au peuple béninois de reconquérir l'expression politique et les libertés publiques.⁶³

La Conférence représentait « la volonté politique de mettre un terme final au régime dit 'révolutionnaire' et d'instaurer une véritable ère démocratique, c'est-à-dire un autre cadre d'épanouissement des libertés individuelles et collectives, qui est la condition indispensable à un développement économique et social durable. »⁶⁴ Condition indispensable, peut-être, mais ne menant pas nécessairement à un réel développement économique et social. C'est ce que nous avons malheureusement constaté depuis 1991.

Sur la voie de la démocratie

L'État béninois, à l'aube d'un processus démocratique, vit apparaître la formation de plusieurs partis politiques et « la mise sur pied de toutes les institutions démocratiques :

élections des députés à l'Assemblée nationale et du président de la République au suffrage universel, création de structures de contre-pouvoir comme la Cour constitutionnelle, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, la liberté de la presse, l'émergence de la société civile à travers la reconnaissance des syndicats, l'organisation des producteurs, la constitution et l'installation de plusieurs ONG, la création de plusieurs associations d'opérateurs économiques...⁶⁵

Toutes ces réformes ont été créées dans une ambiance de liberté et de paix, ce qui fait la fierté de tous les Béninois, en plus d'être hautement valorisées par la Communauté internationale à travers un support monétaire important accordé à ce pays entre 1990 et 1996.⁶⁶

Ainsi, depuis 1991, se sont succédées quatre élections présidentielles (1991, 1996, 2001 et 2006), quatre élections législatives (1991, 1995, 1999 et 2003), puis une

⁶³ *Ibid.*, p.55.

⁶⁴ Dissou, *op.cit.*, p.25.

⁶⁵ John O. Igué. *Le Bénin et la mondialisation de l'économie : les limites de l'intégrisme du marché*, Paris, Éditions Karthala, 1999, p.72.

⁶⁶ *Ibid.*, p.72.

élection communale et municipale (2002). La première élection présidentielle de mars 1991 a élu Nicéphore Soglo, ancien employé de la Banque mondiale, avec 63% des votes au deuxième tour contre Mathieu Kérékou⁶⁷. Durant les cinq années qu'il fut au pouvoir, il a eu à faire face à de nombreux défis socio-économiques et politiques qui nécessitaient d'urgentes et de profondes réformes. D'autant plus que la situation économique du pays s'était détériorée durant la période de transition démocratique incertaine.⁶⁸ En effet, Soglo s'était retrouvé Président d'un État qui, depuis le début des années 1980, était en pleine crise économique et qui tentait tant bien que mal de réduire le déficit budgétaire gonflé par les énormes dépenses des compagnies nationalisées durant les années 1970.⁶⁹

Nicéphore Soglo réussit toutefois à réduire le déficit, passant de 10,7% du PNB en 1989 à 3,1% en 1993, et ce, grâce à une augmentation des revenus, au programme de privatisation ainsi qu'à la baisse des paiements d'intérêts. Malheureusement, la dévaluation du franc CFA en 1994 eut comme conséquence de ramener le déficit à 6,6%.⁷⁰ En octobre 1993 Soglo perdit sa majorité, puisque quinze membres de la coalition se sont retirés. C'est à ce moment que sa « descente aux enfers » commença.⁷¹ Bien que respecté pour ses agissements économiques par la communauté financière internationale, Nicéphore Soglo était devenu une cible au niveau national. Le rejet du budget gouvernemental de janvier 1996 par l'Assemblée nationale, est le premier signe de l'« arrêt de mort » de Soglo.

Ainsi, il fut vaincu au deuxième tour des élections présidentielles de mars 1996 par Mathieu Kérékou qui obtint 52,49% des suffrages, car la population béninoise voulut bien le ramener au pouvoir.⁷² Ce dernier dirigea donc le Bénin pour deux mandats consécutifs, car il gagna à nouveau les présidentielles de 2001, avec 83,64% des suffrages

⁶⁷ « Chronologie politique du Bénin », site Internet
www.afrique-express.com/archive/OUEST/benin/beninpaysfiche/chronopol.htm

⁶⁸ Bratton et van de Walle, *op.cit.*, p.9.

⁶⁹ Mathurin C. Hounnikpo, *Determinants of Democratization in Africa: A comparative study of Benin and Togo*, Lanham, Maryland, University Press of America, 2001, p.79.

⁷⁰ *Ibid.*, p.80.

⁷¹ *Ibid.*, p.70-71.

⁷² « Chronologie politique du Bénin », site Internet
www.afrique-express.com/archive/OUEST/benin/beninpaysfiche/chronopol.htm

contre Bruno Amoussou.⁷³ La fin de son mandat fut caractérisée par une période de tension au sein de la population béninoise.

Le test démocratique de 2006

À l'aube des élections de 2006, le peuple béninois et la société civile étaient inquiets vis-à-vis les menaces faites par le Président Kérékou de modifier certains articles de la Constitution, ce qui mettrait en cause la stabilité et la démocratie du Bénin. En effet, la Constitution du 11 décembre 1990 en ses articles 42 et 44 ne permet pas à un président en fonction de se présenter pour un troisième mandat consécutif, ni de faire campagne pour les présidentielles après l'âge de 70 ans, et empêchait donc Mathieu Kérékou et Nicéphore Soglo de se présenter aux élections présidentielles de mars 2006. Au grand soulagement de tous, il annonça le 12 juillet 2005 son intention de ne pas changer la Constitution, ce qui lui aurait permis de se présenter une fois de plus aux présidentielles de mars 2006.

On se retrouva tout de même devant une situation politique précaire, puisque « le départ de ces deux 'géants' de leur poste avancé sur la scène politique béninoise devrait créer assurément un 'vide' aux deux pôles de la mouvance présidentielle et de l'opposition. Une telle situation constitue un défi à relever parmi tant d'autres... »⁷⁴ Les élections de 2006 ont démontré que le peuple béninois était prêt pour l'alternance politique. En effet, le départ de Kérékou et de Soglo de l'arène politique a permis l'émergence d'une course à la présidence des plus étonnantes. En effet, il y eut un record de candidatures jamais encore vu au Bénin : vingt-six candidats dont deux femmes, se sont présentés au premier tour.

Le 19 mars 2006, les Béninois ont eu la soif du changement, car ils ont élu massivement (74,51% des votes contre 25,49% des voix pour Adrien Houngbédji⁷⁵) un novice politique indépendant, le Dr. Yayi Boni dont le slogan était : « Ça peut changer! Ça doit changer! Ça va changer! ». Économiste et ancien directeur de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), il a été élu Président de la République du Bénin

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Dissou, *op.cit.*, p.9.

⁷⁵ Thomas Yayi Boni, site de Wikipédia, L'encyclopédie libre, http://fr.wikipedia.org/wiki/Yayi_Boni

pour rebâtir un Bénin nouveau, pour remettre sur pied l'économie du pays et afin de contribuer à son développement. Incontestablement, la victoire de Yayi Boni « a répondu à une soif de changement chez les jeunes et à une attente de mieux être social dans une couche de la population qui n'a guère vu son niveau de vie progresser depuis des années quand elle n'est pas frappée par un chômage endémique. »⁷⁶ De plus, lors de ces dernières élections présidentielles, le peuple béninois a fait preuve de maturité politique, car il y a participé en grand nombre (67.01% de la population⁷⁷) et ce, dans le calme et la tranquillité.

1.1.4.2 Présentation de l'organisation politique béninoise

L'exécutif et le législatif

Le régime politique au Bénin est de type présidentiel, que Machioudi Dissou appelle notamment de type monocéphale, puisque le pouvoir exécutif est constitué du Président de la République, qui est le Chef du gouvernement.⁷⁸ Il est élu à son poste au suffrage universel direct, au scrutin majoritaire à deux tours, et ce pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Le pouvoir législatif est de type monocaméral, il est composé de l'assemblée nationale non dissoluble qui vote les lois et contrôle les actions du gouvernement. L'assemblée nationale du Bénin est actuellement constituée de 83 députés qui sont élus au scrutin proportionnel,⁷⁹ et ce pour une période de quatre ans. Au Bénin, l'assemblée nationale a comme principales missions de voter les lois, de contrôler l'exécutif et de mener des débats d'orientation à travers lesquels on peut constater le point de vue de la nation.⁸⁰ Toutefois, elle ne peut en aucun cas renverser le gouvernement, et ce dernier, de pair avec le Président de la République, n'a pas le pouvoir de la dissoudre.

⁷⁶ Présidentielle du 5 mars au Bénin, Yayi Boni et Adrien Houngbédji au second tour, page Internet :

<http://www.afrique-express.com/archive/OUEST/benin/beninpol/beninpresidentielle2006-1.htm>

⁷⁷ Élection présidentielle béninoise de 2006, site de Wikipédia, L'encyclopédie libre, http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_b%C3%A9ninoise_de_2006#2.C3.A9me_Tour

⁷⁸ Dissou, *op.cit.*, p.129.

⁷⁹ Le scrutin proportionnel distribue les sièges au parlement en fonction du pourcentage de votes obtenus par les différents partis. Site de Perspective Monde, Université Sherbrooke, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/stats/0/2005/fr/15/carte/STATE.LEG.ELEC.SYS.MODE/x.html>

⁸⁰ *Ibid.*, p.130.

Elle peut toutefois mettre en accusation des justiciables au terme d'un vote à la majorité des deux tiers.

Parallèlement aux deux pouvoirs présentés ci-haut, il ne faut pas oublier de mentionner d'autres institutions de contre-pouvoir politiques qui sont grandement importantes : la haute Cour de Justice (qui est la seule autorité compétente pour juger le Président de la République et les membres du gouvernement), le Conseil économique et social (CES) et la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). Toutes ces institutions participent à la constitution d'un Bénin démocratique.⁸¹

Les instances communales

La nouvelle Constitution du 11 décembre 1990 prévoyait également une décentralisation au niveau municipal et communal, chose nécessaire pour un bon fonctionnement et la transparence dans la gestion des affaires publiques. Toutefois, il fallut attendre douze ans avant que les premières élections communales n'aient lieu, et ce, grâce à la pression faite par la société civile. Ainsi, il est possible de remarquer la fragilité et la lenteur de l'implantation de la démocratie dans un pays qui a vécu sous le joug d'un régime dictatorial pendant 17 ans.

Le territoire béninois se divise en douze départements,⁸² qui eux se subdivisent en 77 communes. Ces dernières sont à leur tour sectionnées en arrondissements, qui sont également subdivisés en village et quartier de ville. Chaque commune est dirigée par le maire et possède un conseil communal qui est formé de conseillers. Il existe également des communes à statut particulier qu'on appelle municipalités (qui possèdent donc un conseil municipal) : celles qui ont une population de plus de cent mille habitants et dont l'étendue est de plus de dix kilomètres carrés.⁸³ La décentralisation consistait à doter les circonscriptions urbaines de la personnalité morale, de l'autonomie financière et à être

⁸¹ PNUD-Bénin, *Rapport sur la situation économique et sociale du Bénin en 2002*, Cotonou, PNUD, mars 2003, p.5.

⁸² Voir les Appendices F et G.

⁸³ Cotonou, Porto Novo et Parakou sont des municipalités.

gérées par des organes élus que sont les maires et les conseils communaux ou municipaux.⁸⁴

Les premières élections communales et municipales ont finalement été tenues en décembre 2002, lors desquels l'on a noté l'élection de la mouvance présidentielle. En effet, ces élections ont été caractérisées par la création d'une nouvelle coalition de partis politiques soutenant l'action du Président de la République, *l'Union pour le Bénin du Futur* (UBF), qui obtint 31,6% des voix contre 13,32% pour la *Renaissance du Bénin* (RB) et 10,98% pour le *Parti du Renouveau Démocratique* (PRD). Tous les autres petits partis et alliances de partis de la mouvance présidentielle du Bénin ont ensemble obtenu un total de 10,85% des suffrages.

1.1.4.3 Les principaux partis politiques

Depuis le renouveau démocratique de 1990, de nombreux partis politiques ont vu le jour au Bénin. En effet, actuellement, plus de 150 partis politiques animent la vie politique du pays. Il y a tant de partis politiques, que certains affirment que cela met en doute le réel niveau de démocratie au Bénin. En effet, plusieurs partis politiques béninois « ne dépassent pas encore le cadre des clubs électoraux, beaucoup plus tournés vers la recherche de rente que vers la constitution d'un véritable contre-pouvoir. »⁸⁵ En outre, bien souvent ces partis n'ont même aucun programme valable pour une meilleure gestion de leur pays.

Cette situation est un frein à l'établissement d'un réel État de droit au Bénin. Premièrement, dans la quête d'amasser le plus de fonds possibles, les partis politiques, au lieu d'agir en tant qu'outil d'opposition du gouvernement et de promotion des femmes, font facilement allégeance au gouvernement en place.⁸⁶ Deuxièmement, puisque l'on ne compte seulement que 83 sièges à l'Assemblée nationale, plusieurs partis politiques n'y sont pas représentés. Toutefois, il advient souvent de constater que des leaders de partis

⁸⁴ www.beninensis.net/benin_politique.htm

⁸⁵ Igué, *op.cit.*, p.72.

⁸⁶ *Ibid.*, p.73.

profitent de leur position afin d'accéder à des postes de responsabilité : ministre, conseiller ou même d'ambassadeur.

Du coup, les partis politiques n'ont plus de programme d'action et ne se structurent aucunement autour d'un objectif national précis. Bien au contraire, il s'agit de partis d'obédience ethnique, dont l'apparition vient aggraver ainsi les difficultés de la construction nationale. Leur multiplicité peut être aussi considérée comme un fonds de commerce, sans oublier que le nombre élevé de ces partis rend difficile un débat consensuel sur l'avenir du Bénin, par le jeu des alliances de circonstance qui se font et se défont, selon les enjeux de la rente.⁸⁷

Enfin, la troisième et dernière conséquence négative de cette recherche de rente par les partis politiques demeure dans le fait que plusieurs d'entre eux sont pris en charge par les bailleurs de fonds et les multinationales qui veulent investir dans le pays. En effet, certains leaders politiques se retrouvent dans une situation de soumission envers ces bailleurs de fonds et multinationales qui en retour leur proposent d'importants moyens financiers grâce auxquels ils achètent facilement les voix des électeurs.

C'est pourquoi le Président Mathieu Kérékou promulgua, le 21 février 2003, la nouvelle Charte sur les partis politiques du Bénin. Grâce à celle-ci, seuls 36 partis sont actuellement en règle,⁸⁸ car désormais, les membres fondateurs doivent entre autre être issus des douze départements du Bénin, à raison de dix membres fondateurs par département, soit 120 au total.⁸⁹ Les partis doivent également présenter des candidats à la fois aux élections locales et nationales, en plus d'avoir le devoir de promouvoir et de défendre un programme politique dans le cadre de la Constitution béninoise de 1990.⁹⁰ Cette Charte stabilisa donc la situation et calma le rythme effréné auquel l'on voyait apparaître une multitude de nouveaux partis au Bénin. Il n'en demeure pas moins que les partis politiques constituent le moyen idéal pour l'accession des femmes dans le monde politique béninois. C'est ce que nous constaterons dans le dernier point de ce présent chapitre. Mais avant, il convient de présenter la situation qui prévaut chez les femmes béninoises de manière générale aujourd'hui.

⁸⁷ *Ibid.*, p.73.

⁸⁸ Voir la liste des partis politiques en Appendice H.

⁸⁹ http://www.izf.net/izf/ee/pro/index_frameset.asp?url=http://www.izf.net/izf/EE/pro/benin/2023.a

sp

⁹⁰ Wikipédia L'encyclopédie libre, 17 décembre 2005, http://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_du_B%C3%A9nin

1.2 La situation des femmes au Bénin

Le tableau du système politique béninois illustré, il est maintenant important de présenter différents aspects de la situation des femmes béninoises. Dans un premier temps, nous parlerons de la situation des femmes dans le Bénin pré-colonial pour ensuite déboucher sur celle d'aujourd'hui, et ce, pour plusieurs facettes de la société, c'est-à-dire leurs statuts juridique et social, en n'oubliant pas d'aborder les aspects de l'éducation et le problème du sous-emploi chez les Béninoises.

1.2.1 Les femmes béninoises et leur statut socioculturel

Dans la société du Bénin pré-colonial les femmes et les hommes étaient perçus comme étant complémentaires. En effet, « la conception anthropologique africaine veut que l'homme tout seul ne se réalise jamais [...]. L'homme en tant qu'individu n'a jamais rien fait de bon dans la solitude de son sexe. Il a besoin de sa deuxième dimension féminine pour devenir lui-même. »⁹¹ D'après Houéto, chez les Fons du Bénin, l'homme et la femme ont chacun leur rôle dans le ménage familial. La femme (*méjitô*: celle qui donne la vie) a un rôle intérieur, c'est-à-dire qu'elle veille à son foyer et à tout ce qui a trait à la vie, car c'est elle qui entretient la vie physique et morale.⁹² L'homme, lui, est le maître, celui qui doit assurer la postérité et le lignage. Il est donc le géniteur, le propriétaire de la terre et le commandement lui revient.

Bien que la situation actuelle soit quelque peu différente, les réalités ayant changé, les femmes béninoises ont toujours conservé leur rôle « intérieur », s'occupant des enfants et d'entretenir la maison. Même si un certain nombre de femmes travaillent à l'extérieur de la maison (que ce soit dans le secteur formel ou informel), elles doivent tout de même être de bonnes mères, de bonnes hôtes et veiller à ce que leur mari mange bien et à l'heure.

⁹¹ Colette Houéto, « La femme, source de vie dans l'Afrique traditionnelle », dans *Civilisation de la femme dans la tradition Africaine*, Paris, Présence Africaine, 1975, p.54.

⁹² *Ibid*, p.55.

En effet, il existe au Bénin plusieurs pesanteurs qui marquent la vie sociale de ce pays plus particulièrement, de nombreux tabous écrasant la vie des femmes. En effet, au sein de la société béninoise, l'on sent la pesanteur de l'omnipotence mâle, et le mépris de toute action entreprise par une femme est réel et palpable. Une des seules actions entreprises par les femmes et qui soit réellement valorisée est la « reproduction ». En fait, « le rôle de 'reproductrice' est le premier rôle que la société [béninoise] avait dévolu aux femmes et qu'elle valorise encore aujourd'hui. Car selon la mentalité commune, la capacité de procréer est la 'fonction supérieure' des femmes. »⁹³ D'ailleurs, c'est pour cette raison que les femmes stériles sont socialement perçues comme des 'diminuées', comme des sorcières, et sont victimes de multiples rumeurs désobligeantes. Toutefois, plusieurs femmes béninoises ne contrôlent pas leur rôle de « reproduction », puisqu'elles sont souvent soumises au bon vouloir ou non des maris quant à l'usage des moyens contraceptifs. Ainsi, en 2001, le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'une femme béninoise aurait eu dans la vie féconde était de 5,6 enfants, dont 6,4 en milieu rural et 4,4 en zones urbaines.⁹⁴

Non seulement le rôle social des Béninoises est d'abord la procréation, mais ce sont également elles qui sont responsables de la totalité des travaux domestiques à la maison, soit l'entretien de la maison et de la famille. En effet, pour être bien acceptée socialement, les Béninoises doivent être de bonnes maîtresses de maison. Selon une enquête faite par l'OIT en 1985, les travaux domestiques représentent à eux seuls 55% du temps de travail d'une femme par jour.⁹⁵ Dès son jeune âge, elle apprend à préparer les plats, à entretenir une maison, à plaire à son homme. Marie-Élise Gbèdo, candidate aux élections présidentielles en 2001 et 2006, soutient : « ... Ce qui n'est surprenant pour personne, [la femme] est réduite au rôle de balayeuse de cour et de faiseuse de repas des convives. Confinée uniquement dans ce rôle sans aucune perspective d'épanouissement futur, elle ne sait à quel saint se vouer. »⁹⁶

⁹³ Sourou Agnès Claire Agueh. *Femmes et accès inégal à l'emploi informel à Cotonou (République du Bénin)*, Thèse présentée à l'Université du Québec à Montréal, Mars 2000, p.157.

⁹⁴ Claire Houngan Ayemonna, et al (sous direction de). *La famille et les défis du développement au Bénin*, Cotonou, MFPSS et FNUAP, mai 2003, p.89.

⁹⁵ Chiffres pris dans le travail de recherche de Julie Chevalier, *Genre et développement au Bénin : l'évolution des conditions de la femme des années 1980 à aujourd'hui*, Université du Québec à Montréal, 20 décembre 2005.

⁹⁶ Marie-Élise Gbèdo, *Le destin du roseau*, 2005, p.14.

Par ailleurs, au niveau familial, « le statut de la femme ne lui permet pas de prendre des décisions unilatérales sans l'approbation de son mari. »⁹⁷ En fait, comme le souligne Claire Agueh, « les femmes béninoises ne sont pas du tout gâtées sur le plan socioculturel si bien qu'en plus des discriminations et assujettissements dont elles sont victimes, elles doivent obéissances et soumission à l'homme en tant que père ou mari. »⁹⁸ En effet, silence et effacement total sont les attitudes que les femmes se doivent de remplir au quotidien. Un exemple frappant est celui de la femme qui, trompée *ouvertement* par son mari⁹⁹, se doit de fermer les yeux afin de préserver son ménage. D'ailleurs cette conception sociale si profonde qui veut que la femme soit obéissante et soumise à l'homme, explique entre autres le refus parental à la scolarisation féminine. Car la croyance populaire dit que ce serait l'école qui prostituerait les filles et qui les rendrait 'arrogantes' et sans 'scrupules'.¹⁰⁰

La notion de divorce n'existe pratiquement pas dans la mentalité de la population béninoise. En effet, une femme qui 'oserait' divorcer de son mari est souvent victime de violences physique et psychique qui sont exercées autant par les membres de la belle famille que par ceux de sa propre famille, sans compter qu'on lui fait subir la dure réalité du « retrait de ses enfants, le refus systématique de son droit de garde ou de son large droit de visite ». ¹⁰¹ Ceci nous amène à présenter la situation juridique actuelle des Béninoises.

1.2.2 Le statut juridique des femmes dans le Bénin actuel

La situation juridique des femmes au Bénin demeure encore aujourd'hui difficile, et ce, malgré le fait que ce pays ait signé et ratifié plusieurs conventions favorables aux droits des femmes et à leur égalité légale vis-à-vis des hommes. Cet état de chose serait

⁹⁷ Philippe Delanne et Julien Guingnido. *Population, pauvreté et potentialité*, Rapport nationale sur l'état et le devenir de la population au Bénin (REP), Cotonou, UNFPA, août 2005, p.182.

⁹⁸ Agueh, *op.cit.*, p.163.

⁹⁹ La polygamie, bien qu'interdite au Bénin depuis 2004, et ce, depuis l'avènement du Code des personnes et de la Famille, est toujours pratiquée par des hommes de tous âges.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.164.

¹⁰¹ Geneviève Boko Nadjo. *Rapport alternatif : Le Bénin et la Convention des Nations Unies de novembre 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, Cotonou, WILDAF-BÉNIN, mai 2005, p.21.

en fait dû à la présence du *Coutumier du Dahomey* (instauré le 19 mars 1931), qui jusqu'à tout récemment (c'est-à-dire en 2004), était encore applicable et servait de recueil des coutumes existant au Dahomey de l'époque.

Selon le *Coutumier du Dahomey*,

la femme n'a pratiquement pas de droit : en raison de la faiblesse de son sexe, la femme est toujours sous l'autorité d'un père, d'un mari, d'un frère, d'un fils. Elle est considérée comme incapable d'un point de vue juridique. Elle constitue une valeur patrimoniale à cause de la dot. Elle fait partie des biens de l'homme. Elle peut même être objet de dévolution successorale et transmise aux héritiers du mari comme tout autre bien. Au total, pour le *Coutumier du Dahomey*, la femme en tant que personne n'existe pas.¹⁰²

D'ailleurs, la quasi-totalité des coutumes recensées dans le texte du *Coutumier du Dahomey* ne confère aucun droit à la femme. Malgré qu'il ne détienne plus d'autorité juridique quelconque, encore aujourd'hui, les anciennes règles de ce coutumier se font toujours sentir au sein de la population béninoise. En effet, il aurait toujours un impact sur la vie des femmes béninoises, puisque ces traditions sont toujours fort présentes dans la société.

Durant les années 1990, le Bénin s'est tout de même engagé à assurer aux femmes une meilleure protection juridique en vue de leur pleine participation au développement, et ce à travers sa nouvelle Constitution du 11 décembre 1990. Celle-ci dispose en son article 8 que « la personne humaine est sacrée et inviolable » et son article 26, prône spécifiquement l'égalité entre l'homme et la femme¹⁰³. En outre, lors de la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990, la volonté de ne plus négliger les femmes s'est davantage réaffirmée. Par exemple, le Bénin a ratifié en 1990 la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme. Il a créé en 1993 la Commission Nationale pour l'Intégration de la Femme au Développement (CN/IFD), en 1996 la Direction de la Condition féminine (DCF) et en 1998 le Ministère chargé de la Promotion de la Femme. Il ne faut surtout pas oublier la

¹⁰² Rapport national sur l'évolution de la situation de la femme au Bénin, 1994, citation prise dans Grâce Almeida Adamon, *Coutumes ancestrales et droits de la femme au Bénin*, Cotonou, PNUD, mars 1997, p.2-3.

¹⁰³ République du Bénin, *Constitution de la République du Bénin, 11 décembre 1990*, Porto-Novo, Imprimerie Nationale.

conception du tout nouveau *Code des personnes et de la famille*¹⁰⁴ en 1995, dont il fallut attendre près de dix ans pour sa promulgation.

En effet, l'apparition du *Code des personnes et de la famille* voté par le parlement en Juillet 2002, déclaré conforme à la Constitution par la Cour Constitutionnelle et promulgué le 20 août 2004, a permis une certaine amélioration des conditions juridiques des femmes. Parmi les innovations de ce code, on note « qu'une femme qui se marie a le droit désormais de garder son nom; l'âge du mariage est fixé à 18 ans pour les garçons et les filles; la polygamie est désormais interdite; le mari n'est plus le chef du ménage, la charge du foyer étant partagée de même que l'autorité parentale; les veuves et les veufs héritent du conjoint décédé. »¹⁰⁵

Ainsi, force est de constater que ces différentes actions menées par le gouvernement béninois « n'ont pas encore pu ni changer de manière notable la situation des femmes par rapport aux hommes, ni rendre absolument visibles la complémentarité et la spécificité de ce groupe social en liaison avec celui des hommes. »¹⁰⁶ En effet,

malgré les progrès importants enregistrés au plan législatif dans le cadre de cet engagement pour conférer des droits égaux à l'homme et à la femme, nombreuses sont encore les Béninoises qui, plus que les hommes, méconnaissent leurs droits et devoirs. Handicapées par le poids des traditions, elles souffrent encore de violences, de discrimination et de marginalisation par rapport aux hommes.¹⁰⁷

C'est dans ce contexte que l'on remarque la présence de plusieurs pratiques dégradantes et de violences faites à l'égard des femmes qui persistent dans la société béninoise (entre autre le mariage forcé, le lévirat, les viols, le harcèlement sexuel, la violence conjugale, etc.). En ce qui a trait à l'excision, son taux de prévalence est de 16,8% avec une forte pression dans les régions plus au nord du pays (Borgou, 57,7% et de l'Atacora, 45,1%).¹⁰⁸

¹⁰⁴ Le Code n'est malheureusement pas disponible sur l'Internet. Toutefois, on y retrouve sa table des matières à l'adresse Internet suivante : www.afrikinfo.com/lois/samples/mod1/table_cpf.pdf

¹⁰⁵ Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. *Les experts du CEDAW se félicitent des efforts du Bénin mais constatent d'importants obstacles à la protection des droits de la femme*, ONU, Communiqué de Presse FEM1512, Séances 687 & 688, 7 juillet 2005, p.1

Trouvé sur le site www.un.org/News/fr-press/docs/2005/FEM1512.doc.htm

¹⁰⁶ Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité. *Politique nationale de promotion de la femme, adoptée en Conseil des ministres le 31 janvier 2001*, Cotonou, août 2001, p.4.

¹⁰⁷ *Ibid*, p.18.

¹⁰⁸ PNUD-Bénin, *op.cit.*, 2003, p.23. .

1.2.3 Les femmes et la problématique de pauvreté au Bénin

La pauvreté est restée un phénomène massif au Bénin qui touche environ le tiers de la population totale. D'ailleurs, entre 1994-1995 et 1999-2000, on remarque en milieu rural du Bénin une augmentation de 22% du seuil de pauvreté et l'incidence de pauvreté est passée de 25,2% à 33%.¹⁰⁹ En matière de développement humain durable, l'indicateur IDH (indice de développement humain) qui était de 0,288 en 1975 a atteint 0,435 en 1999 avant de fléchir à nouveau en 2000 et 2001 où les niveaux sont respectivement de 0,411 et 0,420. Ces résultats plaçaient le Bénin, en matière d'IDH, en l'an 2000 en 157^{ème} position sur les 162 pays et 153^{ème} sur 162 pays en ce qui concerne le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat.¹¹⁰

Comme il est possible de le constater en observant le tableau 1.2, la situation de pauvreté est généralisée, puisqu'elle touche plus du tiers de la population béninoise. On note également qu'elle est beaucoup plus présente en milieu rural qu'en zones urbaines.

Tableau 1.2
Situation de la pauvreté au Bénin en 2002

Éléments	Population Rurale (59%)	Population Urbaine (41%)	Population Totale (100%)
Effectif	3 984 016	2 768 553	6 752 569
Effectif des pauvres	1 314 725	645 073	1 959 825
Incidence de la pauvreté	33%	23,3%	29%

Source : Banque Mondiale, 2003.¹¹¹

Mais qu'en est-il donc des femmes? Malheureusement, les femmes sont davantage victimes de cette situation de pauvreté. Ceci est dû à plusieurs facteurs. En fait, ce sont tout d'abord les programmes d'ajustement structurel qui ont aggravé la détérioration de la situation sociale des femmes africaines déjà amorcée par la période de

¹⁰⁹ Selon les résultats des enquêtes sur les conditions de vie des ménages ruraux (ECVR I et II).
Chiffres pris dans PNUD-Bénin, *op.cit.*, p.20.

¹¹⁰ PNUD-Bénin, *op.cit.*, p.20.

¹¹¹ *Ibid.*, p.21.

récession du début des années 1980.¹¹² En effet, ces programmes d'ajustement structurel obligèrent les gouvernements africains, notamment le gouvernement béninois, à faire de nombreuses coupures dans les services sociaux.

L'inégalité entre les sexes s'est donc accentuée dans plusieurs domaines de la société africaine telles que la santé, la nutrition, l'éducation et la formation, les opportunités économiques et la participation aux prises de décision, ceci entre autres à cause des politiques de développement correctives implantées lors des années 1980.¹¹³ Ainsi, la baisse des investissements dans les secteurs sociaux tels que ceux de l'éducation, de la couverture sanitaire, a premièrement affecté les femmes puisque l'on priorise souvent les garçons lorsque le choix s'impose.

Cette discrimination sexuelle constitue un second facteur très déterminant. En effet sur le marché du travail les hommes sont plus acceptés que les femmes. Entre autres, en raison de leur sexe, les femmes ont plus de difficulté à se trouver un emploi et plus encore elles ont une capacité de gain inférieure à celle des hommes, ce qui les rend davantage vulnérables à la pauvreté.¹¹⁴ Selon une analyse des Nations Unies, les femmes occupent rarement 1 à 2 % des positions d'administration supérieure dans les secteurs politique et économique du système mondial.¹¹⁵ La conséquence directe en est que ce sont les hommes qui dominent le marché du travail et l'arène politique.

C'est ce que l'on constate au Bénin. D'après des statistiques de 1996, « 41,6% des femmes actives exercent dans le secteur primaire, 7,6% dans l'industrie manufacturière, 44,8% dans le commerce, 4,3% dans la branche des services et 1,7%

¹¹² Sophie Bessis. « La féminisation de la pauvreté », chapitre 2 dans *Femmes du Sud, chefs de famille*, dirigé par Jeanne Bisilliat, Paris, Karthala, 1996, p.50 ; Ifi Amadiume. *Daughters of the Goddess, Daughters of Imperialism: African women struggle for culture, power and democracy*, Londres, Zed Books, 2000, p.26.

¹¹³ Amadiume, 2000, *op.cit.*, p. 23.

¹¹⁴ Naila Kabeer, « Nécessaire, suffisant ou insignifiant? Femmes, salariat et rapports de pouvoir au sein du ménage » dans Verschuur, *op.cit.*, p. 122 ; Umerah-Udezulu "The State and Feminization of Developmental Process in West Africa", chapitre 5 dans James et Etim, *op.cit.*, p.72.

¹¹⁵ UN. *The World's Women 1995: Trends and Statistics*. New York: United Nations Publications, 1995. Dans Umerah-Udezulu, dans James et Etim, *ibid.*, p.72.

dans les autres branches. »¹¹⁶ Ces statistiques démontrent que les femmes détiennent un rôle important dans le secteur primaire et dans le commerce. D'ailleurs, d'après le recensement général de la population de 1992, où les femmes représentent près de 52% de la population totale, 80% d'entre elles vivent en milieu rural et participent à la main d'œuvre agricole.¹¹⁷ Elles sont donc au premier plan du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, etc...) qui constitue la base de l'activité économique du pays fournissant environ 38% du Produit Intérieur Brut (PIB), 80% des rendements d'exportation et 75% de l'emploi.¹¹⁸ Au niveau du secteur tertiaire, le commerce constitue l'activité où la contribution des femmes est prépondérante et visible aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Notamment, en 1992, sur un total de 35 593 commerçants au détail, 31 860 soit 89,5% étaient des femmes qui s'imposent dans la vente des produits vivriers et manufacturés de source locale ou importée.¹¹⁹

Quoi qu'il en soit, en 1997, on dénombrait 43% de la population rurale qui vivait en dessous du seuil de pauvreté et 23% connaissait une situation de précarité chronique.¹²⁰ Selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH3) effectué en février 2002, au niveau national, 40% des ménages sont considérés comme pauvres, 59% en milieu rural et 14,3% en milieu urbain.¹²¹ Dans ce contexte de paupérisation de la société béninoise où les femmes et les jeunes sont généralement plus touchés, les femmes doivent travailler davantage, non plus dans le secteur public, mais bien dans celui de l'informel.

En effet, nombreuses sont les Béninoises qui tous les jours, de l'aube aux petites heures de la nuit, doivent se « débrouiller » afin d'être en mesure de subvenir aux besoins de leur famille. Car « de façon générale, les politiques d'ajustement, en réduisant les missions du service public et en opérant une contraction drastique du pouvoir d'achat, ont accru la quantité de travail assurée par la sphère domestique. »¹²² À long terme les

¹¹⁶ Ministère de la famille, de la protection sociale et de la solidarité. *Politique Nationale de Promotion de la Femme*, Cotonou, Août 2001, p.13.

¹¹⁷ *Ibid*, p.11.

¹¹⁸ *Ibid*, p.15.

¹¹⁹ *Ibid*, p.15.

¹²⁰ Statistiques tirées du Rapport du PNUD de 1997, dans *Politique Nationale de Promotion de la Femme*, *Ibid*, p.10.

¹²¹ Delanne et Guingnido, p.120.

¹²² Bessis, *op.cit.*, p. 51.

conséquences sont très graves, puisque pour compenser la réduction des revenus familiaux, les jeunes femmes béninoises accomplissent les travaux domestiques de plus en plus jeunes et surtout commencent à œuvrer dans le secteur de l'informel, et ce, au détriment de leur scolarisation. Ceci est en fait dû aux inégalités d'accès aux ressources productives et aux services. Les disparités entre les hommes et les femmes demeureront de cette manière plus fortes et les écarts ne cesseront d'augmenter en matière de scolarisation et de la représentation dans les sphères de décision.¹²³

1.2.4 Les femmes béninoises et l'éducation

Cette situation de pauvreté chez les femmes, s'ajoutant aux rôles que les normes sociales infligent aux femmes, ont tous deux une grande part de responsabilité dans l'accès à l'éducation des jeunes filles et dans l'alphabétisation des femmes au Bénin. En effet, au sein d'une famille pauvre l'on choisira de garder les filles à la maison puisque ce sont elles qui accompliront les tâches ménagères ou domestiques et on enverra plutôt les jeunes garçons à l'école. La répercussion directe de cet état de chose est qu'une grande majorité d'analphabètes en Afrique sont des femmes. Selon le rapport mondial de l'UNESCO en date de 1995, les deux tiers des adultes analphabètes sont des femmes en Afrique. Plus spécifiquement en Afrique subsaharienne, durant la même année, parmi la totalité de la population adulte, 56,8% sont analphabètes. Les femmes représentent 47,3%.¹²⁴

La situation est également très alarmante au Bénin. En effet, « au plan éducationnel, de nombreuses disparités au niveau des filles et des garçons, des hommes et des femmes sont observées dans les statistiques nationales. Il y a tout de même eu une nette amélioration depuis le début des années 1990, puisqu'en 1992 on dénombrait un taux de scolarisation de 42,7% pour les filles contre 75,3% pour les garçons, tandis qu'en 1999 le taux est passé respectivement à 61,15% et 95,26% et à 66,29% et 94,65% en l'an 2000.¹²⁵ Au niveau de l'éducation secondaire, l'on dénombre 12,3% de filles contre 25,6% de garçons, au même moment, le taux de déperdition scolaire est très élevé à ce stade (30% chez les garçons et 53% chez les filles en zone urbaine et plus marquée en

¹²³ PNUD-Bénin, *op.cit.*, p.23.

¹²⁴ Amadiume, 2000, *op.cit.*, p.25.

¹²⁵ *Politique Nationale de Promotion de la Femme, op.cit.*, p.11-12.

zone rurale : 59% contre 86%).¹²⁶ Malgré ce léger avancement, le taux brut de scolarisation chez les femmes béninoises demeure aujourd'hui encore trop bas. D'ailleurs, une grande proportion de femmes béninoises ayant entre 15 et 49 ans (64%) n'ont aucune instruction, à ce niveau le taux est particulièrement élevé en zones rurales (78%) comparativement à celui que l'on note en milieu urbain (44%).¹²⁷

Les tableaux 1.3 et 1.4 illustrent bien l'inégalité entre les sexes qui existe dans le système éducatif du Bénin. En fait, on y note clairement que les filles ont en général moins de chance d'être scolarisées que les garçons. Le tableau 1.3 montre que sur 100 individus, 35 filles ont reçu une éducation formelle entre 1995 et 1996 contre 65 garçons. Le tableau 1.4 expose que 69% des garçons terminent leurs études primaires contre 47% chez les filles. De plus, à travers ces tableaux, on remarque que plus le niveau d'instruction augmente, moins les filles/femmes sont présentes dans les établissements scolaires par rapport aux garçons/hommes.

En fait, ce faible niveau de scolarité en plus de les désavantager à plusieurs niveaux, réduit inévitablement leurs chances d'être quelque peu intéressées ou même à l'affût de ce qui se passe au niveau politique dans leur pays, ou plus encore d'aspirer à participer activement à la vie politique de leur pays. C'est ce constat que nous ferons dans la prochaine partie de ce présent chapitre.

Tableau 1.3

Répartition (en pourcentage) et effectif des élèves dans les différents niveaux d'éducation au Bénin (1995-1996)

Niveau et type d'enseignement	Sexe			Effectif
	Masculin	Féminin	Total	
Maternel	52,6	47,4	100	16 738
Primaire	63,6	36,4	100	722 161
Secondaire général	69,8	30,2	100	14 635
Secondaire professionnel et technique	65,4	34,6	100	11 167
Supérieur – formation générale	83,2	16,8	100	9 014
Supérieur – formation professionnelle	74,0	26,0	100	2 048
TOTAL	64,6	35,4	100	907 263

Source : PNUD 2001, Tableau pris dans REP 2003, p.178.

¹²⁶ PNUD-Bénin, *op.cit.*, p.23.

¹²⁷ Delanne et Guingnido, *op.cit.*, p.178.

Tableau 1.4
Taux de scolarisation selon le sexe et le niveau scolaire (Année 2000-2004)

	Taux de scolarisation		
	Chez les femmes/filles	Chez les hommes/garçons	Pourcentage d'élèves filles
Au niveau primaire	47%	69%	41%
Au niveau secondaire	13%	27%	31%
Taux brut de scolarisation supérieure	1	6	16,6%
Années d'espérance de scolarisation	5 ans	9 ans	-----

Source : Statistiques de l'UNICEF (2000-2004)

1.3 Les femmes béninoises et la politique

Durant la période coloniale, les femmes étaient peu présentes, pour ne pas dire totalement absentes de l'arène politique béninoise. Il faut tout de même mentionner que les hommes béninois avaient déjà peu de place dans le gouvernement de la métropole, puisqu'on ne comptait qu'un député à l'Assemblée nationale française, et un seul poste de conseiller territorial à partir de 1946. Les femmes restèrent alors cachées lors de la période suivant l'acquisition de l'indépendance, et également lors du premier règne de Mathieu Kérékou. Ainsi, aucune femme n'a été candidate aux élections présidentielles successives entre 1960 et 1990, et il eut fallut attendre 1989 pour enfin voir arriver la gente féminine au sein du gouvernement béninois.¹²⁸ Il est important de souligner que les partis politiques n'avaient jamais positionné de femmes sur les listes des candidats aux élections législatives avant la révolution du 26 octobre 1972¹²⁹ et qu'il fallut attendre en novembre 1979 pour voir apparaître une femme au parlement béninois.¹³⁰

Quoi que les choses aient changé positivement, les Béninoises sont actuellement toujours peu présentes dans les instances politiques comparativement à d'autres pays

¹²⁸ Le 4 août 1989, Rafiatou Karimou devient la première femme à être nommée ministre au Bénin.

¹²⁹ Pascal Assogba Zantou. *Les femmes dans la vie politique au Bénin (1960-1990)*, Mémoire de maîtrise présenté à l'Université nationale du Bénin, Cotonou, 2001, p.34.

¹³⁰ Voir site <http://www.kas-benin.de/manuel/FemmeEnPolitique.html>

d'Afrique subsaharienne, ou même d'Afrique de l'Ouest. Malgré le fait qu'elles représentent plus de la moitié de la population béninoise, les femmes sont toujours mises de côté lorsque l'on pense à combler des postes à caractère décisionnel. Ainsi, le dernier point de ce chapitre nous amènera à examiner la place qu'occupent les femmes béninoises dans l'environnement politique du Bénin d'aujourd'hui, c'est-à-dire au sein du gouvernement, à l'Assemblée nationale, dans les instances communales, au sein des partis politiques, en n'oubliant pas leur participation aux différentes élections présidentielles.

1.3.1 Les femmes au sein du gouvernement

Dans l'histoire politique du Bénin, peu de femmes ont été présentes au sein d'un gouvernement. Durant la période du régime de Mathieu Kérékou, seule une association de femmes à l'intérieur du parti unique existait : l'*Organisation des Femmes Révolutionnaires du Bénin (OFRB)*. C'est également grâce à la création, le 14 septembre 1973, du Conseil National de la Révolution (CNR) et de ses instances locales que l'accès au pouvoir chez les femmes béninoises a augmenté. En effet, les femmes avaient à ce moment un quota fixe de six conseillères dans chaque instance locale élue, ce qui permit à 19 600 femmes sur 70 000 conseillers en 1975, soit 28%, de se faire élire.¹³¹

Toutefois, au niveau de la présence des femmes au gouvernement, il fallut attendre jusqu'au 4 août 1989 pour enfin apercevoir une femme dans un ministère béninois. En effet ce fut lors d'un remaniement ministériel que Mathieu Kérékou nomma la première femme ministre de l'histoire du Bénin : Rafiatou Karimou. À ce moment, la seule femme dans un gouvernement composé de seize membres était au ministère de la Santé publique. Avec l'avènement du renouveau démocratique, l'on vit une légère augmentation de la représentation féminine dans les gouvernements successifs béninois. En effet, en mars 1990, le nouveau Premier ministre de la Transition Nicéphore Soglo, nomma deux femmes ministres contre douze hommes, élevant du même coup le taux de participation des femmes au gouvernement à 14,28%. Ainsi, Véronique Lawson, pédiatre, était à la tête du ministère de la Santé publique, tandis que Véronique Ahoyo, assistante

¹³¹ *Ibid.*, p.40.

sociale, occupait le poste de ministre des Affaires sociales, de l'emploi et du travail. Le constat s'impose : les ministères octroyés aux femmes étaient à ce moment de nature stéréotypée.

Depuis le renouveau démocratique, on ne vit pas une nette augmentation du taux de représentation des femmes dans les instances gouvernementales béninoises. En 1996, on ne comptait toujours que deux femmes ministres au gouvernement. En 2001, seules deux femmes étaient nommées ministres sur un total de 21, soit 9,5 %.¹³² C'est en fait depuis le remaniement gouvernemental du 12 juin 2003 sous le président Kérékou, qu'on notait une faible augmentation du nombre de femmes ministres, puisqu'il passait à trois sur un total de vingt ministres soit 15%.¹³³ Ce taux augmenta encore à 20% lors du gouvernement du 5 février 2005 où cette fois Kérékou nomma quatre femmes ministres.¹³⁴

En 2006, lors de l'entrée en pouvoir du nouveau Président Yayi Boni, ce fut la première fois qu'on vit autant de femmes ministres nommées dans un gouvernement béninois depuis le début du processus démocratique. En effet, le Président Yayi Boni, nomma cinq femmes sur un total 21 ministres, ce qui augmenta la proportion de femmes au sein du gouvernement béninois à 23.8%, le taux le plus élevé depuis 1990.¹³⁵ Il est important de souligner que parmi ces femmes, l'une d'entre elles occupe le poste de Ministre des Affaires Étrangères, du jamais vu au Bénin.

Si l'on relate rapidement le portrait de vie de ces femmes, il est aisé de constater qu'elles sont toutes scolarisées (maîtrise ou doctorat), et qu'elles ont de l'expérience dans

¹³² <http://www.izf.net/izf/Guide/Benin/gouvernement.htm>

¹³³ Léa Houngpè au ministère de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle ; Yvette Céline Seignon est nommée ministre de la Santé publique ; et Massiatou Loriano Latoundji est nommée ministre de la Protection sociale et de la solidarité. *Ibid.*

¹³⁴ Au ministère de l'Industrie, du commerce et de la promotion de l'emploi, Madame Massiatou Loriano Latoundji ; au ministère des Travaux publics et des transports, Madame Marie Jeanne Omichessan ; Madame Karimou Rafiatou est nommée aux Enseignements primaire et secondaire ; et Léa Houngpè pour la Protection Sociale et la solidarité. *Ibid.*

¹³⁵ Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire : Evelyne SOSSOUHOUNTO ; Ministre des Affaires Etrangères : Mariam Aladji BONI ép. DIALLO ; Ministre délégué chargé de la Micro-finance et de la promotion des petites et moyennes entreprises auprès du ministre du Développement : Sakinatou Abdou Alfa OROU ép. SIDI ; Ministre de la Famille, de la Femme et de l'Enfant : Guécadou Bawa YOROU ép. OROU GUIDOU ; Ministre de la Santé Flore GANGBO. Voir site Internet <http://www.izf.net/izf/Guide/Benin/gouvernement.htm>

le monde de la politique ou même de la société civile. Yvette Céline Seignon Kandissounon, auparavant Ministre de la Santé publique (avant le remaniement ministériel de 2003) par exemple, possède un doctorat en médecine et a œuvré comme consultante à l'ONU-SIDA et à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Massiatou Latoundji détient une maîtrise en Administration économique et sociale, tandis que Léa Houknpè, qui possède une maîtrise en économie ainsi qu'en informatique, elle a longtemps travaillé dans la « société civile » avant d'apparaître dans le monde de la politique. Rafiatou Karimou, quant à elle, est une femme politique de premier plan. Sociologue et professeur de biologie, elle fut la première femme Ministre du Bénin.

1.3.2 Les femmes députées à l'Assemblée nationale

Les Béninoises étaient également longtemps absentes des partis politiques et surtout des listes des candidats aux élections législatives, car le parti unique ne laissait pas beaucoup de place aux femmes. Toutefois, elles apparurent discrètement à l'Assemblée nationale révolutionnaire en 1984, puisqu'à ce moment 3,7% des élus étaient des femmes, soit (6 femmes sur 196 élus). En 1989, le taux avait baissé et était de 3% (6 femmes élues sur 206).¹³⁶

Les femmes députées sont aujourd'hui moins nombreuses proportionnellement que les femmes présentes au gouvernement. Il est important de mentionner que les femmes ministres sont nommées contrairement aux femmes députées qui doivent être élues par le peuple. En fait, présentement, c'est-à-dire au cours de la quatrième législature, six femmes ont été élues députées sur un total de 83, ce qui équivaut à un pourcentage de 7,23%. Toutefois, il est à noter que c'est le plus haut taux depuis le renouveau démocratique et que le pourcentage de femmes inscrites par rapport au nombre de candidats a évolué de 4,6% en 1991 à 9,9% en 2003.¹³⁷

¹³⁶ Pascal Zantou, *Les femmes dans la vie politique au Bénin (1960-1990)*, Mémoire de maîtrise présenté à l'Université nationale du Bénin, Cotonou, 2001, p.36.

¹³⁷ Geneviève Boko Nadjo. *Rapport alternatif : Le Bénin et la Convention des Nations Unies de novembre 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, Cotonou, WILDAF-Bénin, mai 2005, p.10.

En effet, les premières élections législatives de 1991 ont confirmé le fait que le Bénin s'était réellement engagé dans la voie de la démocratisation. Cependant, on notait une lacune : peu de femmes étaient représentées à l'Assemblée nationale. Seulement une femme a été élue députée, alors que trois autres ont siégé à l'Assemblée à titre de suppléantes lors de la première législature. Sur les 64 sièges de l'Assemblée nationale, l'on ne comptait que quatre femmes (6,25%). En 1995, la situation s'est détériorée, puisque l'on enregistra l'élection de quatre femmes à l'Assemblée nationale sur un total de 83 députés (4,82%).¹³⁸

En 1999, la situation demeura stable avec quatre femmes à l'Assemblée nationale : Béatrice Symphorose Lakoussan, députée du Parti Social Démocrate (PSD), Amoudatou Ahlonsou-Gbadamassi du Parti du Renouveau Démocratique (PRD), Justine Chodaton et Rosine Soglo de la Renaissance du Bénin (RB). D'ailleurs, les trois dernières ont été réélues pour un second mandat en mars 2003. Il ne faut pas non plus omettre de mentionner les quatre suppléantes¹³⁹ : Houyimi Kovi-Kovi (commerçante, née en 1956, RB), Anagonou Keitchio (commerçante, née vers 1946, RB), Sébastienne Loco (ménagère, née en 1953, RB) et Affiavi Colette Awadji (institutrice, née vers 1964, de l'Alliance IPD Gamésu).¹⁴⁰

Suite aux élections législatives de mars 2003, trois nouvelles députées de sexe féminin ont été élues par le peuple béninois et ont rejoint les bancs de l'Assemblée nationale aux côtés des trois autres mentionnées précédemment : Madeleine Achadé de l'Union pour le Bénin du Futur (UBF), Lamatou Alaza du Mouvement Africain pour le Développement Et le Progrès (Madep) et Rafiatou Karimou du Madep. Toutefois, cette dernière n'a pas pu remplir son mandat, puisqu'elle fut nommée ministre au gouvernement par le Président Mathieu Kérékou. C'est donc son suppléant Théophile A.

¹³⁸ Roger Gbégnonvi, *Les législatives de mars 1995*, Fondation Friedrich Naumann, p.60. Pris sur site Internet : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/059059.pdf>.

¹³⁹ Les suppléants (es) sont en second rang dans les listes électorales sont ceux/celles qui agissent en tant que députés dans l'éventualité où ceux ou celles qui ont été élus tombent malades ou décèdent.

¹⁴⁰ Jean-Claude Barbier *et al.* *Élections et changements sociaux : femmes féministes au Bénin – Rosine Soglo et Marie-Élise Gbédo* –, Bordeaux, CEAN, n°11, novembre 2003, programme « Les élites politiques et leurs relations locales », p.3. Article publié sur le site Internet <http://cean.u-bordeaux.fr/EPIL11.html>.

Baba (un homme) qui la remplaça à l'Assemblée. Ce qui fait que nous comptons actuellement cinq femmes députés à l'Assemblée nationale.

Comme nous l'avons fait pour les femmes ministres, il est important de relater rapidement le portrait de ces femmes qui ont été élues par le peuple béninois. Tout d'abord, plusieurs d'entre elles sont dans la cinquantaine, mariées, commerçantes ou dirigent leur propre entreprise. Amoudatou Ahlonsou-Gbadamassi par exemple, commerçante de profession, a accompagné son défunt mari¹⁴¹ dans le monde de la politique en étant elle-même élue députée aux deuxième et troisième législatures (1995 et 1999) et elle se présenta également à la quatrième législature (2003) pour être une fois de plus élue sur la liste du PRD. Justine Chodatou, née en 1935 est également commerçante. Madeleine Achadé, nouvellement député en 2003, est née en 1950, mariée et pharmacienne de profession. Lamatou Alaza, quant à elle, est née en 1952 d'une famille musulmane. Mariée et mère de quatre enfants, elle dirige une entreprise de marketing de Cotonou.

Béatrice Symphorose Lakoussan, ex-épouse (donc aujourd'hui divorcée) du Président Mathieu Kérékou et mère de cinq enfants est née en 1943 et est magistrat de formation. Ayant assumé plusieurs postes de responsabilité à la Société nationale d'assurance et de réassurance (SONAR) et au Ministère de la Justice, de la législation et des droits de l'homme, cela l'a amenée à enfin s'impliquer dans le monde de la politique en faisant campagne pour la députation en 1999 et en 2003 (où elle ne fut pas réélue). Enfin, Rose Marie Vieyra ou communément nommée Rosine Soglo, épouse de Nicéphore Soglo (anciennement Président de la République du Bénin de 1991 à 1996 et présentement maire de Cotonou), est née à Cotonou en 1934. C'est elle qui fonda le parti de la Renaissance du Bénin en 1992, dont elle est aujourd'hui la présidente. Elle fut élue députée trois fois consécutives dans la ville de Cotonou (en 1995, 1999 et en 2003).

Non seulement, on retrouve peu de femmes qui siègent à l'Assemblée nationale, mais en plus, on n'en retrouve aucune dans le bureau de l'Assemblée, ni dans les bureaux

¹⁴¹ Moucharafou Gbadamassi, né le 14 octobre 1938, licencié en droit privé de la faculté d'Orléans, fut procureur général à la cour d'appel de Cotonou. Il fut également le membre fondateur et vice-président du PRD. Il fut élu député en 1995 et en 1999, l'année de son décès. (Jean-Claude Barbier, *ibid.*, p.2.)

des Commissions permanentes de l'Assemblée.¹⁴² Et ce, bien qu'il y ait plusieurs femmes ayant derrière elles une véritable carrière politique. De plus, malgré le fait que bien des femmes comme Karimou Rafiatou ou Rosine Soglo, auraient pu diriger l'Assemblée, ce fut une fois de plus un homme qui a été élu à la tête de l'Assemblée nationale lors des dernières élections législatives de 2003.

1.3.3 Les conseillères élues

Le portrait des conseillères élues aux élections communales et municipales est quelque peu différent, puisque pour les premières élections de ce genre, il est à signaler que plusieurs femmes ont non seulement fait campagne, mais nombreuses sont celles qui ont été élues. En effet, il est possible d'observer une plus grande participation des femmes dans les instances communales, puisqu'en 2002, lors des élections communales on comptait une implication étonnante de femmes, 440 femmes sur un total de 6224 candidats, ce qui représente 7,1%.¹⁴³ Ceci déboucha sur l'élection de 47 femmes conseillères au Bénin sur un total de 1189 conseillères et conseillers élus, soit 3,9%. Toutefois, seules 43 femmes occupent actuellement le poste de conseillère, soit l'équivalent de 3,6%. Ce taux est relativement élevé, si l'on considère que ce n'était que les premières élections municipales. Par contre, seulement 2 femmes sur un total de 77 maires ont été élues aux mairies de Kérou, au nord du pays et de Pobè situé au sud-est du pays, ce qui équivaut au taux minime de 2,5%.¹⁴⁴

C'est dire que les femmes ont perdu des villes puisque, avant la décentralisation, plusieurs femmes avaient été nommées à la tête de circonscriptions urbaines, entre autres à Porto-Novo, Lokossa et Natitingou. Et ces femmes l'ont mérité car ces trois dernières villes (plus une autre) ont été notées comme ayant été les plus méritantes pour l'amélioration de leur environnement.¹⁴⁵

On peut donc affirmer que le monde communal et municipal est presque entièrement un monde d'hommes aussi.

¹⁴³ Geneviève Boko Nadjo, *op.cit.*, p.14

¹⁴⁴ *Ibid.*, p.14.

¹⁴⁵ Océanique, la revue du CCF, 2002 – Aménagement urbain, n° 43, 50 p. cité dans Barbier, p.3.

Heureusement, il existe présentement des associations béninoises qui tentent de défendre la cause des femmes et d'amener plus de femmes à s'engager dans le processus de prise de décision. C'est le cas du « Réseau des femmes élues conseillères du Bénin » (REFEC-Bénin), association présidée par Madame Irène Koukoui (conseillère élue à Porto-Novo) et créée avec le soutien financier de l'ambassade royale du Danemark et avec l'appui de l'ONG RIFONGA. Au sein du réseau, les femmes conseillères de tous les partis ont décidé de s'unir afin de canaliser leurs forces pour améliorer les conditions des femmes dans le monde de la politique. Par exemple, un des enjeux majeurs de ce regroupement est de négocier de bonnes places sur les listes électorales des divers partis aux prochaines élections.¹⁴⁶

1.3.4 Les femmes au sein des partis politiques

L'avènement du multipartisme au Bénin a favorisé une grande multiplication de partis politiques. Parallèlement, depuis la période du Renouveau démocratique, les femmes y sont de plus en plus nombreuses. En effet, devenir membre d'un parti politique constitue pour les femmes béninoises une porte d'entrée dans le monde de la politique. Puisque les partis politiques « ouvrent la porte aux postes élus, ils ont [donc] la clé de l'accès des femmes à la vie politique ».¹⁴⁷

Toutefois, afin d'accéder aux instances de décision nationales ou locales, il faut avoir été choisi et placé sur la liste électorale du parti politique auquel on appartient. En effet, le choix des candidats par les différents partis constitue le passage déterminant sur le chemin du parlement. On remarque bien souvent que les femmes, en plus d'être peu nombreuses en tant que candidates, sont positionnées en fin de liste électorale, ce qui par conséquent bloque leur entrée au parlement ou au conseil municipal. On note tout de même de l'amélioration puisque le nombre de femmes inscrites par leur parti en tête de liste ou en tant que suppléantes, est passé de 9,3% en 1991 à 23,1% en 2003.¹⁴⁸

¹⁴⁶ *Ibid.*, p.3.

¹⁴⁷ Ballington, *op.cit.*, p.217.

¹⁴⁸ Boko Nadjo, *op.cit.*, p.14.

Au Bénin, un seul parti politique est actuellement dirigé par une femme : le parti de la Renaissance du Bénin (RB) dirigé par Rosine Soglo. Un parti, c'est bien trop peu si l'on considère qu'il y a 36 partis politiques officiellement reconnus dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest.

1.3.5 Les femmes dans la course pour la présidence

Le Bénin était en mars 2006 en pleine campagne électorale pour l'élection d'un nouveau président de la République. Nous avons constaté un nombre record d'inscriptions féminines, puisque parmi les 26 candidats, deux sont des femmes (7,4%) : Marie-Élise Gbèdo et Célestine Zanou.¹⁴⁹

Lorsque l'on pense aux femmes candidates à la présidence, le nom de Marie-Élise Gbèdo vient automatiquement en tête. S'étant présentée comme candidate aux élections présidentielles de 2001, elle se retrouve encore une fois dans la course pour la présidence en 2006. Avocate de formation, elle est également, depuis avril 2004, Présidente de l'Association des Femmes Juristes du Bénin (AFJB). Elle fut également nommée Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme par Mathieu Kérékou le 19 mai 1998, carrière ministérielle qui fut courte puisqu'elle ne dura que treize mois. Enfin, Marie-Élise Gbèdo fut la première et la seule candidate féminine aux élections présidentielles de mars 2001, à laquelle elle n'avait obtenu que 8 125 suffrages, soit 0,36% des votes.¹⁵⁰

La seconde femme à s'être lancée dans la course vers la magistrature suprême de 2006 se nomme Célestine Zanou. Née le 06 avril 1960 au Bénin, ayant fait de hautes études, elle est géographe et agro-économiste de formation. Elle est également consultante en sécurité alimentaire, en économie du développement et paix. Mme Zanou a été directrice de cabinet du ministère du plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi de 1996 à 1997, et directrice de cabinet du Président de la

¹⁴⁹ Virgile Ahissou, « Vingt-six prétendants... un fauteuil », article pris sur le site de BBC Afrique, *Présidentielle 2006 au Bénin*, http://www.bbc.co.uk/french/specials/1618_benin_elex/page3.shtml

¹⁵⁰ *Présidentielles 2001*, <http://www.afrique-express.com/archive/OUEST/benin/beninpol/presidentielle2001.htm>

République de 1998 à 2001. Quoi que cela n'arrive pas souvent au Bénin, Célestine Zanou démissionna de son poste de directrice de cabinet du Président en 2001, avec la conviction que les valeurs auxquelles elle croit allaient enfin s'imposer.¹⁵¹ Surnommée la dame de fer, « elle n'a nullement l'intention de se présenter comme étant candidate de sexe féminin. Elle est candidate un point c'est tout. »¹⁵²

Toutes deux divorcées, elles apparaissent excessivement occidentalisées aux yeux de leurs consœurs et de l'avis des hommes. « Elles sont contestées et ne rencontrent guère le succès escompté. »¹⁵³ Toutefois, leur présence est importante, car grâce à leur exemple de persévérance il y a de bonnes chances à ce qu'éventuellement les mentalités changent au sein de la société béninoise que les choses avancent au niveau de la place de la femme dans les instances politiques.

Conclusion

Les inégalités d'accès aux opportunités de développement entre les hommes et femmes du Bénin s'observent principalement dans les domaines socioculturel, économique, juridique et éducatif, en plus de s'afficher dans l'exercice du pouvoir politique, « qui constituent tous des dimensions essentielles du développement humain ». ¹⁵⁴ L'analyse que nous avons faite de ces différentes inégalités, dévoile que la pauvreté au Bénin possède un visage féminin, chose qui a des répercussions sur les autres couches sociales, notamment les enfants et les jeunes, plus particulièrement sur leur éducation. Cette situation de féminisation de la pauvreté n'encourage donc pas les femmes à s'impliquer dans la vie politique ou même seulement à s'y intéresser.

Malgré le fait qu'il y ait eu une amélioration dans l'implication des femmes béninoises en politique, elles demeurent toujours minoritaires dans un monde constitué majoritairement d'hommes. La notion de pouvoir demeure donc ambiguë dans le contexte socioculturel béninois où les femmes occupent une position de subordination par rapport

¹⁵¹ Jean-Marie Sédolo, « Le sens de la candidature de Célestine Zanou », *Le Matinal*, N° 2269, mercredi le 18 janvier 2006, p.15.

¹⁵² *Ibid*, p.15.

¹⁵³ Barbier, *op.cit.*, p.1.

¹⁵⁴ Delanne et Guingnido, *op.cit.*, p.183.

aux hommes. Les disparités au plan politique « montrent que les droits Humains sont vécus dans un ordre d'inégalité de genre »¹⁵⁵, inégalités qui touchent plus souvent les femmes, ce qui explique leur vulnérabilité sociale et leur marginalisation politique. Mais concrètement, pourquoi en est-il ainsi? Quelles sont les raisons qui expliquent le faible taux de participation des femmes à la vie politique béninoise? Avant de répondre clairement à cette question de recherche, il est important de présenter les résultats de nos enquêtes faites directement sur le terrain. Ainsi, le second chapitre fera l'état des données collectées pour cette étude, présentera les canevas d'entrevue ainsi que les femmes interviewées.

¹⁵⁵ Delanne et Guingnido, *op.cit.*, p.181.

CHAPITRE II

RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE TERRAIN

Cette section de notre travail a pour but, dans un premier temps, de présenter le déroulement de la collecte des données, dans un deuxième temps d'exposer les deux canevas d'entrevues et enfin de dévoiler les résultats de nos enquêtes entreprises sur le terrain.

2.1 La collecte des données

2.1.1 Lieu de l'étude

Tout d'abord, pourquoi le Bénin? Ce pays a été choisi, parce que les femmes sont moins présentes dans l'arène politique béninoise comparativement à d'autres pays d'Afrique subsaharienne. C'est donc pour cette raison que nous avons décidé d'étudier cette question relativement au Bénin.

L'enquête sur le terrain a eu lieu dans le sud du pays, c'est-à-dire dans les capitales économique et politique que sont respectivement Cotonou et Porto-Novo. Voyons à présent l'échantillonnage des populations interviewées.

2.1.2 L'échantillonnage des populations interviewées

Notre échantillon de recherche comprend un total de cent vingt personnes, dont quarante sont des femmes politiciennes et quatre-vingt sont des personnes de la population béninoise en général.

2.1.2.1 Les femmes politiciennes

Notre échantillon d'étude auprès des femmes politiciennes était sélectif. En effet, ce sont seulement les femmes ayant fait campagne au moins une fois pour être élues à un poste politique que nous avons choisi d'écouter, laissant ainsi de côté celles qui ont été nommées par le Président de la République. Les femmes ministres ne sont pas élues par le peuple béninois, et les interviews ne nous conduiraient pas forcément vers une plus grande compréhension des raisons d'une faible participation politique féminine au Bénin.

Nous avons interviewé un total de quarante femmes politiciennes, dont vingt-et-une (52,5%) ont été élues et dix-neuf (47,5%) n'ont pas eu la chance d'accéder à un poste en politique par la voie de l'élection. Comme le révèle le tableau 2.1, parmi les femmes qui ont été élues, nous avons rencontré six femmes députées et quinze femmes conseillères. Il n'a pas été facile de rencontrer les femmes députées de la présente législature à l'Assemblée nationale, c'est pourquoi nous avons eu la chance de nous entretenir qu'avec une seule femme présentement députée. Quant aux deux femmes mairesses, il nous fut malheureusement impossible de les rencontrer étant donné la distance qui nous séparait des villes de Kérou et de Pobè. Pour ce qui est des femmes qui ont fait campagne mais qui ne furent pas élues, nous en avons rencontrées huit qui ont participé aux élections législatives, dix aux élections communales et municipales, et une seule qui a été candidate aux élections présidentielles. Il nous importait peu qu'elles aient été élues ou non, car c'est à travers leur vie et les obstacles rencontrés lors de leur cheminement en politique, que nous cernerons les raisons qui expliquent le faible taux de participation de la gente féminine à la vie politique au Bénin.

Tableau 2.1
Les femmes politiciennes interviewées

	Femmes députées	Femmes mairesses	Femmes conseillères	Femmes aux élections présidentielles	TOTAL	
					N	%
Femmes élues	6	0	15	0	21	52,5
Femmes non élues	8	0	10	1	19	47,5
TOTAL	14	0	25	1	40	100

2.1.2.2 La population béninoise en général

Nous avons également cru important de procéder à quatre-vingt entrevues auprès de la population en général, afin de prendre le pouls des électeurs béninois face à notre objet d'étude. C'est ainsi que quarante-sept Béninoises et trente-trois Béninois, analphabètes ou scolarisés, venant du sud du pays ont été interviewés. La sélection des gens à interroger s'est faite autant de façon sélective qu'aléatoire. En effet, nous avons choisi les villes de Cotonou, Porto-Novo et de Ouidah afin de connaître l'opinion de la population en générale vis-à-vis de l'implication des femmes en politique. Ainsi, quarante personnes ont été interrogées dans la ville de Cotonou, vingt-cinq dans la capitale de Porto Novo, et quinze à Ouidah. Dans chacune des villes, nous nous sommes rendus dans les différents marchés afin de rencontrer le plus de femmes possible, nous sommes allés à plusieurs points de rencontre des *zémidjans* (conducteurs de taxis-moto), nous avons visité les enseignants de diverses écoles publiques et privées, et enfin nous avons interrogé des passants au hasard.

2.1.3 Le déroulement des entrevues

Les entrevues faites auprès des femmes politiciennes se sont déroulées dans le sud exclusivement, c'est-à-dire dans les villes de Cotonou, de Porto-Novo et de Ouidah. Nous avons tout d'abord interviewé des femmes qui ont fait campagne pour la députation ainsi que les candidates non élues aux élections communales et municipales. Ensuite, nous avons procédé aux entrevues auprès des femmes conseillères du Bénin. Enfin, nous avons eu la chance de nous entretenir avec une actuelle femme députée sur les six présentement au parlement.¹⁵⁶ Les cinq autres femmes interrogées furent également députées mais lors des législatures précédentes.

Les entrevues faites auprès des politiciennes béninoises se sont en général bien déroulées. Quelques entretiens furent plus difficiles que d'autres, étant donné le niveau de scolarité de certaines femmes rencontrées. Nous devions donc trouver quelqu'un pour traduire à la fois nos questions en langue locale et les réponses des femmes en français.

¹⁵⁶ Pour des raisons de confidentialité, les noms des politiciennes ne seront pas dévoilés dans ce mémoire.

Ces entrevues étaient naturellement très longues. D'autres entrevues étaient au contraire trop courtes, car certaines femmes tenaient à nous rencontrer au bureau où elles étaient occupées et n'avaient pas beaucoup de temps à nous accorder. Ainsi, les entretiens étaient d'une durée de 25 minutes à une heure et demie. De manière générale, les entrevues furent fructueuses et les femmes qui oeuvrent dans le domaine politique étaient ouvertes et disposées à se confier à nous pour le bien de cette présente recherche.

Une fois les entretiens auprès des politiciennes terminés, nous avons entrepris les entrevues auprès des populations béninoises en général. Pour ce faire, nous avons utilisé le second canevas d'entrevue¹⁵⁷ qui convient davantage à la population béninoise. Nous avons débuté les entrevues à Cotonou, pour ensuite nous rendre à Porto-Novo et enfin à Ouidah. Ces entrevues se sont bien déroulées dans l'ensemble. Autant les femmes que les hommes répondaient ouvertement à toutes nos questions. Une fois de plus, un obstacle important que nous avons tout de même rencontré est la barrière linguistique. En effet, quelques Béninois n'avaient pas un niveau suffisamment élevé en français pour pouvoir converser dans cette langue. Toutefois, tout comme pour les entrevues auprès des politiciennes, nous avons remédié à cette situation en faisant appel à des interprètes béninois (hommes et femmes) afin de pouvoir mener à bien les entretiens en langues locales. Ainsi, les entrevues pouvaient durer entre 45 minutes et une heure et demie

Quant à la méthodologie de compilation des données, au tout début nous avions la chance d'enregistrer nos entrevues à l'aide d'une enregistreuse, pour ensuite transcrire les réponses intégrales des interviewés dans un fichier informatique. Malheureusement, à la suite d'un accident malencontreux, celle-ci s'est brisée et il nous fallut écrire dans un calepin les réponses (le plus intégralement possible) des interviewés. Après avoir complété les entretiens auprès des femmes politiciennes et auprès de la population béninoise, nous avons constaté que plusieurs réponses qualitatives revenaient souvent et qu'il nous était alors possible de les compiler sous forme de tableaux (que l'on retrouve en appendice I). C'est pourquoi à partir de données qualitatives, nous avons pu en ressortir des données quantitatives.

¹⁵⁷ Voir l'Appendice C.

2.2 Présentation des canevas d'entrevues

2.2.1 Le but des entrevues

Les rencontres tenues avec les femmes politiciennes servaient principalement à : déterminer les différents obstacles et difficultés qu'elles ont rencontrés lors de leur parcours dans la vie politique ; savoir s'il existe des différences entre une femme et un homme en politique ; et enfin, nous permettaient de mieux connaître leur point de vue quant aux raisons qui expliquent le faible taux de participation féminine dans le monde politique béninois. De plus, de façon générale, ces entrevues nous ont permis de déterminer davantage les différents facteurs économiques et politiques qui défavorisent les femmes lors de leur implication dans les instances politiques béninoises.

Quant aux entrevues faites auprès de la population en générale, elles nous ont donné l'opportunité de mieux cerner les raisons qui poussent les hommes et les femmes à voter ou non pour les femmes. De plus, à la suite de ces rencontres, nous avons été davantage en mesure de déterminer les raisons socioculturelles qui désavantagent les Béninoises à s'engager ou à percer dans le monde de la politique.

2.2.2 Présentation des femmes politiciennes selon le canevas d'entrevue I

2.2.2.1 Les questions fermées

La première partie du questionnaire servait essentiellement à déterminer l'identité de ces femmes. Ainsi, nous présentons dans cette partie du travail les différentes questions à travers divers tableaux (dont la majeure partie se retrouvent en Appendice I) qui nous aideront à élaborer un portrait global des femmes politiciennes interviewées.

Dans un premier temps, il était important de connaître leur âge. Sur les quarante femmes rencontrées, huit avaient entre 40 et 49 ans, vingt-huit étaient âgées de 50 à 59 ans, et seulement quatre femmes avaient plus de 60 ans. De plus, comme vous pouvez le

constater en consultant le tableau 2.2 ci-dessous, plus de la moitié des femmes sont mariées (57,5%) et sont des mères (52,5%).

Tableau 2.2
Le statut matrimonial des femmes par rapport à leur accession à la vie politique

	Femmes mariées avec enfants	Femmes mariées sans enfants	Femmes divorcées avec enfants	Femmes divorcées sans enfants	Femmes veuves	TOTAL
Femmes élues	15	1	2	0	3	21
Femmes non élues	6	1	7	3	2	19
TOTAL	21	2	9	3	5	40

L'analyse de ce tableau fait ressortir que le statut matrimonial des femmes peut influencer leur électorat. En effet, seulement deux femmes sont divorcées sur les vingt-et-une femmes interviewées qui ont été élues soit 9,5%¹⁵⁸, comparativement à seize femmes mariées qui représente 76,2%. D'ailleurs, nous aborderons lors du prochain chapitre l'importance qu'accorde la société béninoise au mariage et au fait d'avoir des enfants ou non. En effet, il est très mal vu socialement qu'une femme ne soit pas mariée ou encore qu'elle soit divorcée, et c'est pour cette raison qu'il est plus facile pour une femme béninoise d'être élue si elle est mariée et est au foyer.

Par rapport au niveau d'éducation des femmes interviewées, il est à noter que rares sont celles qui n'ont reçu aucune formation, car seules trois femmes sont analphabètes : une est conseillère, la seconde fut députée, et la dernière fut malheureuse aux élections municipales de 2002. Comme nous le constatons dans le tableau I-1¹⁵⁹, sur le total des femmes politiciennes rencontrées, onze ont atteint le niveau du primaire, onze le niveau secondaire, et sept femmes ont pu accomplir quelques certificats. Quant à la

¹⁵⁸ Selon une étude faite juin 2001 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique du Bénin (INSAE), le taux de divorce chez les femmes béninoises est de 5%. INSAE, *Enquête Démographique et de Santé au Bénin 2001 (EDSB-II)*, Maryland USA, ORC Macro, juin 2002, p.89.

Disponible sur le site Internet : <http://www.measuredhs.com/pubs/pdf/FR133/00FrontMatter.pdf>

¹⁵⁹ Voir l'Appendice I.

formation supérieure, qu'elle soit générale ou technique, huit femmes sur quarante ont eu la chance d'atteindre ce niveau d'éducation. Il est difficile d'affirmer avec certitude que le niveau d'éducation influence l'électorat des candidates. En fait, au contraire, selon les chiffres présentés dans le tableau I-1, il nous paraît plus logique de prétendre que cela n'a aucun impact, car la majorité des femmes élues, soit treize femmes, ont atteint le niveau primaire (six femmes) ou secondaire (sept femmes). Toutefois, aux dires de plusieurs politiciennes béninoises, cela influence grandement leur chance d'accéder à des postes nominatifs plus importants, comme par exemple d'être nommée adjointe du maire pour une conseillère.

Lorsque l'on s'attarde sur les croyances religieuses des femmes qui aspirent faire de la politique ou celles qui œuvrent déjà dans ce domaine, aucune conclusion n'a pu être constatée. Il n'a pas été possible de savoir si leur croyance religieuse influence ou non leur électorat, mais lorsque l'on analyse les résultats présentés dans le tableau I-2 on constate que la majorité des femmes que nous avons interviewées et qui ont été élues sont principalement de religion catholique (76,2%).

Toutefois, cela ne suppose pas qu'il y ait une corrélation positive quant à la religion pratiquée par les femmes et leur chance de succès en politique, d'autant plus que notre échantillon de recherche était axé dans le sud du pays, là où la religion catholique domine.

Dans le cas de l'ethnicité des femmes voulant faire de la politique, au regard des entrevues faites auprès de ces femmes politiciennes, elle n'influence aucunement leur chance d'être élues ou non. De manière unanime, elles ont affirmé n'avoir jamais été victimes de problème ethnique lors de leur parcours politique. Toutefois, elles nous ont confié qu'il est généralement plus facile d'être élues dans son propre village, mais pour cela, elles doivent y vivre ou alors avoir les moyens financiers de s'y rendre le plus souvent possible durant la campagne électorale afin d'être connues des habitants.

Quant aux activités économiques pratiquées par les femmes politiciennes interviewées, la majorité d'entre elles sont commerçantes. En effet, vingt-trois femmes

politiciennes interviewées (57,5%) oeuvrent dans la vente et le commerce de produits (nourriture, tissus, etc.) dans les divers marchés des capitales économique et politique que sont Cotonou et Porto Novo.¹⁶⁰ D'autres, principalement celles qui n'ont pas été élues, ont créé leur propre organisation non gouvernementale (ONG) et tentent d'aider le peuple béninois autrement que par la politique. On rencontre aussi quelques enseignantes, avocates, restauratrices et des pharmaciennes.

Parmi les femmes interviewées, seulement onze ne sont pas du tout membres de partis politiques¹⁶¹, dont neuf n'ont pas eu la chance d'être élues lors des élections par le passé. Quant aux femmes qui sont membres d'un parti politique, elles sont en grande majorité membres du parti politique la Renaissance du Bénin (RB), un des plus grands partis du Bénin, dirigé par Madame Rosine Soglo.¹⁶² En effet, parmi les vingt-et-une femmes élues, quatorze sont membres de la RB, tandis que cinq sont membres du Parti du Renouveau Démocratique (PRD) et deux sont indépendantes. Les femmes non élues, sept font partie de la RB et trois sont membres du PRD. On peut expliquer cela par le fait que notre échantillon se situait principalement dans le sud du pays, à Cotonou où Nicéphore Soglo de la RB fut élu maire en 2002 et à Porto-Novo où le PRD est rentré à la mairie.

À la question de savoir si les femmes font partie d'un groupe ou d'Associations de femmes, nous avons constaté que la grande majorité des femmes ont répondu positivement. D'ailleurs, toutes les femmes élues conseillères font partie du Réseau des Femmes Élues Conseillères (RÉFEC). En effet, à la suite des premières élections municipales et communales, les femmes conseillères élues se sont organisées en réseau. De plus, les femmes élues députées font partie du Réseau des Femmes Parlementaires du

¹⁶⁰ Par le fait même ce taux reflète l'énorme place que prennent les femmes dans le secteur commercial au Bénin. En effet, selon le Rapport du PNUD de 1998 sur le développement au Bénin, les femmes dirigent 84% des établissements de commerce dans le pays et 95% des restaurants du secteur informel. D'ailleurs selon le même rapport, la contribution des femmes au Produit intérieur brut (PIB) du Bénin était de 34,5% en 1998. Michée Boko, « Économie-Bénin : Ces femmes chefs d'entreprise qui dominent les affaires », Inter Press Service News Agency, Cotonou, 29 octobre 2002. Article trouvé sur le site Internet :

<http://ipsnews.net/fr/interna.asp?idnews=1399>

¹⁶¹ Les femmes indépendantes interrogées ont d'abord été élues sous un parti politique et se sont ensuite retirées pour devenir indépendantes.

¹⁶² Comme mentionné plus haut, Rosine Soglo a fondé le parti de la Renaissance du Bénin en 1992 qui a premièrement été dirigé par son mari, Nicéphore Soglo. C'est depuis les législatives de 1999 et 2003 que Rosine Soglo fut élue député à la tête de ce parti.

Bénin qui regroupe actuellement aussi bien les députées que les femmes ministres, ainsi que celles qui ont occupé ces postes par le passé. Les femmes non élues font aussi partie d'associations de femmes diverses, leur permettant d'échanger sur leurs expériences tout en acquérant de nouvelles connaissances et compétences importantes pour éventuellement être élues.

Enfin, en ce qui concerne la question de savoir si les femmes ont de l'aide à la maison pour l'accomplissement des tâches domestiques, la majorité des femmes élues a répondu oui (dix-neuf femmes sur vingt-et-une, soit 79%), car elles affirment que gérer la famille et faire de la politique demande beaucoup de temps et d'organisation. Seules quelques unes (deux femmes) n'ont aucune aide à la maison, car pour elles, il est important que leurs enfants sachent faire la cuisine et soient en mesure de s'occuper de la maison sans aide des « *vidomègons* »¹⁶³ ou de bonnes. Les femmes qui n'ont pas été élues nous ont en majorité confié avoir eu l'aide des « *vidomègons* » ou bonnes à la maison lors de leur campagne électorale (quinze femmes sur dix-neuf, soit 79%). Plusieurs d'entre elles ont conservé cette aide, puisqu'elles oeuvrent toujours dans la politique et ont donc besoin d'appui à la maison. Cette question était importante, car elle nous permettra de déterminer si le temps constitue un obstacle à l'implication ou à l'accession à la vie politique de la femme béninoise. Nous aborderons cet aspect ultérieurement.

2.2.2.2 Les questions ouvertes

Cette partie de l'entrevue avait comme but de déceler les raisons, les objectifs qui ont poussé les femmes à s'engager dans la vie politique institutionnelle. Les diverses questions nous ont permis de découvrir les différents obstacles qu'elles ont rencontrés lors de leur ascension en politique. Entre autres, les obstacles tels que le contrôle des ressources monétaires, la position ou la réaction de leur mari et/ou des proches parents lors de l'annonce de leur volonté de s'impliquer dans la vie politique béninoise. Nous examinerons si ces divers blocages ont eu une quelconque influence sur leur entrée ou leur cheminement en politique.

¹⁶³ « *Vidomègon* » en langue fon signifie « personne à charge » et fait référence à des mineurs âgés de moins de 15 ans. En raison des difficultés financières de leurs parents ces enfants, des filles pour la plupart, se voient confiés à des tiers, parfois même à des inconnus, qui s'engagent à prendre soin d'eux et leur offrir un bon encadrement. Toutefois, ces enfants sont souvent utilisés aux fins des tâches domestiques.

Un autre aspect abordé, est le support que ces femmes ont reçu de la part de leur parti politique, et de quelle façon s'est manifestée cette aide. La réponse des femmes à ces questions nous édifiera par rapport aux raisons qui les amènent parfois à se désengager de la vie politique. Si les femmes répondaient négativement à l'une ou l'autre de ces questions, il était important de savoir les raisons qui expliquent leur désaccord ou leur détachement vis-à-vis leur engagement en politique.

De plus, de façon générale, nous avons voulu savoir les motivations profondes des femmes qui se lancent dans le domaine de la politique au Bénin. Nous avons également cru important de leur demander si selon elles, les femmes ont un réel pouvoir décisionnel au sein du gouvernement béninois, même étant ministre ou député. Dans le même ordre d'idées, nous les avons interrogées afin de savoir si être politicienne est de plus en plus difficile vu qu'elles sont peu nombreuses à œuvrer dans le monde de la politique béninoise, et également s'il existe des différences fondamentales entre un homme et une femme en politique.

Enfin, nous avons questionné ces femmes à propos des raisons qui expliquent leur faible taux de participation dans les instances politiques institutionnelles du Bénin, et les différentes solutions afin d'améliorer ou de corriger cette situation.¹⁶⁴

2.2.3 Présentation de l'échantillonnage selon le canevas d'entrevues II

2.2.3.1 Les questions fermées

Tout comme pour la description du canevas d'entrevue I, la première partie du questionnaire nous permet de mieux connaître les Béninoises et Béninois interviewés. Ainsi, l'âge, le statut matrimonial, le niveau de scolarité atteint, la religion, l'ethnie et la langue parlée sont des aspects de leur vie que nous avons considérés importants d'aborder. Pour une plus grande synthèse du travail, nous présenterons les différentes

¹⁶⁴ Les résultats à ces questions seront analysés en profondeur au cours de la dernière section (point 2.3) de ce présent chapitre.

questions par le biais de différents tableaux qui nous aideront à élaborer un portrait global des femmes et hommes béninois interviewés.

Il faut admettre que, parmi les quatre-vingt personnes interrogées, quarante-sept sont de sexe féminin et trente-trois de sexe masculin. Le tableau 2.3 de la page suivante illustre leur répartition par rapport aux différents groupes d'âge. En effet, nous avons voulu interviewer des femmes et des hommes de tous les groupes d'âge, afin d'être davantage en mesure d'évaluer la perception globale des électeurs béninois. Les choses sont quelque peu différentes pour ce qui est de la situation matrimoniale des électeurs interrogés, car la majorité des femmes (30 sur 47, soit 63,8%) et des hommes (27 sur 33, soit 81,8%) sont mariés (voir tableau I-5).

Tableau 2.3
Sexe par rapport aux différents groupes d'âge

Sexes	Groupes d'âge					TOTAL
	18 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	
Féminin	7	10	10	13	7	47
Masculin	3	9	12	6	3	33
TOTAL	10	19	22	19	10	80

Le niveau de scolarité était un aspect très important de cette enquête, car il était intéressant de savoir si le niveau de scolarité des Béninoises et Béninois influe sur leur opinion vis-à-vis des femmes qui font de la politique. Nous avons donc divisé les niveaux de scolarité en cinq catégories : n'est jamais allé(e) à l'école ; a atteint le niveau primaire ; a atteint le niveau secondaire ; a obtenu le baccalauréat (type français) ; a fait des études supérieures. Ainsi, nous pouvons voir au tableau I-4 que des hommes et des femmes de tous les niveaux de scolarité atteints ont été interrogés. Il faut remarquer que 14% des personnes interrogées sont analphabètes; et qu'une faible proportion des personnes rencontrées a fait par exemple des études secondaires (22 sur 80, soit 28%). Il sera donc fort intéressant d'analyser les réponses de ces différentes catégories par rapport au niveau de scolarisation dans la prochaine partie de ce travail.

Le tableau I-5, lui, présente la religion pratiquée par les Béninoises et Béninois enquêtés. La religion est selon nous un aspect important dont l'on doit tenir compte, car elle nous permet de savoir si la religion du peuple influence son choix lors des scrutins. Notons tout d'abord que 41,25% des personnes interrogées nous ont dévoilé être catholiques, 30% sont musulmans, tandis que 15% sont issus de religions diverses (céleste ou autres sectes), et 47,5% sont animistes.

Concernant l'ethnie des Béninois interrogés, le tableau I-6 révèle qu'ils sont en majorité Fons (28 sur 80, soit 35%) et Yorubas (18 sur 80, soit 22,5%). Cela s'explique par le fait que les entrevues ont été entreprises à Cotonou, où l'ethnie fon domine et où l'on rencontre plusieurs minas venant du sud-ouest du pays (région de Ouidah et Grand-Popo). La ville de Porto-Novo est constituée entre autres de Yorubas et de Gouns.

Par rapport aux métiers pratiqués par les Béninois et Béninoises interrogées, nous pouvons affirmer qu'ils sont très variés. En effet, chez les hommes, nous avons rencontré cinq enseignants, deux agents maritimes, trois agents commerciaux, deux comptables, trois hôteliers, cinq commerçants, deux revendeurs d'essence, deux étudiants, deux *zémidjans*¹⁶⁵, deux mécaniciens, un forgeron, trois retraités, et un avocat. Chez les femmes, par contre, la majorité d'entre elles sont des marchandes (35 sur 47, soit 74,4%). Ce sont celles qui ont d'ailleurs un niveau de scolarité restreint, le niveau secondaire étant le plus élevé. Parmi les douze femmes restantes, l'on rencontre une directrice scolaire, une employée de l'État et deux secrétaires. Quatre femmes, les plus jeunes, sont étudiantes, tandis que deux autres femmes sont actuellement sans emploi, formées en marketing et en hôtellerie. Enfin, les deux dernières sont magistrate et enseignante.

Parmi les quatre-vingt Béninois interviewés, seul un homme est membre d'un parti politique, le PRD (Parti du Renouveau Démocratique). Tous les autres, hommes ou

¹⁶⁵ « Les *zémidjans* appelés aussi *zem* sont des moto-taxis que l'on ne trouvait jusqu'alors qu'à Cotonou (Bénin) sont désormais présent à Lomé (Togo) » et dans quelques grandes villes africaines. *Zémidjan* signifie littéralement *emmène-moi vite* ou encore "prends-moi brusquement" en fon, langue du sud du Bénin. Ils sont très appréciés par la population, car ils comblent les lacunes des transports publics. Pour quelques centaines de Franc CFA (quelques dizaines de centimes d'euro), ils emmènent leurs clients, indépendamment de l'état des routes et de l'heure du jour ou de la nuit, dans n'importe quel coin de la ville, où les taxis traditionnels ne peuvent pas toujours se rendre. » <http://fr.wikipedia.org/wiki/Z%C3%A9midjan>.

femmes ne sont aucunement intéressés à s'impliquer en politique, et ce, pour des raisons que nous analyserons plus loin dans ce travail.

La situation demeure semblable à la question de savoir s'ils sont membres d'une organisation non gouvernementale (ONG), car seulement trois hommes et quatre femmes ont répondu par l'affirmative. Par contre, en ce qui a trait à la participation des Béninoises dans une association de femmes, plusieurs d'entre elles (40%, c'est-à-dire 19 femmes sur 47) nous ont dévoilé faire partie d'un regroupement de femmes. En effet, comme le font plusieurs femmes du Bénin, ces femmes âgées de plus de 45 ans et d'un niveau de scolarité limité retrouvent l'aide et l'appui socioéconomique à travers différentes associations de femmes.

2.2.3.2 Les questions ouvertes

Cette partie de l'entrevue faite auprès de la population en général permet essentiellement de déterminer les différentes raisons socioculturelles qui expliquent le faible taux de participation des femmes dans la vie politique béninoise. En effet, les Béninoises et Béninois étant celles et ceux qui votent lors des diverses élections municipales ou communales, législatives et présidentielles, ils participent grandement à déterminer le nombre de femmes élues dans les instances politiques béninoises.

Par la suite, nous avons questionné les Béninoises et Béninois par rapport à leur opinion vis-à-vis des femmes qui s'impliquent dans la vie politique du Bénin, en n'oubliant pas de leur demander si une femme qui se lance en politique doit être mariée et avoir des enfants. Dans un même ordre d'idées, nous les avons interrogé sur les femmes divorcées qui font de la politique, à savoir si elles sont aptes à gérer un pays, une ville, une commune ou un arrondissement. Parallèlement, nous avons demandé aux 80 Béninoises et Béninois si les hommes sont plus doués à faire de la politique que les femmes.

Nous avons également tenté de savoir auprès d'eux les raisons qui selon eux expliquent le faible taux de femmes dans la vie politique du Bénin, et les voies et moyens afin de remédier à cette situation.

Enfin, nous avons voulu savoir s'ils avaient déjà voté pour une femme auparavant, que ce soit au niveau des instances communales ou municipales, à la députation ou à la présidence, tout en n'oubliant pas de leur demander la raison de leur choix. Puis, finalement, nous avons recueilli leur avis par rapport aux deux femmes qui ont participé aux dernières élections présidentielles de mars 2006.

2.3 Analyse des résultats

2.3.1 Les femmes oeuvrant dans le milieu politique

Les deux premières questions posées aux Béninoises engagées dans le monde politique, concernaient les raisons qui les ont initialement poussées à s'impliquer dans la vie politique du Bénin, ainsi que leurs objectifs à atteindre. Lors des entretiens, les femmes nous ont exposé plusieurs réponses à ces questions. C'est ce que relève le tableau I-7 de l'appendice I.¹⁶⁶

Ainsi, ce tableau révèle que 52,5% des femmes politiciennes (soit 21 femmes sur les 40 interviewées) se lancent en politique afin d'améliorer les conditions socio-économiques des femmes du Bénin. De plus, 42,5% nous ont également dévoilé faire de la politique pour tenter de contribuer au développement de leur pays, de leur ville ou de leur commune, tandis que 40% nous ont affirmé vouloir changer les choses et les mentalités des Béninoises et Béninois. On constate également que 35% des femmes enquêtées ont comme objectif politique de corriger l'injustice qui règne dans la société béninoise et dont sont victimes plusieurs femmes. Ainsi, il est possible d'affirmer que nombreuses sont les femmes qui se lancent en politique afin de tenter d'améliorer le sort des femmes béninoises. Enfin, ce tableau nous dévoile qu'il est important pour plusieurs

¹⁶⁶ Il est à noter qu'il ne nous a pas paru nécessaire de différencier les réponses des femmes élues de celles qui n'ont pas été élues lors de scrutins, car toutes les femmes avaient des ambitions et des rêves en s'engageant en politique.

femmes (22,5%) de faire de la politique pour montrer à la population béninoise que les femmes ont tout comme les hommes les capacités d'exceller dans des domaines généralement occupés par les hommes, et qu'il faut donc servir de modèle aux autres femmes et jeunes filles (17,5%).

La question suivante concernait le cheminement des femmes politiciennes dans le monde de la politique béninoise. Cette question est selon nous très importante, car elle nous permettra d'en ressortir les raisons qui découragent souvent les femmes béninoises de s'engager en politique, et donc de savoir pourquoi il y a peu de femmes dans ce domaine au Bénin. Ainsi, les tableaux I-8 et I-9 nous exposent les diverses difficultés rencontrées par les femmes politiciennes enquêtées. Toutefois, le premier expose leurs réponses selon leur statut matrimonial, le second lui, selon l'élection ou non des candidates interviewées.

À la question de savoir si leur cheminement à la vie politique a été facile, on constate que malgré qu'elles aient été élues ou non, 92,5% des femmes ont trouvé leur parcours politique difficile. En effet, rares sont celles (7,5% des femmes interviewées) qui ont affirmé n'avoir rencontré aucune embûche lors de leur cheminement en politique. D'ailleurs, le tableau I-10 nous dévoile que ce sont exclusivement les femmes élues qui n'ont vécu jusqu'à maintenant aucune difficulté au cours de leur expérience politique.

Ainsi, comme nous pouvons le constater en consultant ces deux mêmes tableaux, 45% des politiciennes nous ont confié qu'il est difficile de concilier la vie familiale avec la vie politique, car ce sont généralement elles qui doivent remplir les tâches ménagères et s'occuper des enfants à la maison. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle 35% des politiciennes interrogées nous ont également affirmé qu'il n'est pas facile pour une femme de prendre la place qui lui revient dans la vie politique, car la vie familiale les oblige souvent à ne pas être en mesure d'assister à certaines réunions tardives.

De plus, ils nous révèlent que 37,5% des femmes interrogées trouvent qu'il leur est difficile de vivre le désaccord de leur mari ou de la famille. D'ailleurs, le tableau I-8 dévoile que sur les quinze femmes qui ont rencontré cette difficulté, dix sont divorcées,

soit 66,7%. Enfin, le manque de ressources financières fait également obstacle à l'implication des femmes en politique, car 32,5% des femmes interrogées nous ont avoué avoir déjà fait face à cet obstacle à un moment de leur cheminement en politique.

L'obstacle familial ou marital est vécu par une grande majorité des femmes politiciennes interviewées. C'est pourquoi, nous avons considéré important de les questionner à ce sujet. Le tableau I-10 permet d'avoir une idée des différentes réactions des hommes béninois lorsque leur femme leur annonce vouloir faire de la politique. Ainsi, ce tableau atteste qu'une grande proportion de maris, soit 27,5%, n'étaient pas d'accord au préalable, mais avec le temps ils ont fini par reconnaître que la politique était importante pour leur épouse et ont finalement cédé. Par contre, ils acceptaient souvent ce fait sous certaines conditions (22,5%) comme celles de remplir toutes les tâches ménagères avant de sortir de la maison, ou de rentrer à une heure raisonnable. Toutefois, ces mêmes femmes ont vécu difficilement leurs débuts en politique, car elles devaient souvent supporter les crises de jalousie (25%), ou même la peur du mari vis-à-vis de ce que l'entourage public et familial allait penser (25%) du fait qu'elle fasse de la politique (socialement mal vue au Bénin). Dans 15% des cas, cela se terminait par des divorces.

Toujours en observant le tableau I-10, on constate que d'autres femmes ont eu plus de chance, puisque 17,5% des femmes interrogées nous ont dévoilé avoir été encouragées et appuyées par leur mari et 15% des femmes nous ont même confié avoir été convaincues par le mari de s'engager dans la vie politique.

Ce dernier constat fait, nous avons cru important de demander aux politiciennes béninoises si elles avaient reçu beaucoup d'appui de la part de leur entourage, soit leur famille et amis, et de leur parti politique. À cette question, les femmes devaient nous confier sous quelle(s) forme(s) se manifestait cette aide. C'est l'objet du tableau I-11 qui nous révèle donc que 72,5% des femmes politiciennes interrogées ont dit avoir reçu de l'aide de leur entourage, c'est-à-dire de leur famille, de leurs amis et/ou des gens de leur quartier. Selon 24 femmes, soit 60%, cette aide se manifestait en un support moral, c'est-à-dire en des encouragements, du soutien affectif, des conseils, etc. Quant à l'appui offert par les partis politiques, les femmes sont moins nombreuses à avoir affirmé en avoir obtenu. En effet, 21 femmes, soit 52,5%, nous ont dit avoir reçu de l'aide de la part de

leur parti politique. Parmi ces femmes, 17 sont des candidates élues et quatre seulement sont des candidates non élues. On constate donc que le parcours politique fut nettement plus difficile pour les femmes qui n'ont pas eu la chance d'être élues. Selon les dires des femmes, les partis politiques béninois les ont principalement aidé en leur donnant un peu de support monétaire (les sommes étant modestes pour les candidates conseillères) ou logistique.

Tout en restant dans le même ordre d'idées, la question suivante consistait à demander aux femmes politiciennes si selon elles il y a beaucoup de femmes au sein du parti politique. Elles affirment pour la plupart qu'il y a de plus en plus de femmes membres des partis politiques béninois et qu'elles occupent davantage des positions importantes dans les partis. Elles nous ont également affirmé qu'il y a beaucoup de femmes militantes lors des élections. Toutefois, les politiciennes rencontrées n'ont pas pu nous fournir de chiffres quant à leur nombre exact, et nous n'avons pas fait d'enquêtes auprès des différents partis politiques.

Les femmes politiciennes sont unanimement d'accord pour affirmer que les femmes s'intègrent bien au groupe lors des réunions politiques. Toutefois, 15% des femmes conseillères nous ont confié que plusieurs autres s'expriment rarement lors des réunions ou des discussions, qu'elles ne s'impliquent donc pas réellement pour la cause du peuple. D'ailleurs, l'une d'entre elles nous a affirmé :

...Aucune femme ne s'exprime dans le parti. Peut-être que c'est dû à un complexe d'infériorité. Par exemple, j'ai toujours donné mes idées, mais les femmes ne me supportent jamais. Parfois, lorsque je parle lors d'une réunion, personne ne répond, on m'ignore et on change de sujet. Les femmes ne reprennent pas non plus mon idée. On ne m'écoute pas parce que je suis une femme. Parfois j'écris même mes questions sur une feuille que je donne à un homme d'un autre parti afin qu'il pose la questions à ma place!...

De plus, 37,5% des femmes interviewées nous ont dévoilé que lors des réunions où de grandes décisions doivent être prises que les hommes attendent que les femmes ne soient obligées de rentrer à la maison avant de voter. Le témoignage d'une des femmes nous en fait la démonstration :

...Un soir, lors d'une réunion de parti, c'était comme si les hommes attendaient que les femmes partent. Les femmes ayant des préoccupations familiales elles ont dû quitter plus tôt que les hommes. J'étais la dernière femme à partir, c'est-à-dire vers minuit. Le lendemain matin, nous étions devant le fait accompli : les hommes avaient voté une décision importante, et ce, sans l'avis des femmes. Les hommes n'aiment pas tout dire devant les femmes, surtout pour les grandes décisions...

Il n'existe pas de réunions spécifiques pour les femmes et, il n'y a pas non plus beaucoup de projets spécifiques pour les femmes. Certains partis politiques tel le PRD oeuvrent pour la sensibilisation des femmes afin qu'elles s'engagent en plus grand nombre en politique.

Par ailleurs, à la question de savoir si les femmes détiennent un réel pouvoir décisionnel en politique au Bénin, la majorité des femmes politiciennes interviewées étaient ambivalentes. En fait, plusieurs nous ont affirmé qu'il était difficile de répondre à cette question, étant donné que chaque personne, homme ou femme, doit se soumettre à un niveau hiérarchique plus élevé avant de ne prendre des décisions importantes.¹⁶⁷ Quoiqu'il en soit, 60% des femmes conseillères nous ont dit qu'il leur était souvent impossible de mettre en place de nouveaux projets pour les femmes de leur commune, car en plus de devoir obtenir l'accord du maire, elles doivent avoir les moyens financiers, chose que le parti ou la ville ne leur fournit pas facilement ou même pas du tout. Toutefois, fort heureusement, 70% des femmes interrogées nous ont dit constater que les femmes béninoises en politique peuvent aujourd'hui davantage exprimer leur opinion tout en étant considérées et ont le pouvoir de trancher des dossiers sans que les hommes ne les influencent dans leur décision.

À la question 29 de notre canevas d'entrevue qui est de savoir si les femmes aiment voter pour les femmes au Bénin, la majorité des politiciennes rencontrées nous ont répondu que non. En effet, selon 80% des femmes interviewées, les femmes béninoises ne sont pas solidaires entre elles et ne témoignent pas de sympathie pour les femmes qui s'impliquent dans la vie politique. Au contraire, elles sont souvent jalouses de

¹⁶⁷ Il faut mentionner que ces hauts niveaux hiérarchiques sont principalement occupés par des hommes.

l'acquisition de pouvoir de leurs consœurs, ou alors elles possèdent toujours leurs préjugés vis-à-vis les femmes qui font de la politique. Toutefois, d'autres interviewées soit 20%, affirment que les femmes sont de plus en plus ouvertes d'esprit et votent de plus en plus pour les candidates femmes.

Maintenant voyons l'opinion des femmes politiciennes interrogées quant aux différences qui existent entre une femme et un homme en politique. Comme nous pouvons le constater dans le tableau I-12, 27,5% des Béninoises interviewées nous ont affirmé que selon elles, la femme est plus rigoureuse et moins corrompible que l'homme. Par le fait même, un nombre considérable de femmes (20%) nous ont confié que contrairement à la femme (qui fait ce qui est bon pour la communauté : 17,5%), l'homme ne pense qu'à ses intérêts personnels. De plus, ce tableau nous dévoile que 27,5% des politiciennes admettent que les femmes ont à faire face à davantage de difficultés lors de leur parcours en politique que les hommes, obstacles que nous avons mentionnés plus haut (voir tableau I-9).

Le tableau I-13 nous fait l'état des différentes raisons qui expliqueraient le faible taux de participation féminine à la vie politique du Bénin. Les deux raisons les plus mentionnées par les femmes politiciennes rencontrées sont la mentalité populaire des Béninois qui estiment toujours que la politique soit une affaire d'homme (32,5%), ainsi que le manque de solidarité entre les femmes du Bénin (32,5%). Sur les quarante femmes rencontrées onze (27,5%) nous ont également affirmé que le facteur socioculturel influence négativement les femmes béninoises de s'impliquer en politique, ce qui expliquerait du même coup pourquoi, selon 30% des femmes interviewées, les Béninoises ne s'aventurent pas en politique à cause de leur mari. Un autre fait important à considérer dans l'analyse de ces résultats d'enquête, concerne le fait que 26,3% des candidates non élues nous ont affirmé que le mauvais positionnement sur les listes électorales affectent également les chances de réussite que peuvent avoir les Béninoises qui se lancent en politique, chose qui peut les décourager à continuer. Une femme malheureuse à la députation témoigne :

...Lorsque j'ai mentionné à mon chef de parti mon intention de faire campagne à la députation en 1991, il m'a dit qu'il me soutiendrait. Qu'il voulait que ce soit moi la future députée. Mais il y a eu des jeux de coulisses. D'autres membres sont allés le convaincre que ce ne devait pas être moi. À la dernière minute, j'ai vu que mon nom s'était retrouvé à la fin de la liste. J'ai donc décidé que la vie politique n'était plus pour moi...

Sans compter les rivalités qui peuvent exister entre les membres du parti concernant le positionnement d'une femme en tête de liste ou en deuxième position sur la liste des candidats. Une femme conseillère a affirmé :

...Les autres membres du parti étaient jaloux. Ils n'étaient pas d'accord avec le fait que je sois positionnée au deuxième rang sur la liste électorale du parti. Mais le Président qui me supportait a même payé les membres pour qu'ils se taisent. Ils disaient tous que je n'étais pas compétente pour faire campagne...

Vis-à-vis ces différentes raisons pouvant expliquer le faible taux de participation des femmes béninoises en politique (voir tableau I-13), les femmes interviewées nous ont confié quelques suggestions quant aux solutions à envisager pour une plus grande visibilité des femmes à la vie politique du Bénin. Celle qui fut de loin la plus mentionnée est de promouvoir la scolarisation des filles (55%), car c'est grâce à l'éducation qu'elles auront non seulement les qualifications requises, mais qu'elles posséderont plus de confiance en elles-mêmes. De plus, selon 22,5% des politiciennes rencontrées, il serait important de réserver des quotas aux femmes sur les listes électorales et aux postes nominatifs au gouvernement. Sans oublier que 26,3% des femmes non élues nous ont suggéré de mettre les femmes candidates à de bonnes positions sur les listes lors des campagnes électorales. Enfin, la sensibilisation sous plusieurs formes, que ce soit auprès des maris, de la population en général ou des Béninoises en tant que tel, fut une autre proposition qui pourrait amener les femmes à s'impliquer davantage à la vie politique béninoise.

À la question de savoir si la situation s'était selon elles améliorée depuis quelques années, les femmes nous ont confié que les choses commencent à changer certes, mais pas assez rapidement à leur goût. En effet, elles sont toutes d'accord pour affirmer que c'est depuis le Renouveau démocratique que les femmes sont davantage présentes dans

les instances politiques et se font de plus en plus élire. Toutefois, plusieurs Béninoises ont toujours peur de se lancer en politique pour les raisons évoquées dans le tableau I-16. Les politiciennes interviewées s'entendent pour affirmer qu'elles souhaitent que les Béninoises sortent de leur situation de pauvreté, qu'elles s'émancipent et qu'elles soient donc plus présentes aux postes de décision au Bénin.

2.3.2 La population béninoise

La première question était de savoir s'ils avaient déjà occupé un poste en politique et sinon, ce qui les en avait découragé. À cette question, aucune femme n'avait déjà été engagée dans la vie politique béninoise, et seul un homme avait répondu positivement à cette question. Comme nous pouvons le constater au tableau I-15, diverses raisons ont été évoquées, mais celle qui priorisait chez les femmes est le manque d'intérêt envers la politique. En effet, 27,7% des femmes nous ont avoué n'avoir jamais été intéressées à la vie politique. De plus, parmi les femmes interviewées, 19,1% pensent ne pas être en mesure de faire de la politique, parce qu'elles ne sont pas assez éduquées, et parce qu'elles pensent que la connaissance du français est nécessaire pour exercer en politique au Bénin. Cela démontre le manque de confiance qu'ont les femmes béninoises. Enfin, 17% des femmes béninoises nous disent ne pas s'engager en politique par faute de moyens financiers ou parce que la politique est trop corrompue.

On note également une grande proportion d'hommes béninois interviewés qui ne sont tout simplement pas intéressés à la vie politique (29%). Une des raisons est attribuable au fait qu'ils ont eux aussi une mauvaise image du monde politique, qui selon eux est corrompu (25,8%). Contrairement aux femmes, la raison financière était moins évoquée (12,9%), toutefois, ils ont moins le temps de s'investir en politique que les femmes (19,4% contre 12,8% chez les femmes).

Le tableau I-16 vient compléter cette question, car 41,25% des Béninois (es) rencontrés nous ont révélé trouver le monde de la politique béninoise trop corrompu. Les politiciens volent le peuple et ne pensent qu'à leurs intérêts. Le monde politique n'est que mensonges pour 17,5% des Béninois et Béninoises interrogés. Pour cette raison, 28,75%

des Béninois (es) nous ont dit que la politique n'améliore pas leurs conditions de vie. C'est sans doute ce qui explique que parmi tous les Béninois rencontrés, 76,25% nous ont dit que les femmes doivent avoir une place en politique au Bénin (voir tableau I-17). Toutefois, il est possible de noter une grande différence entre les réponses des femmes (91,5%) et des hommes (54,5%), car on compte plusieurs hommes (30,3%) qui demeurent mitigés et établissent des conditions pour que la femme mérite (selon eux) d'accéder aux instances décisionnelles. Tout de même, selon 26,25% des Béninois (es) interrogés, la participation des femmes à la vie publique est indispensable pour assurer le développement du pays et l'amélioration de leurs conditions de vie. De plus, selon 20% il y aurait également moins de corruption. Sans compter que près de la moitié des femmes rencontrées (19/47, soit 40,4%) croient que leurs intérêts en tant que femme seraient davantage pris en compte s'il y avait plus de femmes dans la vie politique du Bénin.

Il n'en demeure pas moins que 15% des Béninois (es), dont une bonne majorité sont des hommes, sont sceptiques quant au type de femmes qui doivent faire de la politique au Bénin : elles doivent participer à la vie politique, mais doivent être compétentes, et s'être battues pour avoir leur place et pour la conserver (et non obtenir leur place facilement ou 'gratuitement'). À cette même question, 8,75% des Béninois (es) ont admis que selon eux la place des femmes n'est pas en politique, mais bien au foyer (10%) ou alors qu'elles ne possèdent tout simplement pas les qualifications ou les qualités requises pour œuvrer efficacement en politique (2,5%).

Nos entrevues auprès des Béninoises et Béninois nous ont également dévoilé qu'une grande majorité de Béninois croient que les politiciennes au Bénin sont rigoureuses (27,5%) et gèrent bien (26,25%). 22,5% sont même d'accord pour affirmer qu'elles ne sont pas assez nombreuses. Toutefois, nous pouvons constater au tableau I-18 que 45,5% des Béninois de sexe masculin ont l'impression que certaines femmes ne sont pas là pour agir, mais pour l'apparence seulement ou en tant qu'observatrices. L'aspect socioculturel est également ressorti de cette question. En effet, 16,25% des Béninois (es) interrogés considèrent que les femmes qui s'engagent en politique ou qui occupent présentement des postes en politique au Bénin, sont des femmes courageuses et audacieuses, car elles sont souvent victimes de préjugés et sont donc frappées par la coutume (16,25%).

Ces préjugés ou croyances sociales sont d'ailleurs notables dans le tableau I-19. En effet, à la question de savoir si une femme qui veut faire de la politique doit être mariée, 40,4% des femmes et 63,6% des hommes (total de 51,25%) nous ont répondu affirmativement. Selon les Béninois (es) interrogé (es), une femme doit être mariée pour être respectée par la population (28,75%), car cela démontre qu'elle est en mesure de gérer un mariage ou une famille (18,75%). Toutefois, un grand nombre de Béninois (es) interrogés (48,75%) ont affirmé que cela n'avait pas d'importance. Il est à noter que ces derniers étaient parmi les plus jeunes catégories d'âge (entre 18 et 35 ans) et avaient en général un certain niveau d'éducation (secondaire ou plus).

Dans un même ordre d'idées, à la question de savoir si les femmes divorcées qui font de la politique sont aptes à gérer un pays, une ville ou un arrondissement (voir tableau I-20), 45% des Béninois (es) nous ont répondu affirmativement, car selon la majorité d'entre eux (36,25%) cela ne change en rien leur compétences. Toutefois, 36,25% des interviewés nous ont avoué penser que la femme divorcée est moins en mesure de faire de la politique que celle qui ne s'est jamais divorcée, car cela démontre qu'elle n'est pas en mesure de gérer son foyer (22,5%) ou de régler ses problèmes de couple (11,25%). Une partie des Béninoises et Béninois interrogés demeurent mitigés (18,75%) et affirment qu'elles peuvent être divorcées, mais qu'elles ne seront pas respectées et que cela affectera leur évolution en politique.

Comme le révèle le tableau I-21, plus de la moitié des Béninois interrogés (58,75%) admettent penser que les hommes ne sont pas davantage en mesure de faire de la politique que les femmes. En effet, 23 personnes nous ont dit qu'il n'y avait pas de différence et 20 nous ont même répondu qu'au contraire, les femmes sont plus aptes à faire de la politique que les hommes. En contre partie, 41,25% nous ont affirmé penser que les hommes sont plus aptes à faire de la politique que les femmes, car ils ont moins de responsabilités que les femmes (11,25%) ou tout simplement parce que la politique est une affaire d'hommes (12,5%).

Conséquemment, à la question de savoir s'il y a des différences entre une femme et un homme en politique au Bénin (voir tableau I-22) 36,25% des personnes interrogées nous ont dit croire que les femmes doivent être plus fortes et doivent lutter davantage que

les hommes pour atteindre un certain niveau en politique. Pour 23,75% des Béninois (es) rencontrés il n'y a aucune différence entre les deux sexes et leur capacité d'implication en politique.

Nous avons également demandé aux hommes comment ils réagiraient si leur épouse leur disait un jour vouloir s'impliquer ou se lancer en politique (voir tableau I-23). Parmi les 33 hommes interrogés, 42,42% nous ont avoué être mitigés, c'est-à-dire qu'ils accepteraient mais sous certaines conditions, telles que de remplir leur rôle de femme au foyer avant tout. Certains affirmaient qu'ils seraient d'accord à ce qu'elle s'émancipe, mais seulement lorsque les enfants seront grands et autonomes. D'autres étaient catégoriquement contre (24,24%), car selon eux, les femmes n'ont pas le temps de faire de la politique, car elles doivent s'occuper du foyer. Il y a tout de même 33,33% des Béninois qui ont affirmé n'avoir aucun problème avec le fait que leur épouse ne s'engage en politique.

Les deux questions qui suivent (tableau I-24 et I-25) sont également très importantes, car elles nous dévoilent leurs opinions vis-à-vis des raisons qui expliquent le faible taux de participation des femmes à la vie politique du Bénin, ainsi que les solutions à envisager pour améliorer cette situation. Concernant les raisons, la grande majorité des hommes et des femmes (80%) étaient d'accord pour affirmer que le manque d'éducation ou l'analphabétisme défavorise grandement les femmes à vouloir ou même à pouvoir s'impliquer en politique au Bénin. La culture et les mœurs béninoises seraient également, selon 46,25% des Béninoises et Béninois, un des facteurs explicatifs du faible taux de femmes en politique au Bénin. Cela fait d'ailleurs allusion à la tradition béninoise qui sous-entend que les femmes béninoises sont destinées au foyer et qu'elles doivent obéir au mari (33,75%). Une autre raison relevée par certaines personnes interviewées (16,25%) concerne le manque de moyens financiers que vivent les femmes. De plus, selon 21,3% des femmes interrogées, la mentalité des hommes qui n'acceptent pas que les femmes fassent de la politique expliquerait pourquoi les femmes réussissent difficilement à s'impliquer ou à percer en politique au Bénin. Selon une bonne proportion des hommes béninois (30,3%), cela serait également tout simplement dû au manque d'intérêt des femmes vis-à-vis la politique.

Ainsi, une des solutions apportées par les Béninois (es) interrogés afin d'augmenter la présence des femmes en politique, serait donc l'accès à l'éducation (30%) ou d'offrir une éducation de base gratuite (30%). Pour d'autres, il serait important de sensibiliser la population d'envoyer leurs filles à l'école (33.75%). Pour rester dans le sens de la sensibilisation, 25,5% des Béninoises nous ont dit qu'il serait important de sensibiliser les hommes du Bénin à l'égalité entre les sexes. De plus, 20% des Béninois (es) nous ont dit qu'il devrait y avoir des formations politiques ou civiques chez les femmes. Une autre idée intéressante apportée par quelques Béninois (es) (12,5%) serait de présenter plus souvent les accomplissements des femmes qui oeuvrent en politique aux populations béninoises, et ce, par le biais de la télévision, de la radio ou des journaux.

Contrairement à ce que nous avons constaté plus tôt, concernant le fait que plusieurs hommes admettent qu'il devrait y avoir davantage de femmes en politique, parce qu'elles sont plus rigoureuses que les hommes, seuls trois hommes ont déjà voté pour une femme dans leur vie. En effet, 90,9% des hommes béninois interviewés n'ont jamais voté pour une femme. Les Béninoises, elles, sont moins nombreuses à avoir répondu négativement à cette question (51,1%). Tandis que 48,9% des femmes nous ont dit avoir déjà voté pour une femme à une des élections communales, législatives ou présidentielles.

Enfin, à la dernière question du canevas d'entrevue, tous étaient d'accord avec le fait que les deux femmes qui se sont présentées aux élections présidentielles n'étaient pas prêtes à affronter la présidence. La majorité d'entre eux ont toutefois affirmé qu'elles étaient toutes deux courageuses de se présenter aux côtés de 24 hommes.

CHAPITRE III

RAISONS DU FAIBLE TAUX DE PARTICIPATION FÉMININE EN POLITIQUE AU BÉNIN

La participation des Béninoises dans les affaires politiques a augmenté depuis une quinzaine d'années. Avec l'avènement de la démocratisation des structures de la société béninoise, on a constaté l'émergence d'un mouvement associatif de femmes¹⁶⁸ dense qui a révélé une prise de conscience aiguë de la gente féminine.¹⁶⁹ C'est dans ce contexte que certaines d'entre elles ont enfin eu l'opportunité d'accéder à des postes de responsabilité plus importants. Toutefois, la participation des Béninoises aux processus décisionnels demeure encore limitée de nos jours.

À travers nos recherches et nos entretiens auprès des femmes oeuvrant dans le domaine politique et de la population béninoise en général, il nous est possible de confirmer notre hypothèse de départ et d'affirmer que la faible participation des femmes à la vie politique s'explique par des facteurs multiples. Principalement, ce phénomène est dû aux pesanteurs culturelles ainsi qu'aux normes sociales qui les confinent aux fonctions de reproduction (activités domestiques, éducation des enfants, etc..) ; aux entraves économiques telle la situation de pauvreté qui les empêche d'aspirer à œuvrer en politique ; ainsi qu'aux handicaps politiques qui freinent leur ascension dans le monde de la politique.

¹⁶⁸ Le Bénin ayant été dirigé par un régime militaire pendant 18 ans, il y était interdit la création d'associations de quelque nature que ce soit. Toutes les associations de femmes devaient nécessairement être affiliées avec l'Organisation des Femmes Révolutionnaires du Bénin (OFRB). En 1990, avec la Conférence des Forces Vives de la Nation, plusieurs associations de femmes ont vu le jour

¹⁶⁹ La ratification de la Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) par le Bénin le 12 mars 1992, a non seulement permis aux associations béninoises qui oeuvrent pour les droits humains de la femme de se faire entendre et de rendre les femmes béninoises visibles dans les instances internationales, mais elle leur a permis d'engager pour la première fois un dialogue avec le gouvernement béninois. Boko Nadjo, *op.cit.*, p. 8.

3.1 Les obstacles socioculturels

3.1.1 Le « Coutumier du Dahomey » : facteur d'inégalité entre les sexes

Avant la colonisation les femmes du Dahomey avaient une présence plus grande dans la société et dans les instances politiques. En effet, il existait depuis le XVIII^e siècle des femmes soldates, les « amazones »¹⁷⁰ qui étaient de grandes guerrières et qui, aux côtés des hommes se battaient pour leur roi. « Elles formaient plus de la moitié des forces permanentes de l'armée et 70 à 80% de la 'garde royale' cantonnée dans la capitale. Les forces féminines constituaient donc un pilier du système militaire dahoméen puisqu'elles représentaient une partie essentielle des soldats de métier toujours prêts au combat. »¹⁷¹ Les amazones de service assistaient également aux audiences et elles accompagnaient le souverain dans ses déplacements.

On peut affirmer qu'à cette époque, il existait déjà une forme embryonnaire de féminisme, puisque l'existence d'une telle collectivité tranchait avec la place traditionnelle dévolue à la femme dans la société polygame. Elle heurtait également les conceptions des voyageurs européens pour qui le « sexe faible » ne pouvait prétendre assumer de fonctions identiques à celles de l'homme. Toutefois, quoi que fières de leur sexe, ces femmes « ne prétendaient pas à l'égalité avec les hommes, mais à la supériorité dans le courage et dans l'action. »¹⁷² D'ailleurs, les Dahoméens étaient fiers de posséder une troupe de femmes exceptionnelles, que l'on appelait familièrement les « femmes du roi » et auxquelles on s'adressait sous les termes de « nos mères », tous deux signes de respect.¹⁷³

De plus, parallèlement aux amazones, les femmes dahoméennes avaient également une certaine influence politique durant la période pré-coloniale. D'après Colette Houéto, actuelle Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire du Bénin, ce

¹⁷⁰ Voir image en Appendice J.

¹⁷¹ Hélène d'Almeida-Topor, "Naga et la fin des Amazones", dans *Les Africains*, C.A. Julien *et al.*, Paris, Éditions Jeune Afrique, 1978, p.247.

¹⁷² *Ibid.*, p. 253.

¹⁷³ *Ibid.*, p.253.

sont les femmes qui avaient choisi de rester à l'écart de tous ces tapages politiques, de ces assemblées publiques. Elle met l'accent sur le fait que les femmes africaines « préféraient être ces grandes discrètes qui savaient influencer les hommes et les faits historiques et qui, respectueuses de la psychologie de l'homme africain, acceptaient librement de disparaître pour lui laisser l'impression d'être le grand 'manitou'... »¹⁷⁴. Il revenait donc aux hommes de remplir cette tâche politique à la vue de tous, et aux femmes de pratiquer le « pouvoir de l'oreiller »¹⁷⁵ et ce, non pas parce que les hommes les y avaient poussées, mais bien parce qu'elles l'avaient choisi. Cette discrétion faisait d'elles « une véritable force sociale »¹⁷⁶ dans les domaines politique, économique, culturel, religieux, et même juridique. Toutefois, ce type de pouvoir politique est à relativiser, car il dépend de la volonté d'une tierce partie (l'homme) et n'est pas vérifiable.

Selon Ifi Amadiume, c'est la période coloniale qui aurait laissé en héritage une nouvelle idéologie de pouvoir très rigide au niveau du genre, dédiant l'espace public et le pouvoir exclusivement aux hommes.¹⁷⁷ En outre, Claire Agueh admet que les femmes avaient peu de chance de bénéficier d'une éducation de base lors de la période coloniale, ce qui les rendait d'autant moins aptes à entreprendre des efforts dans le sens de l'égalité des sexes.¹⁷⁸ Ceci avait donc un grand impact sur leur avancement en politique.

En effet, la colonisation a engendré des changements fondamentaux dans la société dahoméenne. D'ailleurs, ce sont les Français qui ont publié le 19 mars 1931 le *Coutumier du Dahomey*¹⁷⁹, qui fut longtemps la seule référence juridique en la matière et qui a conféré ou légitimé un statut social inférieur aux femmes. Ces coutumes « indigènes », recueillies dans le Coutumier demeurent toujours importantes dans la vie quotidienne des femmes d'aujourd'hui. Quoi que ne constituant plus une force juridique

¹⁷⁴ Houéto, *op.cit.*, p.56.

¹⁷⁵ Expression utilisée par Houéto, qui signifie le pouvoir caché des femmes pratiqué au sein du foyer.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p.57.

¹⁷⁷ Ifi Amadiume, *Daughters of the Goddess, Daughters of Imperialism: African women struggle for culture, power and democracy*, London, Zed Books, 2000, p.22.

¹⁷⁸ Sourou Agnès Claire Agueh, *Femmes et accès inégal à l'emploi informel à Cotonou (République du Bénin)*, Thèse présentée à l'Université du Québec à Montréal, Mars 2000, p.256.

¹⁷⁹ Publié le 19 mars 1931, le *Coutumier du Dahomey* a été mis en vigueur par la circulaire AP 128. Il recense avec précision et exactitudes les coutumes du Bénin.
http://www.lgdj.fr/codes/theme1050/ouvrage09995/1,2,3,4,7,8/0/0/?aff_resume_entier=1&_Sess=09c78af5e73d3034c9cb1d9ff9e82362

exécutoire depuis 2004 (avec l'avènement du Code des personnes et de la famille), il reste fortement ancré dans les mœurs et pratiques des Béninois. Ainsi, les Béninoises sont encore aujourd'hui marginalisées par rapport aux hommes, et ce, dans plusieurs secteurs de la société, notamment au niveau politique. On peut donc affirmer que le facteur culturel joue un rôle particulièrement important dans l'explication de la faible participation des femmes aux instances politiques du Bénin.

En effet, aujourd'hui, la femme béninoise est perçue comme inégale à l'homme. Pour plusieurs Béninois, elle est inférieure aux niveaux physique, psychologique et même psychique.¹⁸⁰ La femme est faible et n'est là que pour se marier, procréer, élever les enfants, accomplir les tâches ménagères et surveiller la maison pendant que le mari est sorti. Dans la mentalité populaire de plusieurs Béninois, il est donc toujours inconcevable de voir les femmes accomplir des tâches normalement accomplies par des hommes. De plus, les Béninoises qui aspirent faire de la politique doivent être en mesure de gérer leur temps entre leurs tâches domestiques et leurs nouvelles tâches professionnelles. Car pour plusieurs hommes béninois (66,66% des hommes interrogés), les femmes doivent toujours prendre le temps de remplir leurs tâches en tant que femme au foyer (tâches « reproductrices ») pour pouvoir ensuite s'adonner aux activités extérieures.

Il est possible d'admettre que la notion de pouvoir demeure ambiguë dans le contexte socioculturel béninois. En effet, les femmes sont subordonnées par rapport aux hommes. « Ceci est dû au manque de pouvoir de décider, d'agir librement, relevant certainement des dispositions traditionnelles (mentalités, normes culturelles) ». ¹⁸¹ D'ailleurs, on remarque une sous représentation des Béninoises dans la prise de décisions au sein du ménage, ce qui provoque un partage inégal des rôles entre l'homme et la femme dans la cellule familiale.

D'après les résultats de l'enquête démographique et de santé au Bénin réalisé en 2001, la composition des repas quotidiens relève dans les 54% des cas de la seule décision des femmes en union. Pour les achats quotidiens, quatre femmes en union sur dix (41%) décident seules. Par contre, pour les autres types de décision, on constate que la proportion de femmes qui décide est nettement plus faible. Seules 20% des femmes en union ont déclaré avoir pris des décisions dans le ménage concernant par exemple leur santé. ¹⁸²

¹⁸⁰ Sourou Agnès Claire Agueh, *op.cit.*, p.161.

¹⁸¹ Delanne et Guingnido, *op.cit.*, p.181.

¹⁸² Boko Nadjo, *op.cit.*, p.10.

Ainsi, sur le plan familial et communautaire, le pouvoir décisionnel reste encore concentré aux mains des hommes. Pourtant, il est clair que la participation des femmes à la prise de certaines décisions dans les différents domaines du foyer est essentielle pour qu'elles puissent s'épanouir socialement et mentalement, en plus d'acquérir une confiance en soi indispensable pour un éventuel engagement dans la vie publique et politique.

C'est donc dans cette situation d'inégalité que les Béninoises doivent se soumettre au bon vouloir du mari. En effet, elles se voient parfois interdites par leur mari de sortir, de participer à des activités communautaires de développement ou même d'avoir une activité libérale (travailler à l'extérieur de la maison). Le plus souvent, l'homme est jaloux, méfiant, et a peur de l'opinion des gens de son entourage.¹⁸³ D'ailleurs, c'est ce que nous avons constaté lors des entrevues faites auprès des femmes en politique. Effectivement, plusieurs politiciennes interviewées, c'est-à-dire 27,5%, ont affirmé que leur mari n'était pas du tout d'accord lorsqu'elles leur ont annoncé leur désir de s'investir dans la vie politique.

...Lorsque j'ai annoncé à mon mari que je voulais m'impliquer en politique, il n'était pas du tout d'accord. J'avais un enfant en bas âge et il disait que je devais rester à la maison pour l'élever, préparer les repas et entretenir la maison. Mais je ne l'ai pas écouté, et je me suis lancée en politique. Avant de partir, je préparais les repas de la journée, je balayais la cours. Pour pouvoir aller militer, je laissais l'enfant à la bonne. J'ai réussi à bien gérer mon temps, mais ce n'était pas du tout facile...

L'engagement en politique nécessite beaucoup de temps à consacrer en dehors du foyer familial, chose peu commune pour une femme au Bénin. Plusieurs réunions sont également tenues en soirée, ce qui implique que la femme est forcée de rentrer tard à la maison, ce qui inquiète le mari et le rend quelques fois jaloux. Sans compter que ce dernier est souvent du même coup entraîné par les ragots populaires et familiaux. Une informatrice politicienne nous raconte :

¹⁸³ Delanne et Guingnido, *op.cit.*, p.182.

...Les réunions nocturnes étaient toujours un sujet de débats avec mon mari. Il y a eu plusieurs soirées où il n'était pas d'accord, où il m'empêchait de sortir. Un soir, lors de la journée de la femme, une militante plus âgée est venue me chercher pour aller à la fête. Mon mari l'a pratiquement attaquée en disant : « C'est votre faute si ma femme ne m'obéit plus! Partez! » La femme est partie en courant. Les femmes doivent être vraiment déterminées à faire de la politique, car ce n'est pas facile...

Comme Derlemari Nebardoum le mentionne, « si la femme n'est pas systématiquement mise en quarantaine en ce qui concerne la parole publique tout court, en général, elle est tenue à l'écart de la parole publique nationale. »¹⁸⁴ Car non seulement les hommes ne veulent pas que les femmes s'aventurent en politique, mais les femmes africaines elles-mêmes s'y opposent également. La culture béninoise voulant que les femmes restent silencieuses derrière leurs maris qui eux s'expriment haut et fort, demeure toujours présente dans la culture béninoise d'aujourd'hui. D'autant plus qu'il est difficile pour des femmes voulant s'impliquer politiquement de concilier la vie familiale et la vie politique qui demande énormément d'heures de travail.¹⁸⁵ Ainsi, « pour justifier la quasi-absence des femmes aux postes de responsabilité, les raisons les plus souvent évoquées concernent les besoins de la maternité et le préjugé de 'sexe faible'. »¹⁸⁶

Conséquemment, les Béninoises d'aujourd'hui ont un statut d'inégalité vis-à-vis des hommes, c'est-à-dire qu'elles sont considérées comme étant inférieures à ces derniers, et par ce fait, moins aptes à faire de la politique. Toute cette dynamique sociale a ainsi induit les femmes elles-mêmes à mal percevoir une femme menant des activités politiques.

3.1.2 Les préjugés au sein de la société béninoise

Les Béninoises sont également en proie à plusieurs préjugés socioculturels qui bloquent souvent leur implication ou qui freinent leur ascension dans le monde de la

¹⁸⁴ Derlemari Nebardoum, « Les grandes lignes des enjeux du discours féministe pour l'Afrique noire », dans *Femmes et pouvoir ; Réflexions autour d'Olympe de Gouges*, sous la direction de Shannon Hartigan *et al*, Moncton, Les Éditions de l'Acadie, 1995, p.180.

¹⁸⁵ Shvedova dans Ballington, *op.cit.*, p.23.

¹⁸⁶ Agueh, *op.cit.*, p.234.

politique. Les entrevues révèlent que les femmes ne s'impliquent pas dans la vie politique parce qu'elles ont peur des ragots qui seront portés envers elles. Comme nous l'avons constaté sous la section 2.3.2, il est commun d'entendre les Béninois affirmer qu'une femme divorcée ne pourrait jamais gérer efficacement un pays, puisqu'elle n'était même pas en mesure de gérer son propre foyer familial. En effet, « pour le sexe féminin, les statuts de célibataire (et surtout de mère célibataire) et de divorcée demeurent généralement peu valorisés au sein des sociétés africaines, et le seront sans doute encore moins si les femmes concernées préfèrent résider seules, éventuellement avec leur enfant et d'autres personnes ». ¹⁸⁷ Un autre préjugé est celui qui affirme que les femmes qui sont en politique sont de mœurs légères : elles sont frivoles et couchent avec les hommes pour obtenir ce qu'elles veulent.

De ce préjugé en découle un troisième, celui voulant que la femme mariée qui fait de la politique trompe son mari. D'ailleurs, « certains hommes craignent que leurs épouses divorcent à cause de leur ascension politique. Les frustrations qu'ils ressentent à cause d'une telle ascension ne sont pas négligeables. Il faut alors que le mari accepte l'ascension de son épouse. » ¹⁸⁸ Toutefois, dans bien des cas, cette situation est présente dans les couples dont la femme est engagée en politique. En effet, les entrevues auprès des politiciennes béninoises, révèlent que 37,5% des femmes ont vécu le désaccord du mari ou de la famille vis-à-vis leur engagement en politique. D'ailleurs, 25% des femmes nous ont affirmé avoir vécu de la jalousie de la part de leur mari.

Le fait que les maris craignent que leur épouse vive des relations inappropriées avec d'autres hommes, vient décourager le militantisme féminin. Plusieurs femmes, qui auraient les capacités, la volonté et l'énergie d'œuvrer en politique, ne le font pas finalement à cause de leurs maris qui ne sont pas d'accord avec cette idée. L'homme ayant souvent le dernier mot au Bénin, ces femmes se replient sur elles-mêmes et

¹⁸⁷ Pilon, *op.cit.*, p.249.

¹⁸⁸ Justine Béhanzin, « Madame Justine Béhanzin : le repos d'une guerrière », *Amina*, N°305, 1995, p.47. Citation tirée de Pascal Zantou, *Les femmes dans la vie politique au Bénin (1960-1990)*, Mémoire de maîtrise présenté à l'Université nationale du Bénin, Cotonou, 2001, p.68.

s'abstiennent d'assouvir leurs ardeurs de politiciennes aux risques de briser leur foyer et de perdre leur mari.¹⁸⁹ D'ailleurs, une autre politicienne béninoise témoigne :

...Il y a des femmes dans le quartier avec qui je parle souvent et que je tente de convaincre de sortir et de s'impliquer en politique. Elles ont le potentiel. Mais elles ont peur de sortir à cause de leur mari. Elles ont peur de leur réaction et qu'il soit jaloux...

Toutefois, et fort heureusement, il y a des exceptions à la règle. Certaines femmes, malgré le désaccord du mari, sortent et assistent tout de même aux réunions politiques. Par contre, devant cette situation, certains hommes menacent leur femme en leur disant souvent : « Si tu vas à cette réunion, ne reviens plus à la maison! ».¹⁹⁰ Dans l'éventualité où la femme déciderait de partir quand même, l'homme finit parfois par accepter et reconnaît enfin que la politique est importante pour leur épouse et qu'il doit donc la laisser faire. Une femme conseillère nous raconte :

...J'ai tenu tête à mon mari, et je suis allée à la réunion. Même si mon mari m'avait chassée du foyer familial! Au soir, lorsque je suis rentrée à la maison, j'étais surprise de constater que le portail était ouvert, que mon mari n'avait pas fermé la maison à clé. Il avait réalisé que c'était vraiment important pour moi. Mais il ne l'a pas supporté longtemps, car moins d'un an plus tard, il est parti et a demandé le divorce...

Plusieurs hommes sont vexés dans leur orgueil et vont même jusqu'à chasser leur épouse du foyer familial. Parfois le mari la laisse œuvrer dans la politique un certain temps, pour ensuite s'y objecter en affirmant qu'il ne peut plus endurer cette situation et que la femme doit cesser ses activités politiques et rentrer à la maison. C'est le cas d'une femme rencontrée lors de nos entrevues qui, malgré le désaccord du mari, s'est impliquée en politique. Toutefois, à un moment, elle a dû arrêter de peur de perdre son mari et de constater ainsi la destruction de son foyer.

¹⁸⁹ 12,8% des Béninoises nous ont répondu que leur mari ne serait pas d'accord si elles se présentaient en politique.

¹⁹⁰ Propos tenu par le mari d'une femme conseillère interviewée.

...Mes enfants étaient jeunes et mon mari disait que ce n'était pas raisonnable que je sorte toujours pour assister à des réunions et que je rentre tard le soir. Il disait que je devais être à la maison avec les enfants. J'ai donc arrêté de faire de la politique. Mais lorsque mes enfants étaient plus grands, j'ai recommencé à militer, mais là mon mari n'avait plus rien à dire! Il était fâché et il m'a longtemps boudée. Nous sommes toujours mariés, mais il a sa chambre et j'ai la mienne...

Malheureusement, dans d'autres cas, cela se termine par un divorce. À ce titre, nous avons eu la chance d'avoir le témoignage d'une des femmes qui a œuvré en politique, et qui a été victime de ces préjugés et ragots populaires.

...Au début c'est mon mari qui m'a encouragée à m'impliquer en politique. Il me soutenait et il voulait vraiment que je m'engage dans la vie politique béninoise avec lui. Toutefois, rapidement les choses ont changé. On faisait partie du même parti politique tous les deux. À un moment, il y a eu un désaccord qui a divisé les membres du parti en deux clans d'opinions divergentes. Moi, j'étais du côté du chef du parti et mon mari dans l'autre clan. Les membres du clan adverse ont commencé à parler et à faire circuler des rumeurs sur moi. Ils disaient que je trompais mon mari avec le chef du parti. Au lieu de me faire confiance, mon mari a plutôt cru en ces ragots et il a commencé à m'interdire d'assister aux réunions, de sortir de la maison, etc. Le pire dans tout cela, c'est que personne ne me croyait. Mon mari, ma belle famille, nos amis, et même ma propre famille. Même ma famille a préféré croire ces rumeurs plutôt que de croire leur propre fille! Ça m'a fait mal. J'étais toute seule. J'ai vraiment souffert! Un jour, je n'en pouvais plus d'être enfermée et maltraitée psychologiquement. J'ai décidé qu'il valait mieux que je divorce de mon mari...

Il est vrai que l'opinion du mari reste du cas par cas et qu'il est impossible de généraliser, mais il n'en demeure pas moins que cela consiste en un obstacle majeur pour plusieurs Béninoises qui ont des convictions et des ambitions politiques. Dans plusieurs cas, l'homme béninois n'aime pas que son épouse sorte du foyer, encore moins qu'elle ait une position plus élevée que lui dans la société. D'ailleurs, 42,42% des hommes interrogés ont affirmé qu'ils diraient oui sous certaines conditions. Entre autres, un jeune béninois nous a confié : « J'accepterais seulement si les enfants sont grands. C'est elle qui doit s'occuper des enfants. Si elle fait de la politique, qui va pouvoir élever les enfants? » Un autre affirmait : « Ma femme devrait remplir ses tâches domestiques à la maison avant de pouvoir sortir pour faire de la politique. »

Non seulement plusieurs maris ne sont pas en accord avec le fait que leurs femmes s'impliquent en politique, mais force est de constater que les Béninoises elles-mêmes sont parfois en désaccord avec ce fait. En effet, 36,2% des Béninoises interrogées ont affirmé que les hommes sont plus aptes à faire de la politique que les femmes (voir tableau I.21). De plus, selon 18,2% des hommes béninois rencontrés, les femmes n'ont pas le caractère ou la nature requise pour faire de la politique. Ainsi, on conçoit difficilement qu'une femme puisse participer et œuvrer dans la vie politique puisqu'elle n'a pas la force de l'homme pour y réussir. La femme qui depuis sa tendre enfance entend cette affirmation de la part de ses parents, de son entourage, de ses professeurs, manque de confiance et a du mal à concevoir qu'elle pourrait un jour faire de la politique.

Toutefois, il faut admettre que pendant des années, et voire des siècles, l'arène politique béninoise était essentiellement l'affaire des hommes. Malgré que les choses aient quelque peu changé, puisque nous retrouvons plus de femmes en politique qu'il y a 15 ou 20 ans, il n'en demeure pas moins que cette mentalité populaire au sein de la société béninoise est restée généralisée. Il faut beaucoup de temps pour que les mentalités changent et laissent place à de nouvelles idées et de nouveaux modes de pensées.

3.1.3 Le manque de solidarité entre les femmes béninoises

Selon nos entrevues, il existe chez la gent féminine du Bénin une jalousie constante envers leurs consœurs, ce qui selon nous, freine la solidarité féminine qui est nécessaire afin de constater un réel changement des mentalités dans le pays.

La majorité des femmes interviewées qui ont fait campagne au Bénin étaient d'accord pour affirmer que les Béninoises ne se tiennent pas les coudes, et que cela a fait obstacle à leur cheminement en politique. Elles ne travaillent pas ensemble pour faire avancer la cause des femmes. La plupart du temps, elles jalourent les femmes qui accèdent à un poste de décision et leur font du mal. Un exemple représentatif de la situation nous a été dévoilé par une des femmes conseillères :

Lorsque j'ai posé ma candidature aux élections communales de 2002, les femmes de ma commune ont commencé à me jalouser parce que j'avais eu le courage de sortir de ma maison et que j'avais bien des chances d'être élue et d'atteindre un niveau économique et social plus élevé qu'elles. Elles se sont donc regroupées pour aller rencontrer la Présidente de mon parti politique pour lui dire des mauvaises choses sur moi, telles que j'étais une femme dure, qui n'a pas la langue dans sa poche, qui agit en « yovo » (blanche, occidentale). Pour toutes ces raisons, elles lui ont exposé que je ne devais en aucun cas être en tête de liste pour la campagne. Heureusement pour moi, la Présidente leur a répondu que tous les défauts énumérés étaient selon elle des qualités idéales pour une femme en politique, et qu'elle en tiendrait compte positivement. Les femmes sont donc rentrées chez elles bredouilles, car non seulement leur plan n'avait pas fonctionné, mais j'étais désormais en tête de liste pour la campagne électorale.

Cet exemple s'est bien terminé, mais cela démontre bien, selon nos entrevues, à quel point les Béninoises peuvent être jalouses de la réussite de leurs consœurs ou même du fait que contrairement à elles, celles qui se lancent en politique ont le courage de sortir de la maison et des tâches traditionnellement dédiées aux femmes béninoises.

Ce manque de solidarité chez les Béninoises se constate également sur la scène politique. En effet, il nous a été permis de constater à travers les différentes entrevues faites auprès des femmes oeuvrant dans le domaine politique béninois, que les femmes politiciennes ne sont pas non plus solidaires entre elles. L'une d'entre elles nous a affirmé que lors des réunions du conseil municipal, lorsqu'elle apporte son point de vue, en plus de ne pas être écouté par les hommes, elle n'est pas du tout soutenue par les autres femmes, même si elles sont du même parti qu'elle.

Une autre conseillère nous a affirmé qu'aucune des deux candidates aux élections présidentielles ne l'a approchée pour se présenter et lui demander son appui lors de leur campagne électorale. Pourtant cette femme nous a dit que si l'une d'entre elles l'avait fait, elle l'aurait bien évidemment supportée et aidée à faire campagne :

...Si une des deux était venue me voir pour me convaincre de voter pour elle, j'aurais ensuite convaincu toutes les femmes de l'Association du marché qui sont derrière moi. Mais elles ne sont pas venues, alors j'ai accepté de suivre Yayi Boni qui lui a cogné à ma porte pour me présenter son programme et pour me demander de travailler pour lui...

Nos entrevues auprès de la population béninoise nous ont étonné en nous dévoilant que les Béninoises ont une meilleure image des femmes en politique que plusieurs politiciennes peuvent le penser. En effet, la majorité (91,5%) des femmes interrogées, affirment que les Béninoises doivent accéder aux instances de décision du Bénin. Plusieurs d'entre elles, c'est-à-dire 40,4%, nous ont également confié que davantage de femmes en politique signifierait une amélioration de la condition des femmes au Bénin. De plus, 23,4% disent que les femmes politiciennes sont meilleures que les hommes. D'ailleurs, 21,3% d'entre elles nous ont affirmé penser que la femme est plus rigoureuse et respectueuse des lois que l'homme, et 19,1% admettent qu'elle gère mieux que l'homme. De même que 30,3% des hommes béninois interrogés affirment que la femme possède les mêmes potentialités que l'homme, et pour cette raison serait apte à faire de la politique.

Toutefois, il n'en demeure pas moins, que moins de la moitié des femmes interviewées, 48,9%, ont déjà voté pour une femme à une élection. Vu leur grand nombre, les femmes du Bénin pourraient avoir un impact considérable dans la vie politique du pays si elles étaient solidaires et avançaient ensemble.

3.1.4 L'analphabétisme

Étant donné leur rôle et leur statut social, les Béninoises se retrouvent également défavorisées en ce qui a trait à leur scolarisation. En effet, la participation effective des femmes dans le système éducatif du Bénin demeure faible (voir section 1.2.5). Ce faible taux de scolarisation des filles, la déperdition scolaire féminine importante, ainsi que le nombre important de femmes analphabètes, expliquent en partie la faible représentation des femmes dans les instances politiques béninoises. En effet, cette situation n'incite pas les Béninoises à s'impliquer dans la vie politique de leur pays, puisqu'elles ne possèdent pas les outils académiques ni les appuis sociétaux nécessaires à leur réussite en politique.

Selon Sophie Bessis, c'est le faible niveau de scolarisation ou de formation professionnelle qui réduit la place des femmes à un statut inférieur à celui des hommes et

la met en marge de la société.¹⁹¹ En fait, il faut affirmer que c'est grâce à l'éducation que les femmes ont davantage confiance en elles-mêmes et qu'elles acquièrent les aptitudes et les connaissances nécessaires pour diriger et œuvrer dans le domaine de la politique.

Ifeyinwa Umerah-Udezulu note que même celles qui bénéficient d'une éducation de base ou même avancée, ne sont pas beaucoup plus avantagées au niveau politique, puisque les systèmes d'éducation africains ne guident pas proprement l'avancement des leaders politiques potentiels. En fait, cela s'expliquerait par le fait que les gouvernements ne veulent pas que la population soit conscientisée au niveau politique et qu'elle se soulève ainsi contre eux un jour.¹⁹²

Or, ce problème d'analphabétisme fait en sorte que peu de femmes sont suffisamment qualifiées pour accomplir la tâche de politicienne. Toutefois, il existe quelques exceptions, telle une des femmes conseillères que nous avons eu la chance de rencontrer. Cette dernière, malgré le fait qu'elle ne soit jamais allée à l'école, qu'elle ne parle pas du tout le français, a été élue conseillère à la mairie d'Abomey Calavi (petite ville à côté de Cotonou). Par contre, il serait étonnant de constater qu'elle atteigne éventuellement un niveau plus élevé en politique, comme un poste d'adjointe au maire par exemple, à moins qu'elle ne prenne des cours d'alphabétisation. D'ailleurs, une autre femme conseillère nous a dévoilé que si elle avait eu un niveau d'étude plus avancé (elle n'a que le diplôme d'études primaires), elle aurait sans doute été la troisième adjointe au maire de Cotonou (d'après les dires de son chef de parti).

En somme, certains facteurs socioculturels expliquent en partie le faible taux de participation des femmes dans les instances politiques béninoises. Quoi qu'il en soit, les chiffres de nos entrevues faites auprès des Béninoises et Béninois nous dévoilent qu'il y a une certaine évolution des mentalités à considérer. En effet, 47,5% des Béninois nous ont affirmé que le statut matrimonial de la femme aspirant faire de la politique n'a pas d'importance. Les Béninoises doivent accéder aux instances décisionnelles du Bénin (selon 76,25% des Béninois interrogés), car non seulement elles ont les mêmes

¹⁹¹ Sophie Bessis, « La féminisation de la pauvreté », chapitre 2 dans *Femmes du Sud, chefs de famille*, dirigé par Jeanne Bisilliat, Paris, Karthala, 1996, p.49.

¹⁹² Ifeyinwa E. Umerah-Udezulu, "The State and Feminization of Development", chapitre 5 dans Valentine Udoh James et James S. Etim, *op.cit.*, p.83.

potentialités que les hommes (selon 22,5% des Béninois), mais également parce que c'est grâce à leur grand nombre que le développement du pays aura lieu (selon 26,5% des Béninois).¹⁹³ Selon plusieurs Béninois, (41,25% d'entre eux), le monde de la politique est encore aujourd'hui trop corrompu, chose qui serait différente s'il y avait une présence féminine plus importante en politique, puisque les femmes sont moins corrompues et plus « droites » en affaire que les hommes. Il n'en demeure pas moins que l'aspect socioculturel est toujours important à considérer, puisque malgré tous leurs arguments concernant les bienfaits des femmes en politique, rares sont les Béninois (es) qui votent pour elles.

Ainsi, si l'on reprend l'élaboration des facteurs influençant le niveau de participation des femmes en politique de Monique Leijenaar, l'explication socioculturelle s'affiche principalement aux niveaux du vote et du recrutement. Non seulement la société béninoise ne favorise pas la formation ou l'éducation des citoyens mais le climat socioculturel y interfère également (facteurs institutionnels). Ceci fait en sorte que peu de Béninoises ont un intérêt personnel à s'impliquer à la vie politique et qu'elles se perçoivent comme n'étant pas en mesure de faire de la politique (facteurs individuels).

3.2 Les entraves économiques

Le pouvoir économique constitue de nos jours, à n'en point douter, un aspect primordial dans l'accès au pouvoir politique au Bénin. Non seulement, faire campagne coûte très cher, mais le simple fait d'être membre d'un parti politique nécessite des avoirs financiers. Le fait qu'il n'y ait pas beaucoup de femmes dans l'arène politique béninois, peut donc s'expliquer par ce facteur. En effet, l'implication des femmes béninoises à la vie politique est freinée par la pauvreté, le sous-emploi, le manque de ressources financières adéquates, qui par conséquent mène à un accès limité à leur éducation. Mais tout d'abord cette situation de pauvreté présente chez les Béninoises s'explique en grande partie par la venue du capitalisme instauré lors de la période coloniale, ensuite par un

¹⁹³ Voir tableau I.17.

long cheminement de l'implantation des programmes d'ajustement structurel à la fin des années 1980, et les politiques de développement imposées par la Banque mondiale et le FMI depuis les années 1990 à aujourd'hui.

En effet, contrairement à Monique Leijenaar¹⁹⁴ qui range le facteur financier sous les raisons individuelles comme pouvant expliquer la faible représentation féminine en politique dans les pays en voie de développement, nous croyons important de mentionner que le facteur économique trouve également sa source dans les facteurs institutionnels. Ainsi, l'avènement du modèle capitaliste au Bénin et l'introduction des programmes d'ajustement structurel, tous deux affectent le niveau économique des Béninoises, et par le fait même leur implication en politique.

3.2.1 L'introduction du modèle capitaliste en Afrique subsaharienne

Au Bénin, la période coloniale peut être caractérisée comme un échec au niveau du développement. En fait, le développement des industries, des infrastructures et des ressources humaines (notamment l'éducation) n'a pas fait l'objet d'une attention particulière lors de la colonisation. En ce sens, Makhtar Diouf affirme que

le bilan économique de la colonisation ne devrait, de toute façon, pas être apprécié en termes de développement ou de croissance qui n'ont jamais été des objectifs pour les colonisateurs. L'objectif, une fois les colonies conquises, était de les intégrer dans l'économie mondiale selon le scénario de l'économie de traite. [...] La situation d'extraversion et de dépendance-marginalisation qui caractérise encore les économies africaines est un legs de la colonisation.¹⁹⁵

En effet, l'asymétrie régnant dans la question de genre en Afrique serait premièrement due à cette introduction de l'économie capitaliste et à l'imposition d'un nouveau système de gouvernement instauré lors du régime colonial. Celui-ci auraient laissé en héritage une nouvelle idéologie de pouvoir très rigide au niveau du genre, dédiant l'espace public et le pouvoir exclusivement aux hommes.¹⁹⁶ Ainsi, l'époque coloniale a instauré des valeurs

¹⁹⁴ Voir le tableau résumant le cadre théorique de Monique Leijenaar en Appendice D.

¹⁹⁵ Diouf, *op.cit.*, p.66.

¹⁹⁶ Amadiume, *op.cit.*, 2000, p.22.

capitalistes et occidentales dans les mœurs africaines, ce qui a amené les femmes béninoises à se retrouver davantage en marge de la société.

3.2.2 L'impact des Programmes d'ajustement structurel au Bénin

Les politiques de développement des années 1980 furent caractérisées par l'instauration des programmes d'ajustement structurel (PAS) par la Banque mondiale (BM) et le Fond monétaire international (FMI). Ces programmes d'ajustement, qui devaient rétablir l'équilibre économique des pays d'Afrique subsaharienne en réduisant le déficit de leur budget, ont entraîné plutôt des effets néfastes tels que, le déséquilibre de la balance des paiements et l'inflation. Les sociétés africaines furent bouleversées, notamment la condition des femmes, qui n'était déjà pas reluisante. Toutefois, les PAS visaient plutôt à « ajuster les politiques économiques des pays africains sur le modèle libéral des pays occidentaux ; autrement dit, promouvoir une convergence mondiale libérale, en amenant les pays d'Afrique à se départir de leurs politiques économiques interventionnistes de la période de fragmentation des années 60 et 70 ».¹⁹⁷ Plusieurs gouvernements africains n'eurent pas le choix d'adopter ces PAS n'étant plus en mesure de rembourser leur dette extérieure envers les gouvernements occidentaux et les banques commerciales internationales. Il faut également mentionner que les fonds alloués par le FMI et la Banque mondiale dans l'adoption des PAS étaient rapidement encaissés et mal gérés par les États africains.

C'est ainsi que les PAS implantés en 1989 au Bénin eurent de lourds impacts aux niveaux social et humain (licenciement massif des travailleurs, hausse des prix, sacrifice de l'éducation et de la santé...). D'ailleurs, John Igué mentionne que les flux financiers de ces programmes, qu'ils soient sous forme de dons ou de prêts, n'ont pas servi à lutter contre le chômage et la pauvreté. « Bien au contraire, il semble que l'importance de l'aide au développement soit devenue le facteur de la paupérisation de masse dont sont désormais victimes les pays africains. »¹⁹⁸ Notamment, ce sont ces PAS qui eurent pour

¹⁹⁷ Diouf, *op.cit.*, p.169.

¹⁹⁸ John O. Igué, *Le Bénin et la mondialisation de l'économie : les limites de l'intégrisme du marché*, Paris, Éditions Karthala, 1999, Deuxième partie : « État, société et mondialisation de l'économie 1999, p.83.

effet de rendre les femmes béninoises encore plus pauvres qu'auparavant et de les enliser dans le cercle vicieux de la pauvreté.¹⁹⁹

Ainsi, c'est

avec le retrait des subventions gouvernementales aux services sociaux, et l'adoption de la politique de privatisation pour faire face à l'inflation, [que] les difficultés économiques pour les populations se sont approfondies. Parallèlement, les coûts de tous les produits et services ont augmenté de façon continue, dont ceux des produits alimentaires, des services de santé, de l'éducation, des transports, etc. Cette situation peut difficilement promouvoir des conditions de vie durables aux communautés africaines, dont une part importante est composée de femmes.²⁰⁰

D'ailleurs, comme l'explique également Ester Igandu Njiru²⁰¹, la pauvreté est l'une des causes primordiales de cette relation de pouvoir continuant d'empêcher les femmes à s'émanciper à tous les niveaux de la société dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. En effet, « un accès limité aux ressources et aux services, ainsi qu'un pouvoir d'achat réduit à cause de l'inflation et du statut social inférieur de la femme dans nombre de communautés africaines, sont des causes de la vulnérabilité des femmes. »²⁰² Ceci les exclue notamment du marché économique, de la politique et des prises de décisions sociales, car une personne pauvre, fut-elle femme ou non, ne pourra penser à s'investir pour les autres en politique. Sa première préoccupation serait de penser à sa condition de pauvreté et donc de s'assurer la survie.

3.2.3 La pauvreté chez les Béninoises

La baisse des investissements dans les secteurs sociaux tels que ceux de l'éducation, de la couverture sanitaire, a premièrement affecté les femmes puisque l'on priorise souvent les garçons lorsque le choix s'impose. Ainsi, la crise économique des

¹⁹⁹ Amadiume, 2000, *op.cit.*, p.282.

²⁰⁰ Bene E. Madunagu, « Programme d'action des femmes pour la justice entre hommes et femmes : les expériences des femmes africaines », dans *Genre, mondialisation et pauvreté*, dirigé par Christine Verschuur et Fenneke Reysoo, Paris, Édition l'Harmattan, Cahiers genre et développement, no 3, 2002, p.168.

²⁰¹ Ester Igandu Njiru, « Women's Empowerment and the Anthropology of Participatory Development » dans Valentine Udoh James et James S. Etim (dirigée par), *The Féminisation of Development Processes in Africa ; Current and Future Perspectives*, London, Edition Praeger, 1999, p.31.

²⁰² Madunagu, *op.cit.*, p.172.

années 80 au Bénin et la montée du chômage liée aux effets des PAS ont contribué à accentuer la déperdition des effectifs des filles en milieu scolaire.²⁰³

En effet, une des manifestations de la pauvreté chez les femmes est le travail des fillettes, source de revenus et de main d'œuvre à bon marché en milieu rural comme en milieu urbain. Afin de satisfaire aux exigences de survie, les ménages pauvres se voient contraints de faire travailler tôt les enfants, ce qui se fait aux dépens de leur scolarisation. En effet, «selon un grand nombre de familles pauvres, les coûts financiers comme les coûts d'opportunité que représente pour elles l'envoi d'un enfant à l'école l'emportent largement sur les avantages futurs qui en sont attendus, en particulier lorsqu'il s'agit de filles dont 'la valeur socio-économique' est souvent jugée inférieure. »²⁰⁴

Ainsi, l'orientation précoce des filles béninoises vers des secteurs productifs ou leur utilisation à des buts économiques dès le bas âge, contribue à leur faible taux d'inscription dans les écoles de base comme dans les écoles professionnelles. Ceci les prive en même temps des possibilités d'accès à des emplois plus rémunérateurs pour éventuellement sortir de la pauvreté. Cette situation de pauvreté chez les Béninoises provoque donc des effets cumulatifs. Nos entrevues auprès de la population béninoise dévoilent que parmi les vingt femmes non scolarisées ou détenant le niveau primaire, onze ont affirmé ne pas être intéressées à la vie politique (55%). De plus, ces femmes sont marchandes ou petites commençantes.

Il ne faut pas non plus omettre de mentionner que les Béninoises, en plus d'être nombreuses à être pauvres, ont également très peu accès au crédit octroyé par le système bancaire formel, ce qui leur permettrait entre autre de développer leur commerce et à long terme de se retrouver dans une meilleure situation économique. Pour remédier à ce problème, elles ont recours au crédit à travers les systèmes traditionnels d'entraide notamment les diverses formes de tontines courantes tant en milieu rural qu'urbain. Certaines ONG viennent également en aide à ces femmes qui tentent de s'en sortir économiquement en mettant sur pied des systèmes d'épargne-crédit ce qui permet aux

²⁰³ Commission nationale pour l'intégration de la femme au développement, « Évolution de la situation de la femme au Bénin », Cotonou, 1994, p.21-22.

²⁰⁴ *Ibid.*, p.21.

femmes de bénéficier de crédits de court terme, conformes à la nature de leurs activités. Bien que ces projets d'aide financière soient positifs en soi, il faut tout de même noter que bien souvent les crédits octroyés aux femmes sont parfois prêtés à des taux d'intérêts élevés, ce qui contribue à appauvrir davantage les Béninoises.

En outre, comme l'explique bien Ester Igandu Njiro,²⁰⁵ la pauvreté est l'une des causes primordiales de cette relation de pouvoir continuant d'empêcher les femmes à s'émanciper à tous les niveaux de la société dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Selon elle « un accès limité aux ressources et aux services, ainsi qu'un pouvoir d'achat réduit à cause de l'inflation et du statut social inférieur de la femme dans nombre de communautés africaines, sont des causes de la vulnérabilité des femmes ».²⁰⁶

Si les Béninoises avaient davantage l'accès et le contrôle de leurs avoirs monétaires, elles seraient davantage en mesure de prendre des décisions, comme celle de choisir de militer pour un parti politique, d'en être membre ou de faire campagne aux élections communales, législatives ou même présidentielles, dépendamment de leurs moyens financiers.

Ce manque d'autonomie et de liberté des Béninoises dans la perspective socioculturelle a un rôle très important à jouer dans la lecture des rapports d'inégalité entre hommes et femmes. En effet, « il semble que ces rapports inégaux ont un lien très étroit avec la dépendance économique de certaines femmes donc la pauvreté monétaire et surtout la pauvreté humaine car sans un pouvoir de décision, il n'y a pas de participation active à la vie sociale et par ricochet au développement. »²⁰⁷ Par conséquent, l'émancipation de la femme est difficile à atteindre.

²⁰⁵ Ester Igandu Njiro, "Women's Empowerment and the Anthropology of Participatory Development", Chapitre 3 dans *The Féminisation of Development Processes in Africa ; Current and Future Perspectives*, dirigé par Valentine Udoh James et James S. Etim London, Edition Praeger, 1999, p.31.

²⁰⁶ Madunagu dans Verschuur, *op.cit.*, p.172.

²⁰⁷ Delanne et Guingnido, *op.cit.*, p.182.

3.2.4 Le coût exorbitant des campagnes électorales

Le facteur financier est important pour les Béninoise lorsqu'elles prennent la décision de s'engager ou non dans la vie politique au Bénin. Il est vrai que pour être militante, une femme ne doit pas nécessairement avoir beaucoup de moyens monétaires. Toutefois, dès qu'une Béninoise désire devenir membre à part entière d'un parti politique, elle doit y contribuer un certain apport financier, et plus leur rang augmente dans le parti, plus elle doit déverser.

De plus, de nombreuses femmes interviewées qui s'impliquent dans la vie politique au Bénin et plusieurs Béninois (selon 16,25% des Béninois interrogés) nous ont affirmé qu'être conseillers, députés ou alors candidats aux élections présidentielles au Bénin nécessite un investissement monétaire important. Effectivement, comme l'explique bien Richard Banégas, la marchandisation du vote est très présente au Bénin,²⁰⁸ ce qui implique que ceux qui se présentent aux élections doivent donner de l'argent ou inviter les citoyens à des goûters ne serait-ce que pour se faire entendre par la population. Cette situation affecte donc les femmes qui veulent s'impliquer et qui visent haut en politique, puisqu'elles n'ont souvent pas les moyens financiers nécessaires pour faire campagne. Ainsi, en plus de constituer un facteur individuel, il constitue également un facteur institutionnel, car ce sont les campagnes électorales et le monde politique qui font en sorte que les femmes doivent s'assurer d'avoir les moyens monétaires suffisants pour être en mesure de s'engager en politique.

En effet, les femmes qui ont fait campagne, que ce soit aux élections communales, législatives ou présidentielles, étaient toutes d'accord avec le fait que pour faire de la politique et pour avoir un certain poids dans le monde de la politique, il faut avoir les moyens financiers. Par exemple, une femme conseillère nous a affirmé avoir vendu pratiquement tous ses terrains pour être en mesure de faire campagne et de gagner (soit l'équivalent d'environ 25 000 dollars canadiens, montant exorbitant pour le Bénin). De plus, les deux femmes qui étaient candidates aux élections présidentielles ont eu à déposer une caution de cinq millions de Fcfa pour s'inscrire sur la liste électorale, soit

²⁰⁸ Richard Banégas, « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », *Politique Africaine*, mars 1998, p.75-87.

environ 11 000 dollars canadiens, et cela ne compte pas toutes les dépenses qu'elles ont eu à faire (déplacements, affiches publicitaires...) lors de leur campagne.

De plus, les femmes conseillères nous ont admis qu'elles n'ont pratiquement pas eu d'appui financier de la part de leur parti politique. Par exemple, une Béninoise, candidate lors des élections locales de décembre 2002, a révélé n'avoir reçu qu'un minime montant de 50 000 Fcfa, soit un peu plus de 100\$ de la part de son parti, l'Union pour le Bénin du Futur (UBF), la plus importante alliance du pays qui regroupe six partis politiques. Cette somme était donc comme une goutte d'eau dans l'océan par rapport aux engagements à tenir sur le terrain lors de sa campagne électorale.²⁰⁹ Ainsi, il advient souvent que les femmes béninoises sont très peu, ou pas du tout appuyées financièrement de la part des partis politiques. Des femmes « malheureuses » ayant fait campagne aux élections législatives nous affirmaient qu'elles n'avaient eu aucun appui monétaire de la part de leur parti politique.

Ainsi, ces femmes doivent être aptes et prêtes à mettre leurs ressources financières personnelles afin de mener à bien leur campagne, chose que la plupart des femmes ne peuvent se permettre de faire. Or, les femmes candidates reçoivent peu d'appuis de la part des responsables des partis ou même des hommes déjà présents au sein du parti. Ceux-ci leur font souvent des promesses qu'ils ne respectent pas ensuite, comme leur positionnement au sein du parti par exemple.²¹⁰

3.3 Les handicaps politiques

Le faible taux de participation féminine à la vie politique au Bénin ne s'explique pas seulement par les raisons socioculturelles et économiques. En effet, il est important d'aborder l'aspect politique en tant que tel comme ayant également un effet négatif sur

²⁰⁹ Jérôme Carlos et Sabine Akofa Asare-Kokou, *Les femmes prennent la parole ; bilan et perspectives d'une expérience d'appui à l'accès des femmes aux postes de conseillers communaux à Dogbo (Couffo)*, Cotonou, SNV-Bénin, 2004, p.32.

²¹⁰ *Ibid*, p.33.

l'émancipation politique des Béninoises. La nature du pouvoir étatique, le manque de support qu'offrent les partis politiques aux femmes, ainsi que le peu de programmes sont des facteurs politico-institutionnels qui freinent les Béninoises à participer davantage à la vie politique de leur pays.

3.3.1 La nature du pouvoir étatique

De manière générale, le milieu politique est considéré comme étant fondamentalement une arène d'hommes. Ifi Amadiume soutient la théorie de Robert Fatton Jr qui admet que le pouvoir étatique est essentiellement masculin, ce qui implique la marginalisation des femmes africaines en politique. Selon lui, l'État africain est patriarcal, donc l'inégalité existant entre les hommes et les femmes de même classe sociale en est une conséquence directe. De plus, pour lui, l'État africain de la période néo-coloniale est violent et a une nature répressive, puisqu'il a souvent été régi par un système politique autocratique qui a laissé peu de place aux femmes.²¹¹ Shirin Rai renchérit en affirmant que la marginalisation des femmes au sein des structures de pouvoir étatique serait due aux systèmes politiques militaires de la période suivant la décolonisation, puisque l'armée est constituée essentiellement d'hommes. Toutefois, Rai admet que peu importe l'idéologie politique appliquée par la nation décolonisée, les femmes se retrouvaient exclues du système institutionnel.²¹² C'est ce que l'on constate au Bénin, qui a longtemps été dirigé par des militaires.

Nadezhda Shvedova va dans le même sens en parlant de la prévalence du « modèle masculin »²¹³ dans la vie politique. Les femmes sont souvent découragées par le fait que le système politique ne tienne pas compte de leur rôle de mère. Elles doivent se battre pour tenter de concilier la vie familiale et les heures passées au travail. C'est d'ailleurs ce que nous avons constaté lors des entrevues faites auprès des femmes oeuvrant en politique. De plus, selon cette auteure, non seulement la politique a été dans l'histoire post-coloniale africaine un monde d'hommes, mais elle reflète également une

²¹¹ Robert Fatton Jr., 1989, p.48 cité dans Amadiume, 2000, *op.cit.*, p.1.

²¹² Shirin M. Rai, *Gender and the Political Economy of Development*, Cambridge UK, Éditions Polity, 2002, p.42.

²¹³ Nadezhda Shvedova, « Obstacles à la participation des femmes au parlement », dans Julie Ballington et Marie-Josée Protais, *Les femmes au parlement : Au-delà du nombre*, *op.cit.*, p.23.

image négative de ce qu'elle représente. Le monde politique est généralement considéré par la population comme étant un monde « qui salit les mains », par sa violence, ses mauvaises pratiques comme la corruption, les éliminations politiques des adversaires et autres. Cette perception négative amène souvent les femmes à être inconfortables au sein du milieu politique, puisqu'elles se doivent de tenter de projeter une image autoritaire et plus masculine si elles veulent atteindre un certain niveau en politique.²¹⁴ Il est donc difficile pour les femmes politiciennes de rester elles-mêmes, ce qui contribue en partie à décourager leurs consœurs à s'engager en politique ou même à se présenter pour des élections.²¹⁵

3.3.2 Faible support de la part des partis politiques

Le second obstacle politique auquel les Béninoises font face lors de leur insertion en politique et qui diminue par là même leur chance d'y accéder, est le manque de support offert aux candidates féminines de la part des partis politiques. Au cours des entrevues faites auprès des politiciennes, comme il a été mentionné à la section 3.2.4, peu d'entre elles nous ont avoué avoir reçu de l'aide technique ou autre lors de leur campagne électorale. Ainsi, non seulement elles ne reçoivent pratiquement pas d'appuis financiers, mais il revient à elles seules de trouver un moyen de transport, de s'occuper de la logistique lors de leur campagne.

De plus, les femmes politiciennes nous ont également affirmé devoir faire face à des obstacles lors de l'établissement de la liste électorale. En effet, les femmes sont souvent victimes de mensonges, de jeux d'alliances, qui fait en sorte qu'elles sont défavorisées lors du choix des candidats et leur emplacement sur les listes électorales. Entre autres, plusieurs ont avoué avoir été victimes de tromperie de la part du chef du parti. Par exemple, l'une d'entre elles nous a confiée que le chef du parti lui avait garanti le premier rang sur la liste électorale, mais une fois la liste publiée, elle était au quatrième rang. Cela vient énormément décourager les femmes à continuer à œuvrer dans la vie politique béninoise.

²¹⁴ *Ibid.*, p.32.

²¹⁵ Umerah-Udezulu, *op.cit.*, p.82.

Par ailleurs, Shvedova note que malgré le fait que certaines femmes jouent souvent un rôle important en tant que militante durant les campagnes électorales de leur parti, elles occupent rarement des postes importants au sein de ces structures.²¹⁶ Ces dernières ont un accès limité aux réseaux politiques ce qui les défavorise par rapport aux hommes, sans compter qu'il n'existe toujours pas de système de quotas à l'intérieur des différents partis politique béninois.

3.3.3 Peu de programmes de formation politique au sein des partis politiques

Les Béninoises sont également défavorisées au niveau politique, puisque non seulement les partis politiques ne leur apportent pas de support financier, mais ils offrent rarement un appui psychologique ou éducatif aux femmes. De plus, rares sont les partis qui proposent des formations adéquates pour les militants et militantes qui voudraient se perfectionner afin de détenir les outils nécessaires pour éventuellement faire campagne. Il ne faut pas non plus oublier qu'il existe toujours au Bénin une vision masculine de la politique, puisque « l'exercice du pouvoir politique reste concentré dans les mains des hommes qui continuent de le considérer comme étant leur chasse gardée. »²¹⁷

C'est d'ailleurs ce que nous avons constaté au cours des différentes entrevues faites auprès des femmes en politique. En effet, selon les femmes conseillères, peu de formations sont offertes par les partis politiques. Une d'entre elles nous a affirmé avoir déjà reçu quelques formations sur le leadership, mais celles-ci n'étaient pas offertes aux femmes militantes.

De plus, Shvedova note qu'il manque de la collaboration entre les structures politiques, les organisations non gouvernementales et les différents groupes de femmes.²¹⁸ Quoique l'on note une certaine amélioration au Bénin, il existe une faible présence de systèmes d'éducation et de formations bien développés qui porteraient sur le leadership de la femme en général et qui orienteraient, par conséquent, de jeunes femmes vers la vie politique. Ainsi, les politiciennes béninoises manquent souvent de formation technique en

²¹⁶ Shvedova dans Ballington, 2002, 23.

²¹⁷ Zantou, *op.cit.*, p.63.

²¹⁸ Shvedova, *op.cit.*, p.25-26.

politique, ce qui explique qu'au niveau du leadership des partis politiques du Bénin, les femmes sont souvent absentes. En effet, une seule femme est actuellement à la tête d'un parti politique au Bénin et les postes nominatifs gouvernementaux ou de l'assemblée leur sont souvent fermés.

Cette quasi-absence de formations éducatives portant sur le leadership des femmes en général freine leur émancipation politique. C'est pourquoi récemment, l'ONG RIFONGA de Cotonou, financée par la Coopération danoise du Bénin, publia une série de livres éducatifs sur ce qu'est la politique, et sur le leadership féminin au Bénin.²¹⁹ Toutefois, rares sont celles qui peuvent avoir accès à ces documents, bien que publiés dans plusieurs langues locales béninoises. C'est pourquoi la Coopération danoise du Bénin finance et collabore à l'élaboration de plusieurs projets de formations et d'ateliers à travers le Bénin allant dans le sens de l'émancipation des Béninoises. Bien que cette initiative pourrait augmenter la visibilité des femmes en politique au Bénin, il existe également un manque de volonté politique réelle de la part du gouvernement béninois qui n'est pas négligeable.

3.3.4 Manque de volonté politique de la part du gouvernement béninois

Il est possible de constater que les postes nominatifs sont peu comblés par des femmes au Bénin. En effet, dans le présent gouvernement, on y retrouve seulement cinq femmes ministres sur un total de 21 ministres (23,8%). Et cela, malgré les discours du nouveau Président de la République, Yayi Boni qui stipulait primordial de donner plus d'importance aux femmes béninoises et à leur équité vis-à-vis des hommes. On se retrouve donc devant une faible volonté de la part du gouvernement de faire avancer les choses dans le sens de l'égalité entre les sexes. Tout de même une chose qui est du jamais vu au Bénin, une femme fut nommée Ministre des affaires étrangères. Mais les autres femmes ont encore des postes habituellement donnés aux hommes.

²¹⁹ RIFONGA-BÉNIN, *Renforcement des capacités des femmes leaders et/ou candidates potentielles aux différentes consultations électorales*, Guides de communication : « La préparation, le financement et les stratégies de campagne électorale » ; « Rôle et responsabilités des militantes dans un parti politique » ; « La communication en politique », Ambassade Royale du Danemark, Novembre 2005.

De plus, le gouvernement béninois n'a jamais voulu instaurer le système de quotas aux postes nominatifs et encore moins aux postes électifs.²²⁰ Davantage de volonté politique de faire valoir les compétences et capacités des femmes changerait peu à peu les mentalités de la population béninoise. De cette façon, de plus en plus de femmes s'intéresseraient à la vie politique et le peuple béninois voterait en plus grand nombre pour des femmes.

En somme, les Béninoises, en plus d'être défavorisées aux niveaux socioculturel et économique, se buttent également à des obstacles politiques. Ainsi, la vision que possède toujours une portion de la population béninoise vis-à-vis de la politique, le faible support et programmes au sein des partis politiques béninois, sans oublier le manque de volonté du gouvernement béninois, constituent ensemble des obstacles politiques auquel les Béninoises doivent faire face avant de s'impliquer en politique.

Toutefois, à la lumière de nos résultats d'enquête sur le terrain, nous constatons quelques progrès faits à ce niveau. En effet, 29,8% des femmes interrogées pensent que les femmes ne sont pas assez nombreuses en politique, et 25,5% croient qu'elles sont rigoureuses et 21,3% disent qu'elles gèrent bien. De même que 28,75% des Béninois (es) nous ont affirmé croire qu'autant la femme que l'homme peut faire de la politique. Bien que ces chiffres soient étonnants et peuvent susciter un certain espoir, 41,25% des Béninois (es) pensent toujours que les hommes sont plus aptes à faire de la politique que les femmes. Parmi ceux-ci, 12,5% perçoivent le monde de la politique comme étant essentiellement pour la gent masculine.

²²⁰ On remarque que les pays ayant instauré un système de quotas ou qui ont des sièges réservés pour les femmes possèdent un taux élevé de femmes dans les instances politique. C'est notamment le cas du Rwanda, qui a un record mondial de participation féminine en politique avec 48.8% depuis 2003. Site de l'Union Interparlementaire (IPU) : www.ipu.org/wmn-f/classif.htm, 28 février 2007.

CONCLUSION

Comme nous l'avons remarqué dans le premier chapitre de cette recherche, les femmes ne représentent que 7,23% des députés, 3,6% des conseillers, 2,5% des maires, et seulement 7,6% des candidats aux élections présidentielles. Ce n'est qu'au niveau du gouvernement que l'on constate un plus grand pourcentage de femmes ministres, soit 23%.

L'objectif principal de cette recherche était de tenter de répondre à cette question centrale : pourquoi existe-t-il un faible taux de participation des femmes dans les instances politiques en République du Bénin? À cette question nous avons soumis l'hypothèse suivante : les femmes sont peu présentes dans les instances politiques du Bénin à cause des nombreuses pressions socioculturelles, de leur situation économique difficile et enfin étant donné la nature même de la politique. À cette étape-ci de la recherche, il nous est possible de valider cette hypothèse.

Les pesanteurs socioculturelles sont très présentes dans la vie des femmes béninoises et affectent leur participation dans la vie politique du Bénin. Elles sont d'abord perçues comme des « mères », des « femmes mariées ». De là, découlent de nombreux préjugés populaires qui font également obstacle à l'implication des femmes en politique au Bénin. Sans compter le manque de solidarité entre les femmes. Ceci vient naturellement freiner leur avancement dans le milieu politique béninois. Enfin, la dernière pression socioculturelle est bien évidemment le faible niveau de scolarité d'une majorité de Béninoises. En effet, nombreuses sont celles qui sont analphabètes et qui, par conséquent, ne sont pas qualifiées pour devenir politiciennes, ou ne sont tout simplement pas intéressées par la politique.

Ce faible niveau d'éducation est souvent dû à la situation de pauvreté dans laquelle se retrouvent de nombreuses femmes au Bénin. En effet, cette situation de précarité économique vécue par un grand nombre les empêche de s'émanciper pleinement

et de participer peu à peu à la vie politique. En effet, faire de la politique demande non seulement du temps matériel, mais également des moyens financiers considérables, ce que la majorité des Béninoises ne possèdent pas. Puisque les partis politiques ne les appuient pas financièrement, les femmes doivent donc trouver elles mêmes les fonds pour se lancer en politique. L'obstacle économique est donc également important dans l'explication du faible taux de participation des femmes dans la vie politique béninoise.

Enfin, il fut démontré que sur le plan politique, les Béninoises sont également défavorisées, à la fois par le modèle politique de type patriarcal et également par le faible support des partis politiques envers les femmes candidates. En effet, les femmes sont souvent défavorisées au sein des partis politiques, car l'on préfère toujours qu'un homme soit en tête de liste plutôt qu'une femme. Elles doivent également souvent apprendre d'elles mêmes comment devenir une bonne leader, ou même comment fonctionne la vie politique, car les partis politiques n'offrent pas de formation aux femmes militantes voulant atteindre un niveau politique plus élevé. Enfin, il n'existe pas non plus de programmes gouvernementaux d'insertion des Béninoises dans l'arène politique, comme les quotas par exemple, qui pourraient augmenter ainsi leur apport à la vie politique béninoise. Ainsi, tous ces obstacles politiques découragent les Béninoises de s'impliquer dans les instances décisionnelles de leur pays.

Suivant le modèle du cadre d'analyse de Monique Leijenaar (voir l'Appendice D), nous avons regroupé les résultats de notre étude dans un même tableau appliqué au cas du Bénin (voir l'Appendice K). Si nous comparons les deux tableaux, il est possible de remarquer quelques distinctions importantes. Au niveau du vote, il nous fallut retirer certains éléments institutionnels mentionnés par Leijenaar, tels que la procédure de vote, le climat politique, et l'accès aux bureaux de vote, puisque nos enquêtes ne nous avaient pas permis d'en vérifier la véracité. C'est également le cas de l'élément individuel « Compétence politique » que nous n'avons pas cru applicable au Bénin à la lumière de nos enquêtes, puisqu'il était difficile d'établir si la femme était ou non compétente pour faire de la politique.

Au niveau du recrutement des candidates potentielles, Leijenaar faisait une distinction entre le climat social et culturel. À la lumière de nos enquêtes de terrain et de

nos recherches, nous avons cru bon de les regrouper en une seule catégorie, à savoir les « Pesanteurs socioculturelles ». Nous y avons également ajouté un élément important dans le cas du Bénin, celui des « Préjugés populaires » qui peuvent freiner les femmes à s'impliquer dans la vie politique béninoise. Toutefois, nous avons retiré la « Pression internationale », car elle n'a pas été soulevée au cours de nos recherches. Pour les facteurs individuels, nous avons modifié l'élément « Situation » pour « Situation maritale », car il était important de préciser quel aspect situationnel (économique, familiale, etc.) influence les femmes béninoises à s'impliquer ou non en politique.

Un élément qui était important de mentionner dans le cas du Bénin, est le « Manque de solidarité féminine » que nous avons ajouté sous les facteurs institutionnels au niveau de la sélection, car les enquêtes furent révélatrices à cet égard. Les autres facteurs apportés par Leijenaar aux niveaux de l'Élection/nomination et de la Représentation sont restés les mêmes dans le cas du Bénin.

À tous ces obstacles, nous sommes en mesure d'émettre quelques recommandations, qui, si elles sont suivies, pourraient permettre une meilleure et une plus grande participation des femmes béninoises à la vie politique de ce pays.

4.2 Quelques solutions pour une réelle évolution de la place des femmes béninoises en politique

Dans le but de pallier aux différents obstacles socioculturel, économique et politique qui briment les Béninoises lors de leur insertion ou ascension dans la vie politique, il est recommandé aux gouvernements et aux partis politiques d'adopter quelques solutions. Ces recommandations se divisent en deux : les solutions à court terme et les solutions à long terme. L'éradication de la pauvreté, l'accès à l'éducation et à la formation politique ; le renforcement des capacités politiques des femmes béninoises ; une plus grande mobilisation des organisations féminines; ainsi que l'implication du gouvernement béninois dans l'émancipation des femmes.

4.2.1 Solutions à court terme : l'imposition de quotas

Une solution à court terme pour favoriser l'accès des femmes béninoises à la vie politique, serait d'imposer des quotas au sein des partis politiques et de réserver des sièges strictement aux femmes à l'Assemblée nationale. L'instauration de quotas au Bénin pourrait être une solution envisageable qui favoriserait l'augmentation de la participation féminine dans ce pays. Le Bénin devrait suivre l'exemple sénégalais, où des quotas informels ont été adoptés par quelques partis politiques, ce qui aurait permis à ce pays d'atteindre près de 20% de représentation féminine dans la législature en 2002.²²¹ Entre autres, le Parti Socialiste a fixé un quota de 25%, qui a été atteint par les deux tiers de ses comités coordonnateurs durant les élections législatives de 1998.²²²

D'autres pays de l'Afrique francophone comme le Mali et les Seychelles ont fait des progrès notables dans les dix dernières années, et ce, sans appliquer le système de quotas, mais en faisant simplement des pressions sur l'opinion publique et en donnant des formations.²²³ Seulement quelques pays ont adopté ce système au sein des partis politiques. Ces quotas sont souvent perçus comme un moyen d'atteindre l'équité et l'égalité au sein du gouvernement. Toutefois, afin d'être réellement efficaces et fonctionnels en contribuant à l'augmentation de la représentation des femmes au parlement, ils doivent être accompagnés de mesures assurant la légitimité politique des femmes, ainsi que des moyens nécessaires pour que les femmes puissent être au même pied d'égalité que les hommes en obtenant des postes d'importance décisionnelle.²²⁴ Quoi qu'il en soit, les quotas permettent aux femmes de passer outre les obstacles qui les empêchent normalement d'accéder à des positions électives. Cependant, il existe toujours une résistance à l'application de ces quotas, qui serait due au manque de formation requise ou au faible nombre de candidates.²²⁵

²²¹ Aissata De Diop, « Les quotas en Afrique francophone : des débuts modestes », dans Julie Ballington et Marie-Josée Protais, *Les femmes au parlement : Au delà du nombre*, Stockholm, International IDEA, 2002, p.137.

²²² *Ibid.*

²²³ *Ibid.*, p.138.

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ *Ibid.*, p.137.

Il faut admettre que la volonté du gouvernement et des dirigeants béninois est importante dans l'élaboration de ces changements politiques. D'ailleurs, si l'on reprend la comparaison faite en introduction concernant les taux d'implication des femmes en politique de différents pays d'Afrique subsaharienne, les facteurs déterminants dans l'explication de leur plus grand nombre ne semble pas être un plus grand accès à l'éducation et aux ressources financières (car les Africaines souffrent en général de pauvreté et sont peu scolarisées), ou d'une amélioration des relations de genre (changement des mentalités). En effet, la « solution » au problème semble plutôt venir d'une volonté politique à la base et de l'impact des mouvements féminins. Ainsi deux facteurs sont importants, pour ne pas dire déterminants à court terme : une prise de position du gouvernement et des partis politiques et le rôle des femmes dans la politique et la société avant l'avènement et pendant le processus démocratique. Ceci est grandement influencé par la trajectoire politique de ces pays (tels les pays ayant vécu la guerre).

Au Rwanda, par exemple, ce sont les circonstances particulières du génocide et la campagne soutenue du mouvement des femmes en collaboration avec les femmes présentes au gouvernement ainsi que l'appui du Front patriotique rwandais, qui ont permis aux femmes de remporter 48,8% des sièges à la Chambre des députés en octobre 2003, et d'acquérir ainsi le record mondial de participation des femmes à la vie politique.²²⁶ C'est également grâce à l'adoption officielle de la nouvelle Constitution en mai 2003 qui a établi des quotas « pour la participation des femmes à l'Assemblée législative, aux deux branches du gouvernement et à tous les 'organes décisionnels'. »²²⁷ Cette Constitution basée sur le genre fixe le nombre de sièges réservés aux femmes à la Chambre des députés à 24²²⁸ (sur un total de 80) et un quotas de 30% au Sénat ou à la Chambre haute. Il fallut un fort lobbying de la part du mouvement féminin rwandais (l'organisme Pro-Femmes, fondé en 1992, coordonne plus de 40 ONG de femmes aujourd'hui), une étroite collaboration entre ces femmes et le gouvernement rwandais (l'engagement du Front patriotique rwandais). Toutefois, ces gains spectaculaires

²²⁶ Elizabeth Powley, « La moitié des sièges pour les femmes à la Chambre des députés », dans Manon Tremblay (sous dir.), *Femmes et parlements : Un regard international*, Montréal les Éditions du remue-ménage, 2005, p.126.

²²⁷ p.115.

²²⁸ Ces 24 sièges réservés aux femmes sont disputés lors d'élections auxquelles seules les femmes ne participent en tant que candidates ou électrices.

enregistrés par les femmes au Parlement tiennent également aux profonds changements qui sont survenus au niveau du genre après le génocide au Rwanda. Tous les facteurs étaient présents pour favoriser une augmentation de la présence féminine en politique au Rwanda.

Comme le soutient Aissata De Diop, il semble difficile pour les pays d'Afrique francophone, dont le Bénin, d'en arriver à légaliser les systèmes de quotas.²²⁹ Par conséquent, il revient aux partis politiques de faire des efforts en accordant une priorité particulière aux femmes béninoises voulant être candidates afin qu'elles puissent avoir une chance réelle de gagner. De plus, afin d'encourager les partis politiques à agir dans ce sens, il serait bon d'allouer des fonds publics à ceux qui auraient atteint un niveau important de représentation féminine.

Toutefois, le gouvernement béninois doit également faire sa part quant à la promotion et à la nomination des femmes en son sein. En effet, celui-ci devrait lui aussi appliquer le système de quotas, entre autres pour les postes nominatifs, comme les ministères par exemple. De cette façon, plus on constatera une présence féminine dans les instances politiques béninoises, plus la population s'appropriera cette nouvelle mentalité qui veut que la politique ne soit pas uniquement la chasse gardée des hommes, mais bien de tous, hommes et femmes.

Pour ce faire, il doit travailler de pair avec les organisations non gouvernementales afin de permettre aux femmes d'avoir accès à l'éducation et de participer à des ateliers de formation. Cela les amènerait à prendre conscience de leur importance dans le processus de développement durable de leur société, car « l'absence de représentation et de pouvoir des femmes est considérée comme l'un des principaux facteurs de reproduction des inégalités et de discrimination fondées sur le sexe ; l'accès des femmes au pouvoir serait par conséquent la condition première du redressement des inégalités hommes femmes. »²³⁰

²²⁹ De Diop, *op.cit.*, p.140.

²³⁰ Kabeer dans Verschuur, *op.cit.*, p.119.

Les Béninoises, plus particulièrement les militantes politique à la base, devraient également bénéficier d'ateliers de formation qui leur fourniraient les outils nécessaires afin de s'adonner à la politique et s'épanouir politiquement. Des activités de plaidoyers et de conscientisation, des ateliers traitant des problèmes de gouvernance, des séances d'informations qui informeraient des nouvelles récentes du pays en particulier, sont des exemples d'initiatives qui favoriseraient ainsi l'accès aux femmes à la vie politique.²³¹ Le gouvernement béninois se chargerait de subventionner ces ateliers de formation.

Pour ce faire, une dernière solution à court terme qui ne doit pas être négligée serait une mobilisation plus effective des organisations féminines béninoises. Il ne faut pas non plus négliger l'importance du travail des ONG féminines qui elles, doivent orienter leurs efforts envers les partis politiques, les médias et les acteurs politiques afin de les conscientiser à l'importance d'une représentation à la fois grandissante et de qualité, des femmes dans la prise de décisions au Bénin.

Quoi qu'il existe déjà quelques réseaux de femmes, tels le Réseau des Femmes Élues Conseillères (RÉFEC), WiLDAF/Bénin et le Réseau pour l'Intégration des Femmes des ONG et Associations Africaines (RIFONGA), ceux-ci devraient davantage travailler en collaboration afin de faire du lobbying auprès du gouvernement pour une plus grande représentation des femmes en politique ou même pour l'instauration d'un système de quotas au Bénin. Il n'en demeure pas moins que ce dernier réseau a lancé en novembre 2005 des guides de communication pour le Renforcement des capacités des femmes leaders et/ou candidates potentielles aux différentes consultations électorales. De façon générale, le but visé par ces guides est d'amener les femmes béninoises à découvrir les modes et principes d'une participation politique effective. Notamment, ces guides s'adressent à une bonne partie de la population, car ils sont également traduits en quelques langues vernaculaires. Ces réseaux doivent donner l'exemple et favoriser la formation de plusieurs autres associations féminines au Bénin.

²³¹ De Diop, *op.cit.*, p.2.

4.2.2 Solutions à long terme : L'élimination ou la réduction de la pauvreté et l'accès à l'éducation chez les femmes béninoises

L'éradication de la pauvreté qui va de pair avec l'accès à l'éducation, est une des solutions que doit envisager le gouvernement béninois afin d'améliorer la question de genre dans le pays. En fait, ces deux concepts sont étroitement liés. C'est entre autres en permettant un accès plus facile (ou même gratuit) à l'éducation à toute la population, que celle-ci aura plus de chance de voir son niveau de vie augmenter, et suite à cette amélioration de leur qualité de vie les familles africaines pourront envoyer tous leurs enfants à l'école, filles et garçons. Aussi, grâce à un niveau de scolarisation plus élevé, les Béninoises auront davantage de chances de s'en sortir économiquement. Ainsi, c'est avec l'éducation et l'émancipation économique que les femmes auront davantage les moyens et aussi intérêt à s'impliquer dans le domaine politique.

« S'attaquer à la pauvreté aurait une influence positive sur la participation des femmes au processus démocratique. »²³² En effet, l'accès accru aux revenus, quoi que faibles, peut influencer les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes au sein d'un même ménage.²³³ Ce changement des relations de pouvoir au sein de leur propre famille leur apportera une plus grande confiance en soi et davantage de détermination, ce qui leur permettra d'être plus actives au sein de la communauté et même de prendre leur place dans les affaires politiques. Car avant de participer activement à la vie politique, les femmes doivent premièrement faire preuve de confiance en soi au niveau personnel.²³⁴

Ainsi, l'émancipation économique des femmes béninoises, l'accès à l'éducation et à l'information vont augmenter leur chance de sortir des limites de leur foyer afin de participer pleinement à la vie politique de leur pays. Donner aux femmes l'accès à l'éducation est une des stratégies que le gouvernement béninois devrait envisager dans le but d'éradiquer la pauvreté, car cela leur permettra d'être davantage conscientisées et intéressées par le monde de la politique. « L'éducation assure une ouverture sur l'extérieur, elle renforce vos aptitudes (*empowerment*), elle permet aux femmes de

²³² Shvedova dans Ballington, *op.cit.*, p.30.

²³³ Christine Verschuur, *op.cit.*, p.10.

²³⁴ Butegwa, *op.cit.*, p.61.

s'organiser, de comprendre, de remettre en question.»²³⁵ L'accès à l'éducation favoriserait un changement dans les idéologies sociales en ce qui concerne la place des femmes dans la société béninoise.

Les femmes béninoises doivent être reconnues et perçues comme des citoyennes à part entière et des individus égaux aux hommes.²³⁶ Elles doivent être en mesure d'avoir le droit de contrôler leurs capacités de gérer, leurs rendements et leurs accomplissements personnel et professionnel. C'est donc à travers l'éducation à la base et la formation que les femmes réussiront à avoir davantage confiance en elles, et elles auront les capacités d'œuvrer dans le domaine de la politique.

Le Bénin tourne présentement une page importante de son histoire. Il vient de vivre des élections présidentielles qui ont confirmé que le peuple béninois est maintenant prêt pour le changement, puisqu'ils ont élu Yayi Boni, dans un environnement démocratique et de paix. Les Béninoises et Béninois ont démontré qu'ils veulent une amélioration de leurs conditions de vie. Or, le contexte politique actuel au Bénin est favorable à un éveil de consciences plus grand quant à la promotion des femmes. En effet, la représentation des femmes dans la vie politique du Bénin est essentielle si ce pays veut atteindre une réelle démocratie, parce que le développement durable et réel ne peut être atteint sans la participation de tout le peuple. Ce renouveau politique engendrera-t-il une plus grande volonté de la part du nouveau gouvernement béninois à améliorer les conditions socio-économiques des femmes? Constaterons-nous une plus grande participation des femmes dans les instances politiques béninoises dans les années à venir? L'avenir nous le confirmera.

²³⁵ Verschuur, *op.cit.*, p.10-11.

²³⁶ Amadiume, 2000, *op.cit.*, p.289.

APPENDICE A

Composition du Gouvernement de Yayi Boni, Avril 2006²³⁷

Article 1er : Le Gouvernement de la République du Bénin est composé comme suit :

Ministre du Développement, de l'Économie et des Finances (MDEF) : Monsieur Pascal Irénée Koupaki.

Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP): Monsieur Cossi Gaston Dossouhoui

Ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC) Monsieur Moudjaïdou Issifou Soumanou

Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau (MMEE): Monsieur Jocelyn Dégbè

Ministre de la Défense Nationale (MDN) : Monsieur Issifou Kogui N'Douro

Ministre de la Sécurité publique et des Collectivités locales (MSPCL) : Monsieur Edgard Charlemagne Alia

Ministre des Affaires Etrangères (MAE) : Madame Mariam Aladji Boni épouse Diallo

Ministre de la Justice chargé des relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement (MJCRI-PPG): Maître Abraham Zinzindohoué

Ministre de la Santé (MS) : Madame Flore Gangbo

Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN): Monsieur Jean-Pierre Babatoundé.

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle (MESFP) : Monsieur Mathurin Nago

Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) : Madame Colette Houéto

Ministre du Travail et de la Fonction Publique (MTEFP) : Monsieur Emmanuel Tiando

²³⁷ Blog-Notes du Président Boni Yayi, République du Bénin, Présidence de la République, Décret n°2006-178 du 08 Avril 2006 Portant composition du gouvernement. Lien Internet : http://benin.typepad.com/le_blognotes_de_yayi_boni/2006/04/rpublique_du_bn.html

Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI) : Monsieur Bio Gounou Idrissou Sina

Ministre de la Culture, des Sports et Loisirs (MCSL) : Monsieur Théophile Montcho

Ministre du Tourisme et de l'Artisanat (MTA): Monsieur Soumanou Toleba

Ministre de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (MFFE): Madame Guécadou Bawa Yorou épouse Orou Guidou

Ministre Délégué chargé des Transports, des Travaux publics et de l'Urbanisme auprès du Président de la République (MDCTTPU/PR): Monsieur Alexandre Kpédédi Dossou

Ministre Délégué Chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République (MDCCNT/PR): Monsieur Venance Gnigla

Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Économie et des Finances (MDCB/MDEF): Monsieur Albert Sègbégnon Houngbo

Ministre Délégué, Chargé de la Micro -finance et de la promotion des petites et moyennes entreprises auprès du Ministre du Développement, de l'Économie et des Finances (MDCMFPP/MDEF) : Madame Sakinatou Abdou Alfa Orou épouse Sidi

Ministre Délégué chargé de l'Intégration Africaine et des Béninois de l'Extérieur auprès du Ministre des Affaires Etrangères (MDCIABE/MAE) : Monsieur Albert Agossou.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions contraires, sera publié partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 08 avril 2006

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Yayi

APPENDICE B

CANEVAS D'ENTREVUES I – Les femmes politiciennes

IDENTIFICATION - Informations générales

- 1- Sexe : Féminin Masculin
- 2- Quel âge avez-vous?
- 3- Statut : Célibataire Mariée Divorcée Veuve
- 4- Nombre d'enfants à charge :
- 5- Avez-vous fréquenté l'école? Quel est le niveau d'étude que vous avez atteint?
- 6- Quelle religion pratiquez-vous?
- 7- De quelle ethnie êtes-vous?
- 8- Quel est votre travail actuel ou activité principale?
- 9- Quelles sont les positions que vous avez anciennement occupées en politique?
- 10- Vous êtes membre de quel parti politique?
- 11- Quel est votre rôle au sein de ce parti?
- 12- Depuis quand exercez-vous dans la vie politique béninoise?
- 13- Êtes-vous membre d'une ONG? Laquelle?
- 14- Êtes-vous membre d'une Association de femmes? Laquelle ou lesquelles?
- 15- Avez-vous de l'aide de bonnes ou de personnes à la maison qui peuvent s'occuper de vos enfants lors de vos multiples occupations? Préciser.

QUESTIONS OUVERTES

- 16- Quelles sont les raisons qui vous ont poussée à vous engager dans la politique de votre pays? Quel a été votre cheminement de vie vous menant à la vie politique?
- 17- Quels étaient vos objectifs?
- 18- Est-ce que vous considérez que votre cheminement dans la politique béninoise a été facile?
- Si non, quels sont les obstacles que vous avez eu à affronter?
- Seulement si nécessaire* : Croyez-vous que davantage de richesses matérielles ou économiques auraient pu vous permettre d'accéder à un niveau plus élevé en politique?
- 19- Comment a réagi votre mari lorsque vous lui avez annoncé que vous songiez à poser votre candidature?
- 20- Avez-vous eu beaucoup d'appuis de la part de votre entourage (amis, famille)?
- Seulement si nécessaire* : Si oui, de quelle façon s'est manifesté cet appui?
- 21- Avez-vous eu beaucoup d'appuis au sein de votre parti politique?
- Seulement si nécessaire* : Si oui, de quelle façon s'est manifesté cet appui?
- 22- Y a-t-il beaucoup de femmes au sein de votre parti?
- 23- Est-ce que votre parti a des projets spécifiques pour les femmes?
- 24- Dans votre parti, est-ce que les femmes sont avec les hommes dans les réunions ou existe-il des réunions spécifiquement pour les femmes?
- 25- **(Pour les Ministres ou candidates aux élections présidentielles)**
Comment la presse béninoise a-t-elle réagi lors de votre entrée en politique?
- 26- **(Pour les ex-ministres ou députées)**
Êtes-vous toujours très engagée dans le monde de la politique béninoise?
- Si non, pourquoi l'avez-vous quitté?
- 27- **(Pour les députées)**
Comptez-vous participer aux prochaines élections (présidentielles ou législatives)?
- 28- Selon vous, les femmes ont-elles réellement un pouvoir décisionnel au sein des gouvernements au Bénin?

- 29- Quelles sont d'après vous les motivations des femmes en politique?
- 30- Est-ce qu'au Bénin, les femmes aiment voter pour les femmes?
- Si non, pourquoi?
- 31- Sachant qu'il n'existe pas beaucoup de femmes en politique au Bénin, considérez-vous que votre travail en tant que politicienne soit plus difficile?
- 32- D'après vous il y a-t-il des différences entre un homme et une femme en politique? Si oui, quelles sont ces différences?
- 33- Quelles sont les raisons qui d'après vous expliquent le faible taux de participation féminine en politique au Bénin?
- 34- Selon vous, comment pourrions-nous améliorer cette situation?
- 35- Croyez-vous que les choses commencent à changer et que les femmes prennent de plus en plus leur place dans la politique au Bénin? Si oui, depuis quand selon vous?
- 36- Que souhaitez-vous pour les femmes de votre pays?
- 37- Enfin, que pensez-vous du gouvernement actuel?

Nous vous remercions grandement de votre collaboration et du temps si précieux que vous nous avez alloué pour les fins de cette entrevue. Nous vous souhaitons d'avoir beaucoup de succès au cours de votre cheminement de carrière en tant que politicienne au Bénin.

APPENDICE C

CANEVAS D'ENTREVUES II – La population béninoise en général

IDENTIFICATION - Informations générales

- 1- Sexe : Féminin Masculin
- 2- Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?
- 18 à 25 ans
- 26 à 35 ans
- 36 à 49 ans
- 50 à 59 ans
- plus de 60 ans
- 3- Quel est votre statut matrimonial ?
- Célibataire
- Marié(e)
- Divorcé(e)
- Veuf (ve)
- 5- Niveau de scolarité :
- Primaire
- Secondaire
- Baccalauréat
- Études supérieures
- 6- Quelle religion pratiquez-vous?
- _____
- 7- De quelle ethnie êtes-vous? Fon Mina Goun Yoruba Autres

8- Quel métier occupez-vous ou avez-vous occupé auparavant?

9- Êtes-vous membre (ou militant) ou avez-vous déjà été membre (ou militant) d'un parti politique béninois ?

Non

Oui

⇒ Si oui, lequel?

⇒ Si oui, quel rôle occupiez-vous dans le parti?

⇒ Si non, pourquoi pas?

10- Êtes-vous membre d'une ONG?

Non

Oui

Si oui, laquelle?

11- (Pour les femmes uniquement)
Êtes-vous membre d'une Association de femmes?

Non

Oui

Si oui, laquelle ou lesquelles?

QUESTIONS OUVERTES

12- Avez-vous déjà occupé un poste politique ?

Non

Oui

⇒ Si oui, lequel (ou lesquels) :

⇒ Si non, qu'est-ce qui vous a découragé ou qui vous décourage toujours à ne pas vous lancer dans la vie politique béninoise?

13- Que pensez-vous du monde politique au Bénin?

14- Une femme doit-elle accéder aux instances de décision?

Oui Mitigé(e)

Non

Pourquoi?

15- Que pensez-vous des femmes qui s'impliquent dans la vie politique du Bénin?

16- Selon vous, une femme qui veut faire de la politique doit-elle être mariée et avoir des enfants?

Non Mitigé(e)

Oui

Pourquoi ?

17- Que pensez-vous des femmes divorcées qui font de la politique?

18- Selon vous, les hommes sont-ils plus aptes à faire de la politique que les femmes?

Oui

Non

Ne sait pas

Pourquoi?

19- Est-ce qu'il existe des différences entre une femme et un homme en politique?

20- (Aux hommes seulement) Votre femme vous annonce qu'elle veut s'engager dans la vie politique. Qu'est-ce que vous dites de cela?

21- Quelles sont les raisons qui d'après vous expliquent le faible taux de participation des femmes en politique au Bénin?

22- Selon vous, quelles sont les solutions à adopter pour que plus de femmes s'impliquent dans la vie politique béninoise?

23- Est-ce que vous avez déjà voté pour une femme (conseillère, maire, députée ou à la présidence)?

Oui

Non

Pourquoi?

24- Est-ce que les femmes de votre entourage aiment voter pour des femmes?

Oui

Non

Ne sait pas

Pourquoi?

25- Que pensez-vous des deux femmes qui ont participé aux dernières élections présidentielles de mars 2006? Est-ce que vous les supportez dans leur démarche? Avez-vous lu leur programme?

APPENDICE D

FACTEURS INFLUENÇANT LE NIVEAU DE PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

Citoyens	Candidates Potentielles		Candidates	Élite politique
VOTE	RECRUTEMENT	SÉLECTION	ÉLECTION/ NOMINATION	REPRÉSENTATION
<i>Facteurs institutionnels</i>	<i>Facteurs institutionnels</i>	<i>Facteurs institutionnels</i>	<i>Facteurs institutionnels</i>	<i>Facteurs institutionnels</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'information • Niveau d'éducation • Culture démocratique • Procédure de vote • Climat politique • Accès aux bureaux de vote 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de développement • Climat social • Climat culturel • Pression internationale • Société civile • Division sexuelle du travail • Égalité entre les sexes 	<ul style="list-style-type: none"> • Système électoral • Procédure de sélection • Critère de sélection • Organisations féminines 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de vote • Nomination 	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité du système politique • Structure de support
<i>Facteurs individuels</i>	<i>Facteurs individuels</i>	<i>Facteurs individuels</i>	<i>Facteurs individuels</i>	<i>Facteurs individuels</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt politique • Compétence politique • Pots de vin 	<ul style="list-style-type: none"> • Structurel • Situation • Psychologique • Origine familiale 	<ul style="list-style-type: none"> • Degré d'organisation • Expérience civique • Support • Parenté 	<ul style="list-style-type: none"> • Attrait électoral • Ressources financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Influence • Rémunération

Source: Monique Leijenaar. *Political Participation of Women and Good Governance in Developing Countries*, Pays-Bas, Juin 1999, p.14.

APPENDICE E

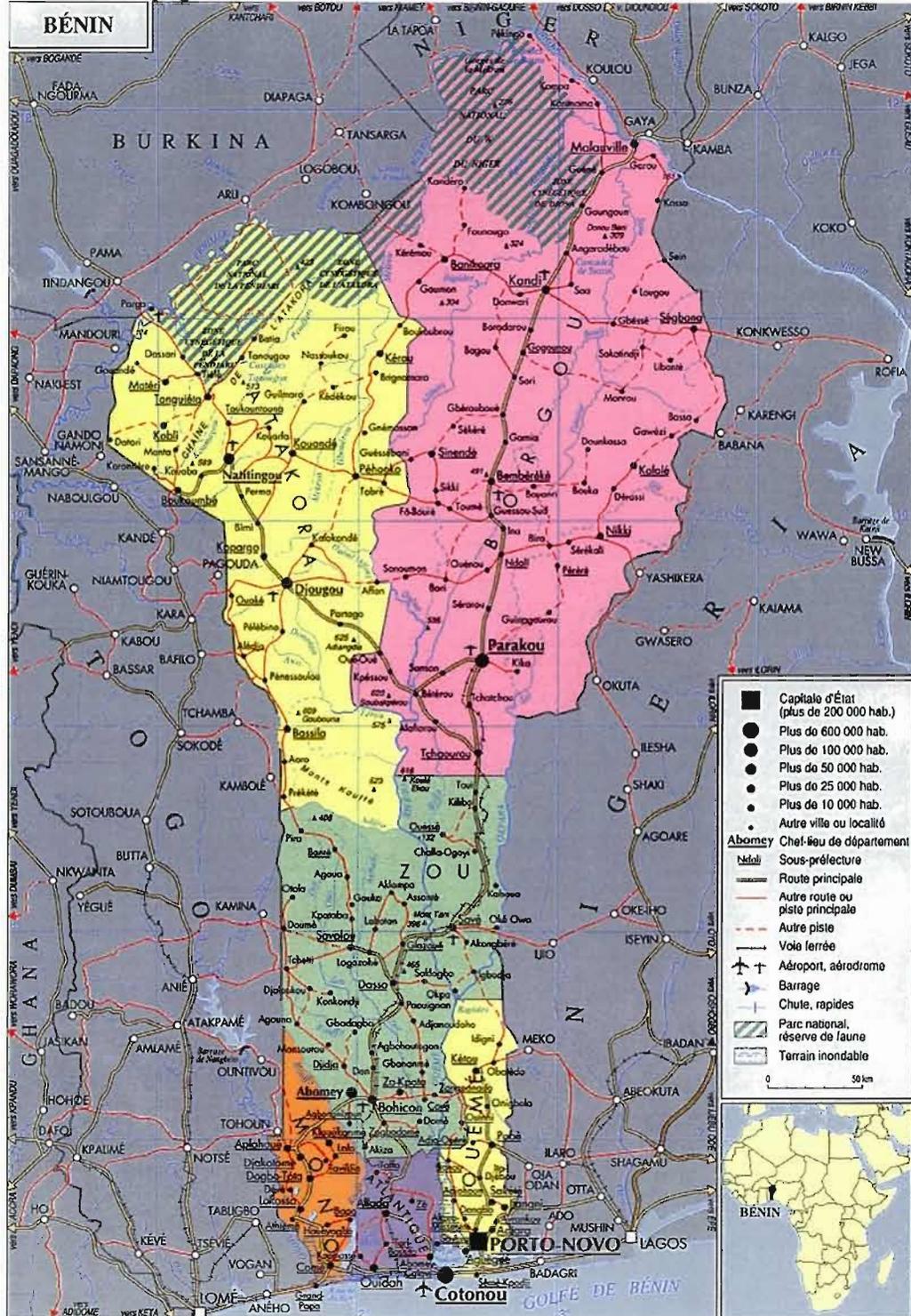
Carte du Bénin et ses plus grandes villes



Source : Allen Chris, « Benin », dans *Benin, The Congo and Burkina Faso: Economics, Politics and Society*, New York, Éditions Pinter, 1989, p.11.

APPENDICE F

Découpage territorial du Bénin avant la décentralisation en 2002

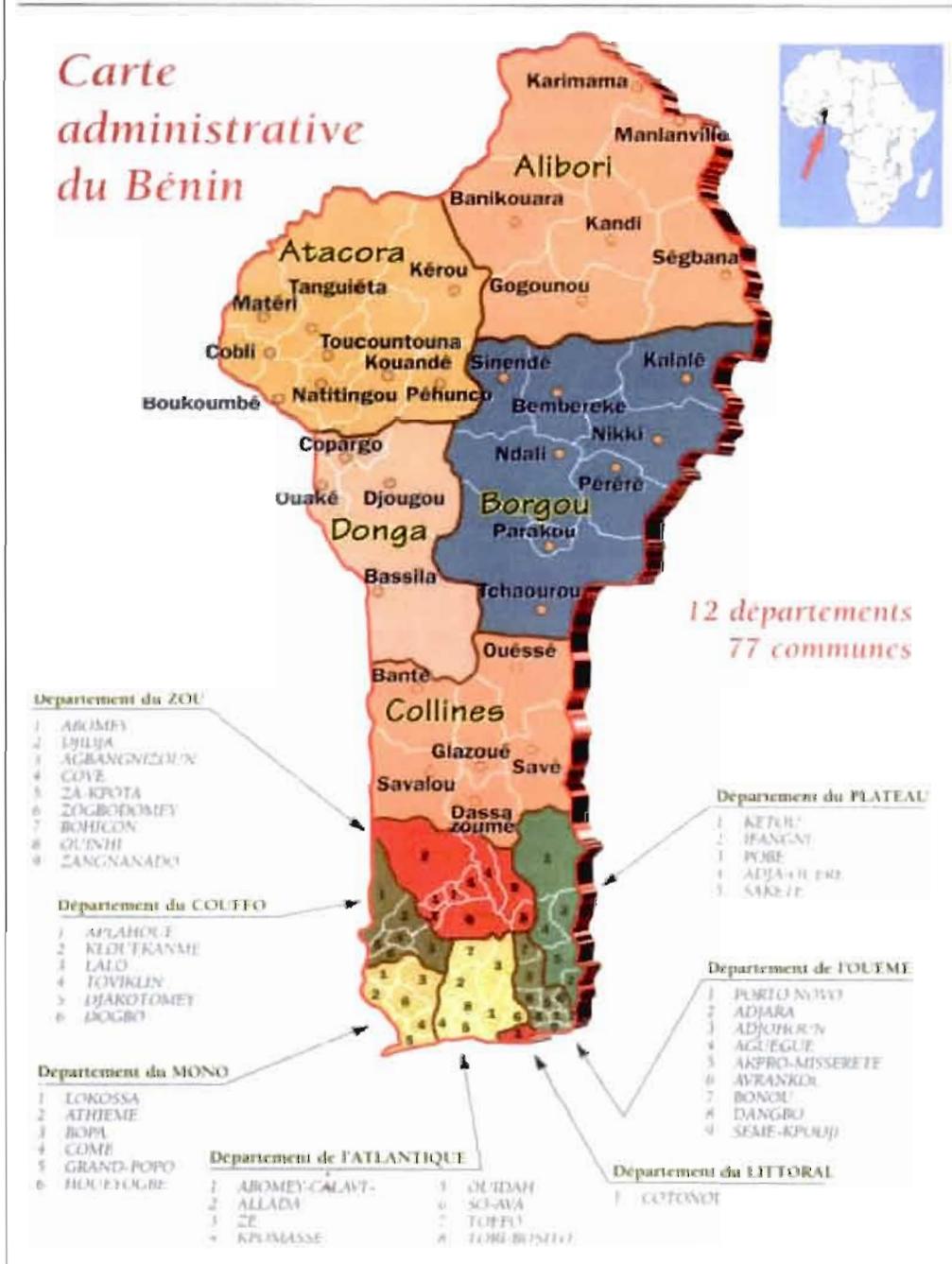


Source : Division Géographique du Ministère des Affaires Étrangères. Pris du site de *Investir en Zone Franc* : <http://www.izf.net/izf/Documentation/Cartes/Pays/supercartes/B%C3%A9nin.htm>

APPENDICE G

Découpage territorial du Bénin après la décentralisation de décembre 2002

CARTE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU BÉNIN



Source : <http://www.ambassade-benin.org/article6.html>

APPENDICE H

Les partis politiques du Bénin

Les Partis politiques Présents à l'Assemblée Nationale		Sigle du Parti	Dénomination	Nom et prénoms du leader	Nombre de membres au gouvernement	Nombre de sièges à l'Assemblée Nationale
	1	UBF	Union pour le Bénin du Futur	Innocent GANDAHO	9	31
	2	RB	Renaissance du Bénin	Rose Marie H. VIEYRA SOGLO	0	15
	3	PRD	Parti du Renouveau Démocratique	Adrien HOUNGBEDJI	1	11
	4	MADEP	Mouvement Africain pour la Démocratie et le Progrès	Séfou FAGBOHOUN	2	9
	5	FORCE CLE	Force Clé « Unité Nationale »	Lazare SEHOUETO	0	5
	6	UDS	Union pour la Démocratie et le Panafricanisme	Sacca LAFIA	0	3
	7	UPD-GAMESU	Union pour le Progrès et la Démocratie	Jean-Claude HOUNKPONOU	0	2
	8	MDC	Mouvement pour le Développement par la Culture	Codjo ACHODE	0	2
	9	PS	Parti du Salut	Damien Z. AĽAHASSA	0	2
	10	CPP	Congrès du Peuple pour le Progrès	Jean GOUNONGBE		
	11	IPD	Impulsion pour le Progrès et la Démocratie	Théophile NATA	0	2
	12	MDS	Mouvement pour la Démocratie et la Solidarité	Sacca FIKARA	0	1
	13	CAP-SURU	Congrès Africain pour le Progrès	Girigissou GADO	0	1
	14	RDP	Rassemblement pour la Démocratie et le Panafricanisme	Dominique O. HOUNGNINOU	0	1

Les autres Partis politiques	15	ADP	Alliance pour la Démocratie et le Progrès	Sylvain Aimard AKINDES		
	16	EDD	Echelle pour la Démocratie et le Développement	Edgard ALIA C.A.		
	17	FADES	Front d'Action Panafricain pour le Développement Economique et Social	André J. DASSOUNDO		
	18	FARD ALAFIA	Front d'Action pour le Renouveau, la Démocratie et le Développement	Daniel TAWEMA		
	19	FORCE ESPOIR	Force Espoir	Antoine DAYORI		
	20	MAP	Mouvement pour une Alternative du Peuple	Olivier CAPO CHICHI		
	21	MEB	Mouvement pour l'Entente au Bénin	Edouard AHO		
	22	MPDB	Mouvement pour la Patrie et Démocratie au Bénin	Honoré ADJAHO		
	23	MSD	Mouvement pour la Social Démocratie	Chabi Félix ADIMI		
	24	PRD – Nouvelle Génération	Parti du Réveil des Démocrates pour la Nouvelle Génération	Kamarou FASSASSI		
	25	PSB - Baanitee	Parti Socialiste du Bénin	Ali HOUDOU		
	26	RND	Rassemblement National pour la Démocratie	Abédayo Ananie ABIMBOLA		
	27	RPR	Rassemblement pour le Progrès et le Renouveau	Valentin Aditi HOUDE		
	28	RUND	Rassemblement pour l'Unité Nationale et la Démocratie	Ibrahima IDRISOU		
29	UDES	Union Démocratique et la Solidarité Nationale	Gatien HOUNGBEDJI			

Les autres Partis	30	UFD	Union des Forces Démocratiques	SACCA Zimé		
	31	UFER	Union des Forces d'Éveil pour la Relève	OURA Chacon Rigobert		
	32	U-FOR	Union – Force pour la République	Georges GUEDOU AGOSSOU		
	33	UNDS	Union Nationale pour la Solidarité et le Développement	Adolphe BIAOU		
	34	UP	Union Patriotique	Félix Essou DANSOU		
	35	UPD	Union pour la Paix et la Démocratie	Agbohessi MIGNONNOU D.		
	36	UPR	Union pour la Relève	Salifou ISSA		
	37	UPT	Union pour la Patrie et le Travail	Dohou Martin AZONHIHO		

Source : Liste des partis politiques régulièrement enregistrés (Loi n° 2001-21 du 21 février 2003 portant charte des partis politiques) actualisée par le ministère de l'Intérieur, 18 août 2006. Pris du site de *Investir en Zone Franc* :

http://www.izf.net/izf/ee/pro/index_frameset.asp?url=http://www.izf.net/izf/EE/pro/benin/2023.asp

APPENDICE I

LES TABLEAUX

Tableau I-1
Le niveau d'éducation des femmes par rapport à leur accession à la vie politique

	Niveau d'éducation atteint									
	N'est jamais allée à l'école		Niveau primaire		Niveau secondaire		Certificats		Formation supérieure	
Femmes élues	2	9,5 %	6	28,6 %	7	33,3 %	3	14,3 %	3	14,3 %
Femmes non élues	1	5,3 %	5	26,3 %	4	21,05%	4	21,05%	5	26,3 %
TOTAL	3	7,5 %	11	27,5 %	11	27,5 %	7	17,5 %	8	20 %

Tableau I-2
La religion pratiquée par les femmes par rapport à leur accession à la politique

	RELIGIONS			
	Catholique	Musulmane	Christianisme Céleste	Animiste
Femmes élues	16	3	2	0
Femmes non élues	10	0	5	4
TOTAL	26	3	7	4

Tableau I-3
La situation matrimoniale de la population béninoise interrogée

Sexe	Situation matrimoniale			
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)
Féminin	10	30	4	3
Masculin	6	27	0	0
TOTAL	16	57	4	3

Tableau I-4
Le niveau de scolarité atteint selon le sexe de la population béninoise interrogée

Sexe	Niveau de scolarité atteint										TOTAL	
	N'est jamais allé(e) à l'école		Primaire		Secondaire		Baccalauréat		Études supérieures			
Féminin	9	19%	11	23%	13	28%	6	13%	8	17%	47	58,7%
Masculin	2	6%	6	18,2%	9	27,3%	7	21,2%	9	27,3%	33	41,3%
TOTAL	11	14%	17	21%	22	28%	13	16%	17	21%	80	100%

Tableau I-5
La religion selon le sexe de la population béninoise interrogée

Sexe	Religion			
	Catholique	Musulmane	Christianisme Céleste ou autres sectes	Animiste
Féminin	19	14	9	11
Masculin	14	10	3	27
TOTAL	33	24	12	38

Tableau I-6
L'ethnie de la population béninoise interrogée

Sexe	Ethnie				
	Fon	Mina	Goun	Dendi	Yoruba
Féminin	16	9	6	4	12
Masculin	12	8	3	2	8
TOTAL	28	17	9	6	20

Tableau I-7

Quelles sont les raisons qui vous ont poussée à vous engager dans la vie politique de votre pays? Quels étaient vos objectifs?

Raisons	Conseillères		Députées		Candidate aux présidentielles		Ensemble	
	Nombre (N)	%	N	%	N	%	N	%
Montrer que la femme est capable de faire autant que l'homme	7	17,5	2	5	----	-----	9	22,5
Corriger l'injustice au sein de la société béninoise	7	17,5	6	15	1	2,5	14	35
Contribuer au développement du pays / de la commune / de la ville	10	25	6	15	1	2,5	17	42,5
Améliorer les conditions socio-économiques des femmes au Bénin	12	30	8	20	1	2,5	21	52,5
Changer les choses, les mentalités	10	25	5	12,5	1	2,5	16	40
Servir de modèle aux autres femmes et jeunes filles	4	10	3	7,5	----	-----	7	17,5
Acquérir de nouvelles connaissances et expériences	3	7,5	3	7,5	----	-----	6	15
Toujours été passionnée par le monde de la politique	4	10	1	2,5	----	-----	5	12,5

N: Nombre de femmes politiciennes enquêtées ayant mentionné chaque réponse lors de l'entrevue.

% : Pourcentage de femmes par rapport à chaque réponse donnée, calculé sur un total de 21 (candidates élues), 19 (candidates non élues) et 40 femmes politiciennes.

Tableau I-8 Est-ce que votre cheminement dans la politique a été facile ou difficile?

Difficultés rencontrées en tant que femme	Mariée		Divorcée		Veuve		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Aucune	2	5	----	----	1	2,5	3	7,5
Combinaison des responsabilités professionnelles et domestiques	10	25	6	15	2	5	18	45
Critiques des hommes et des femmes	4	10	4	10	----	----	8	20
La mentalité des hommes (par exemple, les hommes n'aiment pas que les femmes dirigent)	9	22,5	2	5	2	5	13	32,5
La jalousie des autres femmes	8	20	2	5	1	2,5	11	27,5
Rivalités à l'intérieur du parti politique	2	5	5	12,5	2	5	9	22,5
Promesses non tenues par le parti politique (Par exemple, le positionnement sur la liste électorale)	3	7,5	2	5	2	5	7	17,5
Le désaccord du mari et ou de la famille	4	10	10	25	1	2,5	15	37,5
Il est difficile de prendre sa place en politique au Bénin. Il faut être une femme forte psychologiquement	8	20	5	12,5	1	2,5	14	35
Le manque de ressources financières	7	17,5	4	10	2	5	13	32,5

N: Nombre de femmes politiciennes enquêtées ayant mentionné chaque réponse lors de l'entrevue.

% : Pourcentage de femmes par rapport à chaque réponse donnée, calculé sur un total de 40 femmes politiciennes.

Tableau I-9 Les difficultés rencontrées par les femmes élues et non élues

Difficultés rencontrées en tant que femme	Candidates élues		Candidates non élues		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Aucune	3	14,3	----	----	3	7,5
Combinaison des responsabilités professionnelles et domestiques	9	42,9	9	47,4	18	45
Critiques des hommes et des femmes	3	14,3	5	26,3	8	20
La mentalité des hommes (par exemple, les hommes n'aiment pas que les femmes dirigent)	8	38,1	5	26,3	13	32,5
La jalousie des autres femmes	6	28,6	5	26,3	11	27,5
Rivalités à l'intérieur du parti politique	4	19	5	26,3	9	22,5
Promesses non tenues par le parti politique. (Par exemple le positionnement sur la liste électorale)	----	----	7	36,8	7	17,5
Le désaccord du mari et ou de la famille	7	33,3	8	42,1	15	37,5
Il est difficile de prendre sa place en politique au Bénin. Il faut être une femme forte psychologiquement	7	33,3	7	36,8	14	35
Manque de ressources financières	6	28,6	7	36,8	13	32,5

N: Nombre de femmes politiciennes enquêtées ayant mentionné chaque réponse lors de l'entrevue.

% : Pourcentage de femmes par rapport à chaque réponse donnée, calculé sur un total de 21 (candidates élues), 19 (candidates non élues) et 40 femmes politiciennes (ensemble).

Tableau I-10 Comment a réagi votre mari lorsque vous lui avez annoncé que vous

songiez à poser votre candidature?

Réactions du mari	Candidates élues		Candidates non élues		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
J'étais seule lorsque je me suis lancée en politique	2	9,5	3	15,8	5	12,5
Il m'a encouragée et appuyée	4	19	3	15,8	7	17,5
C'est lui qui m'a convaincue à poser ma candidature	3	14,3	3	15,8	6	15
Il était d'accord, mais je devais respecter certaines conditions	6	28,6	3	15,8	9	22,5
Il n'était pas du tout d'accord, mais avec le temps il a fini par accepter	8	38,1	3	15,8	11	27,5
Il m'a chassée de la maison	----	----	2	10,5	2	5
Il était jaloux	3	14,3	7	36,8	10	25
Il avait peur de l'opinion publique et familiale	3	14,3	7	36,8	10	25
Il ne pouvait supporter que je rentre tard le soir	4	19	3	15,8	7	17,5
Il a finalement demandé le divorce	2	9,5	4	21,1	6	15

N: Nombre de femmes politiciennes enquêtées ayant mentionné chaque réponse lors de l'entrevue.

% : Pourcentage de femmes par rapport à chaque réponse donnée, calculé sur un total de 21 (candidates élues), 19 (candidates non élues) et 40 femmes politiciennes (ensemble).

Tableau I-11 Avez-vous eu beaucoup d'appuis de la part de votre entourage et du parti politique?

Aide de l'entourage	Candidates élues		Candidates non élues		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Oui						
Aide monétaire	3	14,3	2	10,5	5	12,5
Support moral	12	57,1	12	63,2	24	60
Support logistique	4	19	4	21,1	8	20
Aide durant la campagne (ex. : porte à porte)	7	33,3	----	----	7	17,5
Total de femmes ayant dit oui	16	76,2	13	68,4	29	72,5
Non	5	23,8	6	31,6	11	27,5
Aide du parti politique						
Oui						
Aide monétaire	7	33,3	2	10,5	9	22,5
Support moral	4	19	1	5,3	5	12,5
Support logistique	6	28,6	1	5,3	7	17,5
Matériel humain	2	9,5	2	10,5	4	10
Total de femmes ayant dit oui	17	81	4	21	21	52,5
Non	2	9,5	6	31,6	8	20
Femmes indépendantes politiquement	2	9,5	9	47,4	11	27,5

N: Nombre de femmes politiciennes enquêtées ayant mentionné chaque réponse lors de l'entrevue.

%: Pourcentage de femmes par rapport à chaque réponse donnée, calculé sur un total de 21 (candidates élues), 19 (candidates non élues) et 40 femmes politiciennes (ensemble).

Tableau I-12 Quelles sont les différences entre un homme et une femme en politique?

Les différences évoquées	Candidates élues		Candidates non élues		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Aucune différence	3	14,3	1	5,7	4	10
La femme fait ce qui est bon pour la communauté	3	14,3	4	21,1	7	17,5
La femme est plus rigoureuse dans la gestion et moins corruptible	6	28,6	5	26	11	27,5
La femme est plus pondérée, plus souple et loyale, se livre moins à des bassesses	2	9,5	4	21,1	6	15
La femme est plus forte et sait s'imposer davantage	1	4,8	2	10,5	3	7,5
Les femmes sont mises de côté lors des discussions ou des prises de décisions importantes	3	14,3	2	10,5	5	12,5
La femme fait face à plus de difficultés que l'homme	6	28,6	5	26	11	27,5
L'homme est plus accepté et plus respecté	1	4,8	1	5,3	2	5
La femme inspire moins la peur, l'autorité et la crainte	1	4,8	1	5,3	2	5
L'homme ne pense qu'à ses intérêts	4	19	4	21,1	8	20

N: Nombre de femmes politiciennes enquêtées ayant mentionné chaque réponse lors de l'entrevue.

% : Pourcentage de femmes par rapport à chaque réponse donnée, calculé sur un total de 21 (candidates élues), 19 (candidates non élues) et 40 femmes politiciennes (ensemble).

Tableau I-13 Quelles sont les raisons qui expliquent le faible taux de participation féminine en politique au Bénin?

Raisons évoquées qui expliquent la faible visibilité des femmes en politique	Candidat e élue		Candidate non élue		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Manque de moyens financiers	3	14,3	4	21,1	7	17,5
Les femmes n'ont pas le niveau d'instruction requis	1	4,8	2	10,5	3	7,5
Il existe un manque de confiance en soi chez les femmes	4	19	3	15,8	7	17,5
Les femmes ont peur de sortir faire de la politique à cause de leurs maris	6	28,6	6	31,6	12	30
Les femmes sont mal positionnées sur les listes électorales	4	19	5	26,3	9	22,5
La mentalité populaire estime que la politique n'est pas une affaire de femmes	6	28,6	7	36,8	13	32,5
Manque de solidarité féminine, jalousie des femmes	7	33,3	6	31,6	13	32,5
Les pesanteurs socioculturelles	6	28,6	5	26,3	11	27,5
Les femmes ne s'intéressent tout simplement pas à la vie politique	3	14,3	4	21,1	7	17,5
Les hommes n'aiment pas se faire diriger par les femmes (par orgueil, par jalousie, par complexe)	5	23,8	4	21,1	9	22,5

Tableau I-14 Quelles suggestions faites-vous pour une meilleure participation des femmes à la vie politique?

Suggestions évoquées pour une plus grande visibilité des femmes en politique	Candidate élue		Candidate non élue		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Sensibiliser les maris à libérer et soutenir leurs épouses	3	14,3	2	10,5	5	12,5
Faire comprendre aux populations et leaders que l'homme et la femme sont égaux	3	14,3	3	15,8	6	15
Promouvoir la scolarisation des filles	12	57,1	10	52,6	22	55
L'État doit faire plus d'effort dans l'implication des femmes à la prise de décision	1	4,7	2	10,5	3	7,5
Réserver des quotas aux femmes sur les listes électorales et au gouvernement	4	19	5	26,3	9	22,5
Accroître la participation des femmes dans les partis politiques	2	9,5	2	10,5	4	10
Faire des campagnes de sensibilisation pour stimuler les candidatures féminines	2	9,5	4	21,1	6	15
Aider les femmes à être financièrement indépendantes	3	14,3	3	15,8	6	15
Mettre les femmes à de bonnes positions sur les listes électorales	2	9,5	5	26,3	7	17,5
Promouvoir la solidarité entre les femmes	3	14,3	4	21,1	7	17,5
Que les femmes aient confiance en elles-mêmes et se prennent au sérieux	2	9,5	3	15,8	5	12,5

***** Les tableaux qui suivent concernent les réponses des 80 personnes interrogées parmi la population béninoise

Tableau I-15 Avez-vous déjà occupé une position en politique ?

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Oui	0	0	2	6,1	2	1,25
Non	47	100	31	93,9	78	98,75
Mon mari ne serait pas d'accord	6	12,8	-	-	6	7,7
Le monde de la politique est trop corrompu	8	17	8	25,8	16	20,5
Je ne suis pas éduquée, donc ne serais pas capable	9	19,1	4	12,9	13	17,9
Je n'ai pas assez d'argent	8	17	3	9,7	11	14,1
Je n'en ai pas encore eu l'occasion, peut-être un jour	6	12,8	5	16,1	11	14,1
Ceux qui font de la politique sont des menteurs	7	14,9	5	16,1	12	15,4
La politique ne m'a jamais intéressé	13	27,7	9	29	22	28,2
Je n'ai pas le temps	6	12,8	6	19,4	12	15,4
Les partis politiques ne m'attirent pas	4	8,5	1	3,2	5	6,4
On peut davantage aider la population à travers la société civile	2	4,3	2	6,5	4	5,1

Tableau I-16 Que pensez-vous du monde politique au Bénin?

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Le monde de la politique est trop corrompu (Les politiciens volent le peuple et ne pensent qu'à leur intérêt)	16	34	17	51,5	33	41,25
La politique est là pour aider les plus riches	5	10,6	5	15,2	10	12,5
Le monde politique n'est que mensonges	5	10,6	9	27,3	14	17,5
Au Bénin, il y a la paix	7	14,9	6	18,2	13	16,25
Au Bénin, il y a la démocratie	6	12,8	7	21,2	13	16,25
Le monde politique n'améliore pas les conditions de vie des Béninois (es)	12	25,5	11	33,3	23	28,75
Il n'y a pas assez de femmes	5	10,6	4	12,1	9	11,25

Tableau I-17 Une femme doit-elle accéder aux instances de décision?

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Oui	43	91,5	18	54,5	61	76,25
La femme a les mêmes droits que l'homme	6	13,3	5	15,2	11	13,75
La femme a les mêmes potentialités et est capable de faire les mêmes activités que l'homme	8	17	10	30,3	18	22,5
Les femmes sont plus nombreuses que les hommes au Bénin (52%), alors la participation des femmes aux prises de décision devrait être plus grande	6	13,3	4	12,1	10	12,5
Pour veiller à la prise en compte des préoccupations et des intérêts des femmes	19	40,4	1	3	20	25
La participation de la femme à la vie publique est indispensable pour assurer le développement du pays	13	27,7	8	24,2	21	26,25
Pour faire évoluer les mentalités traditionnelles de la femme à la maison	6	13,3	4	12,1	10	12,5
Il y aurait moins de corruption	8	17	8	24,2	16	20
Mitigés	2	4,3	10	30,3	12	15
Si elle est compétente, je suis d'accord	2	4,3	8	24,2	10	12,5
Oui, mais elles doivent se battre pour leur place en politique	-	-	5	15,2	5	6,25
Non	2	4,3	5	15,2	7	8,75
La place de la femme béninoise est au foyer, pas dans la vie publique	2	4,3	6	10	8	10
Les femmes n'ont pas les compétences ou qualités pour faire de la politique	-	-	2	6,1	2	2,5

Tableau I-18 Que pensez-vous des femmes qui s'impliquent dans la vie politique du Bénin?

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Malheureusement, pour le moment, elles ne sont pas là pour la cause des femmes	9	19,1	-	-	9	11,25
Elles ne sont pas assez nombreuses	14	29,8	4	12,1	18	22,5
Elles sont à encourager	8	17	3	9,1	12	15
Elles sont courageuses et audacieuses	7	14,9	6	18,2	13	16,25
Elles sont rigoureuses	12	25,5	10	30,3	22	27,5
Elles gèrent bien	10	21,3	11	33,3	21	26,25
La femme en politique au Bénin est obligée de faire plus d'efforts que l'homme, car on la suit plus.	3	6,4	2	6,1	5	6,25
Elles sont mal vues et frappées par la coutume	7	14,9	6	18,2	13	16,25
Certaines femmes ne parlent pas haut et fort, elles sont seulement là comme observatrices	-	-	15	45,5	15	18,75

Tableau I-19 Selon vous, une femme qui veut faire de la politique doit-elle être mariée?

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Oui	20	40,4	21	63,6	41	51,25
Elle doit savoir comment se battre au foyer	3	6,38	-	-	3	3,75
Elle doit savoir comment gérer une famille	10	21,27	5	15,15	15	18,75
C'est important car sinon, elle est mal vue (comme une prostituée) et n'est pas respectée par la population	7	12,76	16	48,48	23	28,75
Non	27	59,6	12	36,4	39	48,75
Cela n'a pas d'importance	26	55,3	12	36,4	38	47,5
Non, parce que l'homme n'aime pas que la femme soit en politique	1	4,3	-	-	1	1,25

Tableau I-20 Que pensez-vous des femmes divorcées qui font de la politique?

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Oui	24	51,1	12	36,4	36	45
Le fait qu'elles soient divorcées ne change en rien leurs compétences.	20	42,6	9	27,3	29	36,25
Si elle est compétente	3	6,4	3	9,1	6	7,5
Parce qu'elles ont déjà été en foyer	1	2,1	-	-	1	1,25
Non	15	31,9	14	42,4	29	36,25
Une femme qui n'est pas capable de gérer son foyer ne peut donc pas gérer un pays, une ville ou un arrondissement.	9	19,14	9	27,3	18	22,5
Une femme divorcée n'est pas capable de gérer les problèmes efficacement.	5	10,64	4	12,1	9	11,25
Est portée à faire des erreurs plus facilement.	1	2,1	1	3	2	2,5
Mitigé(e)	8	17	7	21,2	15	18,75
Elles sont capables, mais sont moins respectées.	8	17	7	21,2	15	18,75

Tableau I-21 Selon vous, les hommes sont-ils plus aptes à faire de la politique que les femmes?

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Oui	17	36,2	16	48,5	33	41,25
La politique est l'affaire des hommes	6	12,8	4	12,1	10	12,5
Car la femme ne peut pas tout faire. Elle a une nature de cœur, ce qui la désavantage par rapport à l'homme.	-	-	6	18,2	6	7,5
Parce que l'homme n'a pas autant de responsabilités que la femme, donc plus apte que la femme	8	17	1	3	9	11,25
L'homme a plus d'expériences en politique que la femme	3	6,4	5	5,2	8	10
Non	30	63,8	17	51,5	47	58,75
Pas de différence. Autant l'homme que la femme peut faire de la politique	12	25,5	11	33,3	23	28,75
Au contraire. Les femmes sont plus capables que les hommes	11	23,4	5	5,2	16	20
Jusqu'à maintenant, les hommes nous ont démontré le contraire (corruption, détournements d'argent, mensonges...)	7	14,9	1	5	8	10

Tableau I-22 Quelle différence y a-t-il entre une femme et un homme en politique?

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Il n'y a pas de différence	11	23,4	8	24,2	19	23,75
La femme doit lutter pour atteindre un niveau en politique. Elle doit être plus forte	19	40,4	10	30,3	29	36,25
La femme doit véhiculer une meilleure image. Puisqu'il y a peu de femmes, elles doivent montrer qu'elles sont capables.	4	8,5	4	12,1	8	10
La femme gère mieux que l'homme	9	19,1	3	9,1	12	15
La femme est plus responsable, consciencieuse, que l'homme	6	12,8	3	9,1	9	11,25
La femme est plus rigoureuse et plus portée à respecter les lois (moins corrompible), tandis que l'homme cherche toujours des raccourcis.	10	21,3	3	9,1	13	16,25
La femme ne parle pas assez fort, ne s'impose pas assez	-	-	12	36,4	12	15

Tableau I-23 Votre femme vous annonce qu'elle veut s'engager dans la vie politique. Qu'est-ce que vous dites de cela? (Aux hommes seulement)

	Hommes	
	N	%
Oui	11	33,33
Il n'y a pas de problème, je vais la supporter	11	33,33
J'ai confiance en ma femme	3	9,1
Ma femme est libre de faire ce qu'elle veut	4	12,1
Je serais fier d'elle	3	9,1
Non	8	24,24
Il faut qu'elle s'occupe des enfants et qu'elle prépare les repas ; elle n'a pas le temps de faire de la politique.	8	24,24
Mitigé(e)	14	42,42
Je l'encourage sous certaines conditions : si le rôle d'épouse n'est pas entaché. Je ne veux pas prendre sa place au foyer.	8	24,24
Il faut que la femme s'émancipe mais au bon moment. Lorsque les enfants sont jeunes, ce n'est pas le temps de faire de la politique	6	18,18

Tableau I-24 Quelles sont les raisons qui d'après vous expliquent le faible taux de participation des femmes en politique au Bénin?

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
Manque d'éducation, analphabétisme	37	78,7	27	81,8	64	80
Culture et mœurs béninoises	23	48,9	14	42,4	37	46,25
Manque de solidarité entre les femmes béninoises	6	12,8	1	3	7	8,75
Mentalités des hommes : ils n'acceptent pas que la femme soit en politique	10	21,3	2	6,1	12	15
La tradition béninoise qui dit que la femme est destinée au foyer / la femme obéit au mari	14	29,8	13	39,4	27	33,75
Les préjugés	3	6,4	6	18,2	9	11,25
Inégalités hommes/femmes	5	10,6	4	12,1	9	11,25
La politique requiert de gros moyens financiers	9	19,1	4	12,1	13	16,25
L'orgueil des hommes. En réalité, ils ont peur de la femme, car ils savent qu'elle peut mieux réussir qu'eux. Ils ont peur de perdre leur place	3	6,4	3	9,1	6	7,5
Manque d'intérêt des femmes vis-à-vis la politique	4	8,5	10	30,3	14	17,5

Tableau I-25 Selon vous, quelles sont les solutions à adopter pour que plus de femmes s'impliquent dans la vie politique?

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%
L'éducation	11	23,4	13	39,4	24	30
L'éducation de base gratuite	15	31,9	9	27,3	24	30
Sensibiliser la population pour qu'ils envoient leurs filles à l'école.	17	36,2	10	30,3	27	33,75
Alphabétiser les femmes	8	17	5	15,2	13	16,25
Sensibiliser les hommes afin qu'ils acceptent l'égalité homme/femme	12	25,5	4	12	19	20
Les femmes doivent se soutenir entre elles	7	14,9	6	18,2	13	16,25
Laisser les femmes s'exprimer, en commençant par le foyer, car c'est par là que ça commence.	9	19,1	3	9,1	12	15
La femme doit s'impliquer dans les organismes de développement	-	-	1	3	1	1,25
Il doit y avoir de la formation civique ou politique faite auprès des femmes béninoises	9	19,1	7	21,2	16	20
Il faudrait que l'on fasse un compte rendu de ce qu'accomplissent les femmes en politique (journal ou radio)	4	8,5	6	18,2	10	12,5

APPENDICE J

Une Amazone Dahoméenne



Source : <http://www.cosmovisions.com/ChronoDahomey.htm>

APPENDICE K

FACTEURS INFLUENÇANT LE NIVEAU DE PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES AU BÉNIN

Citoyens	Candidates potentielles		Candidates	Élite politique
VOTE	RECRUTEMENT	SÉLECTION	ÉLECTION/ NOMINATION	REPRÉSENTATION
<i>Facteurs institutionnels</i>	<i>Facteurs institutionnels</i>	<i>Facteurs institutionnels</i>	<i>Facteurs institutionnels</i>	<i>Facteurs institutionnels</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'information • Niveau d'éducation • Culture démocratique 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de développement • Pesanteurs socioculturelles • Société civile • Préjugés populaires • Division sexuelle du travail • Égalité entre les sexes 	<ul style="list-style-type: none"> • Système électoral • Procédure de sélection • Critère de sélection • Organisations féminines • Manque de solidarité féminine 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de vote • Nomination 	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité du système politique • Structure de support
<i>Facteurs individuels</i>	<i>Facteurs individuels</i>	<i>Facteurs individuels</i>	<i>Facteurs individuels</i>	<i>Facteurs individuels</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt politique • Pots de vin 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation maritale • Psychologique • Origine familiale 	<ul style="list-style-type: none"> • Degré d'organisation • Expérience civique • Support • Parenté 	<ul style="list-style-type: none"> • Attrait électoral • Ressources financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Influence • Rémunération

BIBLIOGRAPHIE

Documents gouvernementaux

Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité. *Politique nationale de promotion de la femme, adoptée en Conseil des ministres le 31 janvier 2001*, Cotonou, août 2001, 48 p.

République du Bénin, *Constitution de la République du Bénin, 11 décembre 1990*, Porto-Novo, Imprimerie Nationale, 87 p.

République du Bénin, Présidence de la République, *Code des Personnes et de la Famille*, Cotonou, août 2004, Imp. Nounagnon & Fils, 126 p.

Rapports officiels

ADAMON, Grâce d'Almeida (Rapport présenté par). *Coutumes ancestrales et droits de la femme au Bénin*, Cotonou, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), mars 1997, 52 p.

BETENHAUSSEN, Jeanne. *Le rôle des femmes dans les structures administratives locales aux Pays-Bas et au Bénin*, Den Haag, Pays-Bas, 1999, 18 p.

BOKO NADJO, Geneviève. *Rapport alternatif : Le Bénin et la Convention des Nations Unies de novembre 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, Cotonou, WILDAF-BÉNIN, mai 2005, 29 p. Rapport également publié sur le site www.wildaf-ao.org.

DELANNE, Philippe et Julien Guingnido. *Population, pauvreté et potentialité*, Rapport national sur l'état et le devenir de la population au Bénin (REP), Cotonou, Ministère chargé de la Planification et du Développement (MCPD) et FNUAP, août 2005, 367 p.

HOUNGAN AYEMONNA Claire, *et al* (sous direction de). *La famille et les défis du développement au Bénin*, Cotonou, MFPSS et FNUAP, mai 2003.

INSAE (Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique du Bénin), *Enquête Démographique et de Santé au Bénin 2001 (EDSB-II)*, Maryland USA, ORC Macro, juin 2002, 387 p.

OCDE, *Development Assistance Committee Source Book on Concepts and Approaches Linked to Gender Equality*, Paris, 1998, 80 p. Aussi disponible sur le site Internet <http://www.oecd.org.dac>

PNUD-Bénin. *Rapport sur la situation économique et sociale du Bénin en 2002*, Cotonou, PNUD, mars 2003, 35 p.

The Economist Intelligence Unit (EIU). *Country Report: Benin*, London, EIU, octobre 2004, 20 p.

WILDAF/FEDDAF-BÉNIN, *Beijing+10 : Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la plate-forme de Beijing au niveau national ; Activités des organisations non gouvernementales*, (rapport dirigé par Maître Huguette BOKPE GNACADJA), Cotonou, WILDAF, août 2004, 63 p. Rapport également publié sur le site www.wildaf-ao.org/eng/IMG/doc/Benin_FR-2.doc.

Compte-rendu de Conférences

Commission Nationale pour l'Intégration de la Femme au Développement (CN/IFD). *Évolution de la situation de la femme au Bénin ; Rapport national*, Ministère du Plan et de la Restructuration Économique, Cotonou, mai 1994, 73 p.

GABELER, Jessy. *International Conference: Gender and Good Governance*, Conférence organisée par Women in Development Division of the Social and Institutional Development Department of the Dutch Ministry of Foreign Affairs, Harare, Zimbabwe, 18-20 mai 1998, 50 p.

Monographies

AKINDÈS, Francis. « Sociographie des nouvelles procédures de démocratisation », dans *Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, Éditions Karthala, 1996, pp.45-60.

ALLEN, Chris. « Benin », dans *Benin, The Congo and Burkina Faso; Economics, Politics and Society*, New York, Éditions Pinter, 1989, pp.1-144.

AMADIUME, Ifi. *Daughters of the Goddess, Daughters of Imperialism: African Women Struggle for Culture, Power and Democracy*, London, Zed Books, 2000. Introduction, pp.1-19 ; Chapitre 1, pp.21-36 ; Conclusion, pp.283-292.

---. *Reinventing Africa: Matriarchy, Religion and Culture*, London and New York, Zed Books, 1997, Chapitre 7: "African Women and Politics: a History of Transformation" pp.163-182.

- BALLINGTON, Julie et Marie-Josée Protais. *Les femmes au parlement : Au-delà du nombre*, Stockholm, International IDEA, 2002. Nadezhda Shvedova, « Obstacles à la participation des femmes au parlement », pp.19-62 ; Drude Dahlerup, « Le recours aux quotas pour augmenter le nombre de femmes dans les instances parlementaires », pp.107-120; Aissata De Diop, « Les quotas en Afrique francophone : Des débuts modestes », pp.133-144 ; Julie Ballington, « Conclusion », pp.215-222. Disponible sur le site Internet <http://www.ipu.org>
- BANÉGAS, Richard. « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », *Politique Africaine*, mars 1998, pp.75-87.
- , « Retour sur une transition modèle. Les dynamiques du dedans et du dehors de la démocratisation béninoise », chapitre 1 dans *Transitions démocratiques africaines. Dynamiques et contraintes (1990-1994)*, Paris, Édition Karthala, 1997, pp.23-94.
- BEETHAM, « Conditions for Democratic Consolidation », *Review of African Political Economy*, n° 60, 1994, pp.157-172.
- BESSIS, Sophie. « La féminisation de la pauvreté », chapitre 2 dans *Femmes du Sud, chefs de famille*, dirigé par Jeanne Bisilliat, Paris, Karthala, 1996, pp.49-57.
- BEYALA, Calixthe. *Lettre d'une Africaine à ses soeurs occidentales*, Paris, Spengler, 1995, pp.88-117.
- BRATTON Michael et Nicolas Van de Walle. *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*, Cambridge University Press, 1997, pp.1-232.
- BUTEGWA, Florence. « Promoting Women's Political Participation in Africa », dans *Power and Process*, sous la direction de Geraldine Reardon, Oxford UK, Oxfam Publication, 1995, pp.54-64.
- CARLOS, Jérôme et Sabine Akofa Asare-Kokou. *Les femmes prennent la parole ; bilan et perspective d'une expérience d'appui à l'accès des femmes aux postes de conseillers communaux à Dogbo (Couffo)*, Cotonou, SNV-Bénin, 2004, 63 p.
- CLAESSEN, Jeannette et Lillian van Wesemael-Smit. *Lire le mot et le monde : l'alphabétisation et l'éducation du point de vue de la différence entre les sexes*, Oegstgeest, Pays-Bas, Vrouwenberaad Ontwikkenlingssamenwerking (Réseau de femmes des agences néerlandaises d'aide au développement), juin 1992, 95 p.
- DECALO, Samuel. « Benin: First of the New Democracies », chapitre 4 dans *Political Reform in Francophone Africa*, dirigé par John F. Clark, Oxford UK, Westview Press, 1997, pp.43-61.

- DIOP, Momar-Coumba. « Les politiques sociales en Afrique de l'Ouest: Quels changements depuis le Sommet de Copenhague? Synthèse des études de cas (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal) », *Politique sociale et développement – document no.5*, Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 2001, 65 p.
- DIOUF, Makhtar. *L'Afrique dans la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2002, 244 p.
- DISSOU, Machioudi. *Le Bénin à l'épreuve démocratique : leçons des élections de 1991 à 2001*, Paris, L'Harmattan, 2002, Chapitre I : « Le lourd héritage », pp. 11-24 ; Chapitre II : « L'avènement du renouveau démocratique », pp.25-57 ; Chapitre IV : « La démocratie pour contrôler la mondialisation en Afrique », pp.119-128 ; Chapitre V : « La démocratie béninoise & les partis face aux défis », pp.129-158 ; Conclusion, pp.159-161.
- DJOSSOU-SEGLA, Ariane. *Promotion de la femme au Bénin*, Cotonou, La Fondation Friedrich Ebert, 1997, Livre Blanc, 211 p.
- DOSSOU-GBETE, Ghislaine. *Intégration de la femme au processus de développement : Étude fondée sur le groupement féminin de Dodja*, Abomey-Calavi, Université Nationale du Bénin, 1993, 93 p.
- EYENE MBA, Jean-Rodrigue-Élisée. *Démocratie et développement en Afrique face au libéralisme ; Essai sur la refondation politique*, Paris, Éditions L'Harmattan, Coll. *Points de vue*, 2001, chapitre II: "Afrique noire: la démocratie en crise", pp.71-78 ; Conclusion générale, pp.119-124.
- HARBESON, John. "Rethinking Democratic Transitions: Lessons from Eastern and Southern Africa" dans *State, Conflict and Democracy in Africa*, dirigé par Richard Joseph, London, Éditions Lynne Rienner, 1999, pp.39-55.
- HOUETO, Colette. « La femme, source de vie dans l'Afrique traditionnelle », dans *Civilisation de la femme dans la tradition Africaine*, Paris, Présence Africaine, 1975, pp.51-66.
- HOUNGNIKPO, Mathurin C. *Determinants of Democratization in Africa; A Comparative Study of Benin and Togo*, Lanham, Maryland, University Press of America, 2001, chapitre 3: « Benin and Togo Through History », pp. 65-80.
- IGUÉ, John O. *Le Bénin et la mondialisation de l'économie : les limites de l'intégrisme du marché*, Paris, Éditions Karthala, 1999, Deuxième partie : « État, société et mondialisation de l'économie », pp.67-117.
- JAMES, Valentine Udoh et James S. Etim (dirigée par), *The Féminisation of Development Processes in Africa ; Current and Future Perspectives*, London, Edition Praeger, 1999. Chapitre 2: "Women and Politics in Nigeria: An Appraisal", pp.17-30 ; Chapitre 3: "Women's Empowerment and the Anthropology of Participatory Development", pp.31-50 ; Chapitre 5: "The State and Feminization of Developmental Process in West Africa", pp.67-93.

- KABEER, Naila, « Nécessaire, suffisant ou insignifiant? Femmes, salariat et rapports de pouvoir au sein du ménage », dans Christine Verschuur et Fenneke Reysoo (dirigé par), *Genre, mondialisation et pauvreté*, Paris, Édition l'Harmattan, Cahiers genre et développement, no 3, 2002, pp.107-112
- LEIJENAAR, Monique. *Political Participation of Women and Good Governance in Developing Countries*, Netherlands, June 1999, 121 p.
- MADUNAGU, Bene E, « Programme d'action des femmes pour la justice entre hommes et femmes : les expériences des femmes africaines », dans Christine Verschuur et Fenneke Reysoo (dirigé par), *Genre, mondialisation et pauvreté*, Paris, Édition l'Harmattan, Cahiers genre et développement, no 3, 2002, pp.167-175.
- MAGNUSSON, Bruce. « Testing Democracy in Benin : Experiments in Institutional Reform », dans *State, Conflict, and Democracy in Africa*, dirigé par Richard Joseph, London, Édition Lynne Rienner, 1999, pp.217-237.
- MARCH, Candida. *Concepts et cadres pour l'analyse et la planification relatives au genre*, Londres, Oxfam Royaume-Uni et Irlande, mai 1997, 97 p.
- NEBARDOUM, Derlemari. « Les grandes lignes des enjeux du discours féministe pour l'Afrique noire » dans *Femmes et pouvoir ; Réflexion autour d'Olympe de Gouges*, sous la direction de Shannon Hartigan et al., Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, pp.177-187.
- NOUDJENOUME, Philippe. *La démocratie au Bénin. 1988-1993 Bilan et perspectives*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1999, Collection Sociétés & Diaspora Africaines, 396 p.
- PERRET, Thierry. *Afrique voyage en démocratie; les années cha cha*, Paris, L'Harmattan, 1994, chapitre VI : « Palabres nationales », pp.127-132.
- PILON, Marc. « Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances », dans *Femmes du Sud, chefs de famille*, dirigé par Jeanne Bisilliat, Paris, Karthala, 1996, pp.235-256.
- POWLEY, Elizabeth. « La moitié des sièges pour les femmes à la Chambre des députés », dans Manon Tremblay (sous dir.), *Femmes et parlements : Un regard international*, Montréal les Éditions du remue-ménage, 2005, pp.111-128.
- RAI, Shirin M. *Gender and the Political Economy of Development*, Cambridge UK, Éditions Polity, 2002, 264 p.
- TSIKATA, Dzodzi *et al.* (Sous la direction de) *Notre droit à la dignité : les réformes économiques et la voix des femmes en Afrique*, Ottawa, Institut Nord-Sud, 2000. Dr. Rudith King et Aba Oppong, « Ghana. Influencer sur les politiques : les marchandes urbaines et le marché central de Kumasi », pp.279-294.

VAN DE WALLE, Nicolas. "Globalization and African Democracy", dans *State, Conflict, and Democracy in Africa*, dirigé par Richard Joseph, London, Édition Lynne Rienner, 1999, pp.95-117.

WILSON, Dave. *Marie-Elise Gbedo, Le Destin du Roseau*, Marie-Elise Gbedo, 2006, 232 p.

YOUNG, Crawford. « The Third Wave of Democratization in Africa: Ambiguities and Contradictions », dans *State, Conflict, and Democracy in Africa*, dirigé par Richard Joseph, London, Édition Lynne Rienner, 1999, pp.15-38.

Thèses et mémoires

AGUEH, Sourou Agnès Claire. *Femmes et accès inégal à l'emploi informel à Cotonou (République du Bénin)*, Thèse présentée à l'Université du Québec à Montréal, Mars 2000, chapitre III : « Un pays, une ville : les réalités socio-économiques du lieu d'étude », pp.109-165 ; chapitre V : « Ségrégation dans l'emploi dans la ville de Cotonou », pp.219-281.

ZANTOU, Pascal Assogba. *Les femmes dans la vie politique au Bénin (1960-1990)*, Mémoire de maîtrise présenté à l'Université nationale du Bénin, Cotonou, 2001, 122 p.

Périodiques

ADJAMAGBO-JOHNSON, Kafui. « La politique est aussi l'affaire des femmes », *Politique Africaine*, Paris, pp.62-73. Aussi sur le site Internet www.politique-africaine.com/numeros/pdf/065062.pdf

BOURMAUD, Daniel. « Le pouvoir au risque du sexe », *Politique africaine*, N°59, Paris, 1995.

DIARRA, Abdoulaye. « Les autorités administratives indépendantes dans les États francophones d'Afrique noire ; Cas du Mali, du Sénégal et du Bénin », *Afrilex*, 2000, site Internet www.afrilex.u-bordeaux4.fr, 25 p.

----- . « La protection constitutionnelle des droits et libertés en Afrique noire francophone depuis 1990 ; les cas du Mali et du Bénin », *Afrilex*, dans site Internet www.afrilex.u-bordeaux4.fr, 30 p.

GAZIBO, Mamoudou. « L'Afrique en politique comparée », *Polis, Revue camerounaise de science politique*, numéro spécial 2001, pp.1-18.

KOLE, Ahmed Shettima. « Engendering Nigeria's Third Republic », *African Studies Review*, Vol. 38, no 3, décembre 1995, pp.61-98.

SHIN, Doh Shull. « On the Third Wave of Democratization: A Synthesis and Evaluation of Recent Theory and Research », in *World Politics*, 47, octobre 1994, pp.135-170.

Journaux

ADJATIN, Toussaint. « Les femmes ministres du gouvernement Soglo », *Amina*, N°312, Paris, 1996.

GAYET, Marie-Michèle. « Le Bénin au féminin à travers le siècle : trois noms à retenir », *Les Échos du jour*, N°849, Cotonou, 1999.

GBAGUIDI, Florian. « Élection de Marie-Élise Gbèdo à la tête de AFJB », *Fraternité*, N°1025, 10 février 2004. Article tiré du site Internet www.webfirstplus.com/fraternité/

KARIMOU, Rafiatou. (Entrevue de), *Le Journal*, N°73, Cotonou, 1999.

LAWSON, Véronique et Sikirath Aguêmon. (Entrevue de), « Les femmes ministres du gouvernement Soglo », *La Nation*, Cotonou, 1995.

MANSBRIDGE, Jane. « Les femmes, la politique et le bien commun », *Dialogue*, N°91, 1991, pp.14-19.

Sources Internet

BARBIER, Jean-Claude, *et al. Élections et changements sociaux : femmes féministes au Bénin – Rosine Soglo et Marie-Élise Gbèdo* –, Bordeaux, CEAN, n°11, novembre 2003, programme « Les élites politiques et leurs relations locales », 8 p. Article publié sur le site Internet <http://cean.u-bordeaux.fr/EPIL11.html>.

BOULET, Elsa. « Afrique : solidarité toujours », *Les Pénélopes*, sept 2005, sur le site Internet www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=1602.

CARLOS, Jérôme. « Femmes béninoises : entre mythe et réalité », jeudi 15 mai 2003, article tiré du site Internet : http://www.legislatives2003.gouv.bj/presse_audiovisuelle/

----- « La Grande entrée des femmes », vendredi 13 juin 2003, article tiré du site Internet : <http://www.legislatives2003.gouv.bj/actualites/jour/actu1.html>

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. *Les experts du CEDAW se félicitent des efforts du Bénin mais constatent d'importants obstacles à la protection des droits de la femme*, ONU, Communiqué de Presse FEM1512, Séances 687 & 688, 7 juillet 2005, 10 p.

Trouvé sur le site www.un.org/News/fr-press/docs/2005/FEM1512.doc.htm

DEMBELE, Elise A. *Les principaux partis politiques*, février 2006, pris dans le site Internet Investir en Zone Franc.

http://www.izf.net/izf/ee/pro/index_frameset.asp?url=http://www.izf.net/izf/EE/pro/benin/2023.asp

L'Union Interparlementaire. "Les femmes dans les parlements", 28 février 2007, statistiques trouvées sur le site Internet : www.ipu.org/wmn-f/classif.htm

Site Internet de l'Assemblée nationale du Bénin :

http://www.bj.refer.org/benin_ct/cop/assemblee/

Site portail des élections législatives de mars 2003 au Bénin :

http://www.legislatives2003.gouv.bj/presse_audiovisuelle/

Wikipédia L'encyclopédie libre, *Les partis politiques du Bénin*, 17 décembre 2005,

http://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_du_B%C3%A9nin